

Prévisions atmosphériques

Périodes nuageuses aujourd'hui; demain, généralement nuageux et plus chaud. Max. et min.: 55 et 35.

(Voir détails en page 24)

★★★

69e ANNEE — No 244

QUEBEC, VENDREDI 14 OCTOBRE 1966

PRIX DIX CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées 26 à 30	Mots croisés 29
A Québec aujourd. 21	P. féminines 12 à 14
Bandes illustrées 21	Serv. des signaux 24
Bridge 28	Spectacles 20 et 21
Décès 7 et 31	Sport 6 à 10
Finance 22 et 23	Télévision 18
Horoscope 18	

LE SOLEIL

Avertissements aux conseils de comté:

Se transformer ou disparaître

Inauguration du Métro

MONTREAL (PC)—Les rames du métro de Montréal ont commencé à arriver aux quais du terminus Berri-Demontigny, peu après 2h, vendredi après-midi. En moins de 15 minutes, plus de 6,000 voyageurs sont descendus à la grande station du centre-est de la métropole, pour marquer l'inauguration du réseau métropolitain, depuis tant d'années attendu.

Les maires, les conseillers et les principaux représentants des divers milieux des banlieues faisaient partie du groupe.

Ils se sont embarqués au rythme de 300 à chacune des 19 stations, dans les diverses rames du métro venant du nord, du sud, de l'est et de l'ouest pour arriver à la station Berri-Demontigny.

Le signal du départ a été donné par M. Louis Joxe, ministre d'Etat français, qui représentait le gouvernement de la France.

Outre M. Joxe, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le président de la Commission de Transport de Montréal, M. Lucien L'Allier, ont adressé la parole aux Montréalais qui assistaient à l'expérience. L'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger, a donné sa bénédiction.

Le service régulier du métro pour les usagers de la métropole devait débuter à 4h 30, mais ce n'est que lundi que les services intégrés métro-autobus fonctionneront.

A. Bilodeau: "Je ne suis pas coupable"

Par Michel TRUCHON

"J'ai été condamné pour le meurtre d'Albéric Bilodeau, mais je ne suis pas coupable!"

André Lamothe, marchand de bois de Sainte-Foy, a lancé cette phrase à la fin de son long témoignage, ce matin, au procès de Jean-Jacques Gagnon, comptable de Montréal, accusé du meurtre qualifié d'Albéric Bilodeau, survenu le 18 septembre 1965.

Lamothe a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité après avoir été trouvé coupable de meurtre simple, par un jury de la Cour d'Assise, la semaine dernière.

C'est par la négative que le témoin a répondu à presque toutes les questions posées par Me Noël Dorion, qui lui demandait s'il avait participé aux assassinats de Paul Brie, Maurice Garneau, Rédempteur Faucher, (Suite à la page 2, 1ère col.

Autre nouvelle à la page 19

Dernier vendredi maigre

Ce sera peut-être, aujourd'hui le dernier vendredi maigre des 9 millions de Catholiques du Canada.

Réuni en assemblée plénière annuelle à Ottawa, depuis le début de la semaine, l'Episcopat canadien devait statuer sur la question, aujourd'hui. Et c'est, ce soir, vers 6 heures, à l'issue d'une conférence de presse, que l'on saura si la loi ecclésiastique du jeûne et de l'abstinence est modifiée au Canada, tel que ce fut le cas, en juillet dernier, pour les Catholiques d'Italie.

RESTRUCTURATION

Par ailleurs, la Conférence catholique canadienne, organisme qui groupe les cardinaux, archevêques et évêques du Canada, a doublé le nombre des membres de son conseil d'administration pour qu'il en résulte une meilleure représentation des régions et des réalités canadiennes. L'exécutif se compose maintenant du président et de quatre vice-présidents, deux (Suite à la page 2, 1ère col.

Par Lucien BOUCHARD

Alors que le ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, avait déclaré, hier soir, à l'occasion de l'ouverture du congrès de l'Union des Conseils de comté, qu'il n'est pas nécessaire de tout chambarder pour revaloriser le rôle des conseils de comté, ce matin, les panelistes dont le sous-ministre Me Jean-Louis Doucet, ont déclaré que les conseils de comté doivent se transformer ou disparaître.

Le projet énoncé par Me Doucet, ce matin, comme étant étudié en priorité par le ministre, soit de transformer les 74 conseils de comté en 40 conseils régionaux fut longuement critiqué par les congressistes, au cours de la séance.

Ceux-ci craignent surtout que les intérêts des municipalités rurales soient incompatibles avec ceux des municipalités urbaines et que ces dernières noient la représentation des municipalités rurales par le nombre.

M. Marcel Lambert, directeur général de l'Union des municipalités, a déclaré que les conseils régionaux n'empêcheraient pas sur la juridiction des municipalités, mais occuperaient un champ de responsabilité, présentement inoccupé.

PRUDENCE

Hier soir, le ministre Paul Dozois avait expliqué son point de vue en disant:

"Il suffirait à mon avis", a dit le ministre, "de changer la loi de façon à ce que toutes les municipalités fassent obligatoirement partie du conseil de comté. La loi pourrait également prévoir un mécanisme démocratique permettant la fusion volontaire de deux ou plusieurs comtés, si c'est le désir des intéressés."

LA FAUTE DE L'AUTRE

Le ministre Dozois a déclaré hier que c'était là un projet étudié par le ministre des Affaires municipales avant le 5 juin dernier. "Ce projet", a-t-il dit, "préconise le chambardement des limites des conseils de comté en utilisant le cadre des régions économiques et administratives du Québec, dont le découpage a été approuvé par l'ancien gouvernement."

"Il suffirait, à mon avis", dit-il, "de changer la loi de façon à ce que toutes les municipalités fassent obligatoirement partie du conseil de comté. La loi pourrait également prévoir un mécanisme démocratique permettant la fusion volontaire de deux ou plusieurs comtés, si c'est le désir des intéressés. De cette façon, on pourrait procéder par étapes et vous pouvez être assurés que si la fusion de comtés municipaux donne d'excellents résultats, les intéressés eux-mêmes la généraliseront, mais en le faisant selon leurs désirs et leurs besoins."

Le ministre a ajouté qu'il ne rejette pas d'autres solutions et qu'il est prêt à entendre et à discuter les propositions afin de réaliser dans l'harmonie la modernisation du régime municipal.

Le vice-président des Autobus-Québec-Ouest, M. Gérard Vincent, fut saisi de la question, au printemps dernier, par un représentant de Québec-Autobus. Ce seul entretien s'est fait par téléphone.

"On m'a fait des offres ridicules et inacceptables. C'était tellement ridicule que je n'ai même pas pris la peine d'y répondre".

Le gérant des Autobus Fournier, M. Jacques Fournier, se souvient d'une entrevue qu'il avait eue, en janvier ou février derniers, avec des représentants de Québec-Autobus. Pour lui, toutefois, la question ne fut abordée que superficiellement et il aurait voulu en arriver à une solution. M. Fournier croit que cette question de fusion doit être étudiée à son mérite, afin de voir clair dans le "tas de complications" qui s'y rattache.

A cours de notre courte enquête, il fut impossible de rejoindre des porte-parole des compagnies Autobus Charlesbourg et Autobus Gauthier.

M. Wilbrod BHERER
"La responsabilité du transport (Suite à la page 2, 1ère col.

Ville LaSalle

Neuf corps retrouvés

MONTREAL (UPI et PC) — Quatre nouveaux cadavres ont été retirés aujourd'hui des ruines encore fumantes de l'usine de Monsanto Chemical Company, à Ville LaSalle, en banlieue de Montréal, détruite hier soir à la suite d'une violente explosion.

Cinq autres personnes ont perdu la vie dans cette catastrophe.

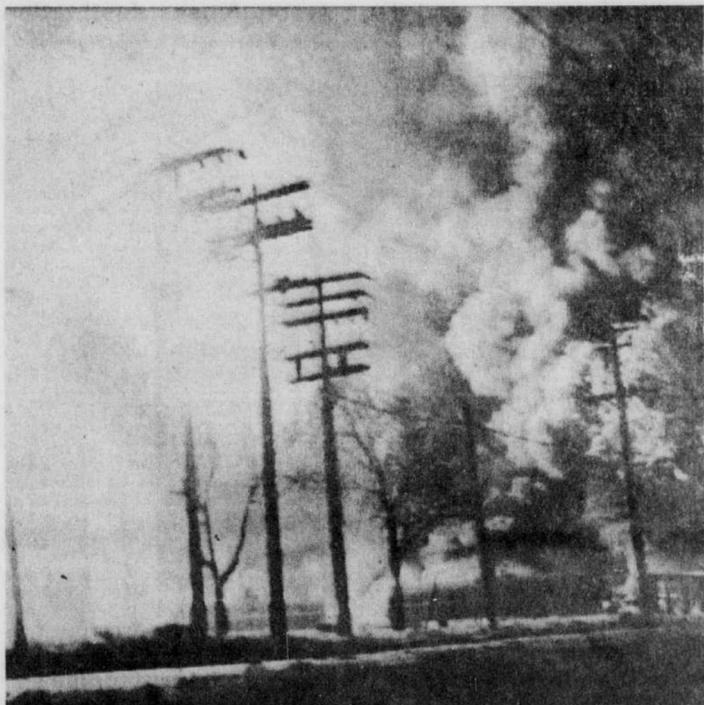
Les pompiers et les équipes de sauveteurs, grandement incommodés par la fumée dense et la chaleur intense, ont retrouvé les corps, portant ainsi à neuf le nombre des morts. Il semble qu'une seule personne manque à l'appel.

Les blessés, au nombre de dix, ont tous, sauf un, quitté l'hôpital de LaSalle où ils avaient été transportés.

LA CAUSE

"La cause de l'explosion ne sera pas connue avant plusieurs jours, et peut-être même des semaines," a déclaré M. Molyneux.

La détonation, qui a été entendue à des milles à la ronde et qui a brisé des fenêtres à plus d'un mille de distance, (Suite à la page 2, 1ère col.)



SPECTACLE TERRIFIANT — Les flammes jaillissent dans les airs, à l'usine Monsanto Canada, Limited, à LaSalle, après une série d'explosions. (Téléphoto PC)

Transport en commun: L'Etat appelé à créer une commission

Tel que l'avait prédit le maire Gilles Lamontagne, le conseil municipal de la Capitale a adopté une résolution, hier, pour demander au gouvernement provincial de former une commission pour étudier le grave problème du transport en commun dans la ville de Québec et sa banlieue.

Cette commission devrait avoir le mandat de faire, dans un délai maximum de six mois, les recommandations qu'elle jugera appropriées pour solutionner rapidement et équitablement ce problème "soit par la création d'une commission métropolitaine de transport, soit autrement".

La résolution a été proposée par le maire lui-même, à titre de président du comité exécutif et de maire et elle fut appuyée par le conseiller Armand Troitier, membre du comité exécutif.

Le maire Lamontagne a rappelé que la compagnie Québec-Autobus avait failli dans ses démarches pour fusionner les entreprises de transport en commun de la région de Québec. "Il ne nous reste plus, a dit M. Lamontagne, qu'à recourir aux autorités provinciales qui, seules, ont les outils nécessaires pour apporter une solution adéquate à ce problème.

Le conseiller Jules Blanchet a souligné l'importance pour l'industrie touristique d'un service de transport en commun, pour la capitale provinciale. Me Blanchet est le président du comité du Centenaire et de l'Exposition '67.

Derniers mots de Québec-Autobus et de Lamontagne

"On nous croit ou on ne nous croit pas", a répété encore cet avant-midi le porte-parole de Québec-Autobus, M. Jean-Paul Clavet, lorsqu'il fut porté à son attention que la majorité des compagnies d'autobus du Québec métropolitain n'avaient jamais discuté de fusion avec cette entreprise.

Ne voulant encore une fois commenter les informations, M. Clavet a signalé que certaines compagnies de transport en commun n'avaient pas nié avoir eu des entretiens avec Québec-Autobus.

"Convenez-vous que les compagnies qui ont été approchées pour discuter de la fusion ne sont pas la majorité?"

M. Clavet: "Peut-être pas..."

LE MAIRE LAMONTAGNE

Questionné sur le même sujet cet avant-midi, le maire de la ville de Québec a dit que sa déclaration de mercredi était fondée sur les propos qui lui avaient été tenus par les représentants de Québec-Autobus. "Ceux-ci m'ont déclaré avoir eu des entretiens avec des compagnies de transport en commun, au sujet de la fusion", a-t-il remarqué.

Voulant sans doute répondre à M. Wilbrod Bherer, importateur actionnaire des Autobus Fournier, le maire Lamontagne a répliqué que la ville de Québec (Suite à la page 2, 1ère col.

Les entretiens vraiment sérieux n'existeraient pas

Par Benoît LAVOIE

Aucun entretien sérieux n'aurait eu lieu entre la compagnie Québec-Autobus et les différentes entreprises de transport en commun de la périphérie de Québec, pour discuter d'une éventuelle fusion.

Pourtant, le maire Gilles Lamontagne annonçait, mercredi, que la compagnie Québec-Autobus avait admis l'insuccès de ses efforts pour obtenir des autres compagnies de transport en commun du Québec métropolitain qu'ils fusionnent leurs services.

Rejoints par téléphone, les représentants de la majeure partie de ces compagnies nous déclaraient n'avoir jamais été approchés par Québec-Autobus pour négocier un tel projet.

Pour sa part, le porte-parole de Québec-Autobus, M. Jean-Paul Clavet, n'a voulu faire aucun commentaire sur le sujet. Refusant de dire combien de compagnies de transport en commun avaient été approchées pour discuter de fusion, il s'est contenté de remarquer: "il faut prendre notre parole là-dessus".

COMMENTAIRES

Pour un, le propriétaire des Autobus Drolet, M. André Drolet, a déclaré ne jamais avoir été approché quant à ce projet de fusion. Commentant qu'il appartient aux autorités provinciales de régler le problème, il a ajouté qu'il serait heureux de savoir quelles compagnies furent "contactées" par Québec-Autobus.

M. Roger Hamel, propriétaire des Autobus Hamel, a déclaré sensiblement la même chose. Questionné sur l'opportunité de



CONFERENCE — Mgr Charles-H. Lévesque, évêque auxiliaire du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, consultent l'ordre du jour de la conférence nationale des évêques du Canada. (Téléphoto PC)

Neufs corps...

(Suite de la première page) s'est produite dans un groupe de réservoirs contenant des produits chimiques qu'on croit servir à la fabrication du plastique.

Ville LaSalle, située au sud-ouest de Montréal, avait connu une autre tragédie, il y a environ 18 mois, alors qu'une conciergerie avait explosé, tuant 28 personnes.

Dernier...

(Suite de la première page) pour les secteurs français et anglais.

De même, le nombre des membres des commissions épiscopales est passé de trois à six.

AIDE EXTERIEURE

D'autre part, la conférence catholique canadienne a annoncé la constitution d'un fonds national de secours aux pays en voie de développement.

Ce programme a été proposé par Mgr Martin Johnson, archevêque de Vancouver. Il a dit que le premier point de ce programme sera de faire comprendre aux Canadiens les réalités de la faim et de la pauvreté à travers le monde.

Mgr Albert Sanschagrin, d'Amos, a révélé que l'on a lancé il y a quelques mois, une campagne de souscription à travers le Canada pour recueillir entre \$700,000 à \$1,000,000, mais que l'objectif n'est pas encore atteint.

Un secrétariat formé d'évêques a été créé pour recueillir et administrer ces fonds. Il devra aussi veiller et travailler de concert avec les gouvernements de façon à éviter le double emploi de temps et d'argent.

Derniers mots...

(Suite de la première page) ne tenait aucunement à faire porter par d'autres une décision sur le transport en commun du Québec métropolitain.

"Nous croyons seulement que la ville n'a pas les outils nécessaires pour opérer une fusion du service, s'il y a lieu. Si nous réunissons les maires de banlieue pour discuter de la question, nous aboutirions sûrement à la même solution, soit de demander au gouvernement provincial d'apporter une réponse au problème du transport en commun dans la région", a-t-il remarqué.

M. Lamontagne ne croit pas que les entreprises de transport elles-mêmes, puissent prendre en mains la question d'une telle fusion. "Si la ville de Québec s'y intéresse, c'est seulement parce que la population de la ville y a intérêt. Nous ne voulons aucunement nous débarrasser du problème en le reléguant au gouvernement provincial, c'est plutôt parce que nous n'avons pas les moyens de l'étudier".

"Respectivement, les compagnies de transport de la région ont toutes un bon service. Il ne manque qu'une coordination", a-t-il conclu.

Les entretiens...

(Suite de la première page) port en commun dans une région revient aux villes", a déclaré M. Wilbrod Bhérier, l'un des plus importants actionnaires de la compagnie Autobus Fournier et président de la Commission des Ecoles catholiques de Québec.

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Bhérier a reproché au maire de Québec de vouloir faire porter par d'autres le poids de la décision sur le transport en commun. La première démarche, à son avis, serait de consulter toutes les villes impliquées pour savoir si réellement on désire la réalisation d'un tel projet et si la régionalisation d'un tel service est nécessaire.

"Si les conseils municipaux s'entendent sur ce point, ils n'auront qu'à créer une commission des transports qui achètera ensuite les différentes compagnies. Je ne voudrais pas, dit-il, que l'on fasse porter la responsabilité des décisions sur le dos des compagnies d'autobus qui n'ont pu réaliser la fusion aussi facilement que ne l'avait prévue M. Lamontagne.

A. Bilodeau ...

(Suite de la première page) Maurice Gingras et Paul Nadeau.

ADMISSION

Il a toutefois admis la longue série de condamnations antérieures que lui a lue Me Dorion: condamnations pour infractions à la loi des alcools, usage de faux, circulation de fausse monnaie, vols avec violence et incendies criminels.

Lamothe a cependant ajouté qu'il n'était pas coupable pour ce qui regarde les 20 accusations de complot et d'incendies criminels qui lui avaient valu dix ans de bagnes, en novembre 1965.

Le témoin a affirmé qu'après que Bilodeau ait été abattu et alors qu'on s'apprêtait à enterrement le corps, il avait aperçu la pelle et le seau contenant le caustique.

"Quand j'ai vu cette poudre, je ne savais pas ce que c'était. J'ai pensé que c'était de la dynamite et qu'ils voulaient faire sauter le cadavre..."

Une politique...

(Suite de la première page)

citoyens canadiens et d'autres résidents en permanence jouissent quant à l'entrée de leurs proches parents à titre d'immigrants parrainés. Les immigrants éventuels jouiront d'avantages plus restreints concernant le parrainage: pour y recourir, ils devront avoir vécu au Canada durant au moins cinq ans et devront avoir acquis la citoyenneté canadienne.

Cette nouvelle politique d'immigration réduit les privilèges de parrainage de futurs immigrants par des immigrants reçus qui n'ont pas encore obtenu la citoyenneté canadienne. Ceux-ci ne seront autorisés qu'à parrainer des personnes "réellement à leur charge".

"Toutefois, ajoute le Livre blanc, elle donnera à cette même catégorie de personnes — immigrants reçus — le privilège de parrainer des parents d'Asie ou d'Afrique", alors que jusqu'ici le privilège ne touchait que des parents en Europe ou dans les Amériques.

Instruction exigée Le Livre blanc prévoit cependant une période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

enfants célibataires d'un fiancé ou d'une fiancée, des petits-enfants orphelins et des frères ou des soeurs orphelins de moins de 16 ans.

"La seule restriction, précise le Livre blanc, est que les parents qui ne font pas partie de la famille immédiate devront savoir lire et écrire et, dans le cas des hommes, qui peuvent faire partie de la population active, ils devront avoir l'équivalent du cours primaire canadien ou posséder une compétence professionnelle en demande au Canada".

Le Livre blanc prévoit également que les immigrants reçus pendant la période transitoire de six ans durant laquelle les immigrants reçus pourront comme par le passé parrainer, en outre des personnes directement à leur charge, des proches parents comme des frères et soeurs adultes.

Par ailleurs, en vertu du régime proposé, les immigrants qui ont acquis la citoyenneté canadienne pourront parrainer des neveux ou des nièces âgés de moins de 21 ans, ce qui ne pouvait se faire jusqu'ici à moins qu'ils n'aient été orphelins, les

Points saillants

(Suite de la première page) leurs proches parents de différentes classes reconnues, de tous les pays d'Europe ou des Amériques.

— Ceux qui ne sont pas citoyens canadiens mais qui vivent en résidence permanente pourront recourir aux privilèges du parrainage au même titre que les citoyens, au cours des six prochains années. Mais ultérieurement, les résidents qui ne jouiront pas de la citoyenneté canadienne ne pourront parrainer que les personnes à leurs charges.

— Les personnes désavantagées d'un point de vue mental ou physique pourront entrer au Canada à l'avenir, pourvu qu'elles ne soient pas un danger à la société et qu'elles puissent recevoir les soins requis.

— Les dispositions visant à supprimer l'entrée de criminels ou l'entrée illégale au Canada seront désormais plus sévères.

— De nouvelles modalités de surveillance intérieure seront mises en oeuvre dans le dessein de réglementer l'entrée d'un grand nombre de non immigrants à chaque année.

— Le nouveau projet de loi concernant les voies de recours dont le parlement est saisi accordera une plus grande protection aux immigrants comme aux non immigrants.

— Les méthodes d'enquête concernant l'immigration seront améliorées.

— Les pouvoirs laissés à l'arbitrage du ministre seront désormais plus restreints.

— On adoptera de nouvelles méthodes d'examen concernant

les proches que l'on pourra parrainer, quelque soit leurs pays d'origine.

— Les prêts d'indemnités de passage s'appliqueront désormais à tous les immigrants non parrainés de quelque pays que ce soit.

— On améliorera les services d'orientation, de réception et d'établissement.

— On aura recours à de nouvelles consultations dans le dessein d'accroître l'aide apportée aux immigrants dans l'étude des langues officielles du Canada, dans leur façon de s'adapter à nos coutumes et de s'établir convenablement chez nous.

Clifton Webb est mort

HOLLYWOOD (UPI) — Clifton Webb, âgé de 71 ans, le M. Belvedere du cinéma, bien connu pour ses rôles de garde-d'enfants, est décédé hier soir.

La Croix-Rouge canadienne fête cette année le vingtième anniversaire de son Service de Sécurité Aquatique.

ANNONCE VOTRE DENTIER vous gêne-t-il? Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, votre même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

COPENHAGUE-MOSCOU

Au départ de Montréal, à dater du 1er novembre, Air Canada ajoute à son réseau international deux prestigieuses destinations.

L'inauguration d'un nouveau service aérien de première importance marque une étape essentielle dans l'expansion du réseau d'Air Canada.

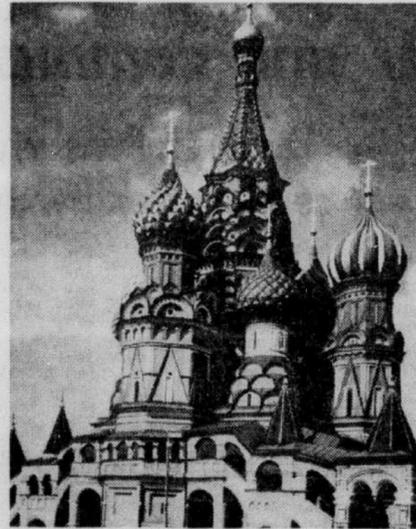


La jolie naïade d'Andersen garde l'entrée du port de Copenhague.

Air Canada vous emmène à Copenhague — porte de la Scandinavie — beauté, gaieté et gourmandise!

Dans les rues de Copenhague les vieux loups de mer coudoient les plus grands orfèvres. Et dans leurs ateliers, des ébénistes célèbres traitent leurs clients comme autant d'amis. Certains menus ont quatre pieds de longueur: de quoi satisfaire les plus grands appétits... Dans les mains de cuisinières souriantes, les sandwiches deviennent des oeuvres d'art. Et les jardins de Tivoli ont presque le monopole de la joie! Le temps d'une longue promenade: bateaux, trains et avions vous font découvrir les fjords de la Norvège, la Suède et

ses audaces, les beautés insoupçonnées de la Finlande mystérieuse. Les Scandinaves, vous le savez, sont les maîtres de la forme moderne. Du cristal, de l'argent, du teck et du tissu, ils font des miracles de simplicité et de grâce! Chasseurs de souvenirs, prenez garde: mille tentations vous attendent, qui risquent de vous faire tourner la tête! Ne perdez pas une seconde: sortez vos cartes touristiques, mobilisez les brochures et préparez, sur le champ, votre aventure en Scandinavie.



Les dômes dorés de St-Basile, sur la Place Rouge, à Moscou.

Première liaison aérienne directe entre l'Amérique du Nord et l'U.R.S.S.: Air Canada!

Dans la soirée du 1er novembre, un DC-8 arborant la feuille d'érable du Canada décollera à destination de l'aéroport international de Sheremetievo, près de Moscou. Ainsi se trouvera inaugurée, en collaboration avec Aeroflot, la ligne aérienne nationale russe, la première liaison aérienne directe entre le Canada et l'U.R.S.S. Dès lors, le réseau d'Air Canada couvrira la moitié de la terre: depuis la côte du Pacifique jusqu'au coeur de l'Union Soviétique. En quelques heures, le visiteur venu du Canada se trouvera au pied des anciens

créneaux de brique du Kremlin. Devant ses yeux, les coupes d'or de Saint-Basile. A deux pas l'immense G.U.M. — le plus grand magasin du monde. Et le soir, une représentation éblouissante du corps de ballet du Bolshoi. Allez à Moscou: voyage inoubliable dont vous parlerez toute votre vie! Votre agent de voyages est un spécialiste: il vous donnera tous les détails nécessaires sur votre aventure en Scandinavie ou en U.R.S.S. Si vous préférez, appelez Air Canada à 692-0770 et à Chicoutimi, appelez 543-7788.



AIR CANADA

Advertisement for fire prevention. It features a stylized illustration of a hand holding a lit match. The text reads: 'PENSEZ AU FEU: PRÉVENEZ L'INCENDIE'. Below the illustration is a circular logo with the text 'PRÉVENIR LES INCENDIES' and 'L'ÉVÉNEMENT'. At the bottom, it says 'Ce message d'intérêt public est publié par LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO'.



A Ottawa avec Amédée Gaudreault

Pearson analyse et MacEachen démarre

OTTAWA — La Chambre a enfin abordé, hier, le débat sur l'assurance-maladie, tandis que les libéraux, M. Pearson en tête, analysaient avec un tantinet d'appréhension ce qui s'est dit et fait à leur récent congrès national.

D'abord le bill de l'assurance-maladie: Tel qu'on l'avait prévu, M. Allan MacEachen a proposé la deuxième lecture du projet de loi en indiquant qu'il présentera, plus tard, un amendement stipulant que le programme pourra entrer en vigueur "avant le 1er juillet 1968". Le document, dans sa forme actuelle, parle plutôt du 1er juillet 1967. Mais on sait que récemment, MM. Sharp et Pearson avaient annoncé que le projet serait retardé d'un an. L'amendement MacEachen sera le compromis auquel on est arrivé, en fin de semaine, à la suite de discussions laborieuses au sein du Cabinet et la part... explosive qu'y prit M. Jean Marchand, comme je l'ai révélé, ici, au début de la semaine. M. MacEachen, que M. Knowles a accusé d'avoir prononcé un discours "timide", n'avait certes pas le panache qu'il a affiché dans d'autres engagements parlementaires, mais son geste, définitivement, indique qu'il considérait avoir obtenu un compromis suffisant pour rester dans le Cabinet. Il a aussi déclaré qu'il espérait que les conditions économiques permettront au gouvernement de lancer le programme "bien avant juillet 1968". L'opposition, qui le traite toujours avec beaucoup de déférence, ne l'a pas interrompu et c'est à peine si on l'a ironiquement invité à "y aller" quand il a dit qu'il n'avait pas l'intention "d'expliquer tous les détails qui ont amené le gouvernement à retarder ce projet".

Le premier ministre Pearson n'a quitté la Chambre qu'après les discours de M. MacEachen, et, durant le reste de l'après-midi, il n'y a eu qu'une quarantaine de députés aux Communes, indice du peu d'intérêt que suscitait soudain le débat, même si l'on prévoit qu'il ne se terminera qu'au début de la semaine prochaine.

Les conservateurs, au lieu de faire ouvrir les hostilités par un ancien ministre, ont plutôt confié ce rôle à un sympathique, mais obscur député, le docteur P.B. Rynard, qui a finalement inscrit un amendement en quatre points préconisant la "coopération assurée des provinces, le choix par l'individu de "son" programme, des recherches médicales accrues et l'assurance que les nécessaires seront soignés". M. MacEachen a soutenu que ces objectifs étaient déjà recherchés par son bill ou par d'autres lois. Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a donné raison à M. Rynard en disant qu'on pourra interpréter le degré de similitude... en votant pour ou contre l'amendement, tout simplement!

Le meilleur discours du côté de l'opposition a été donné par M. Stanley Knowles, du NPD, qui a annoncé que son parti va voter... pour le bill original, donc pour l'entrée en vigueur du programme en 1967! Il a accusé les libéraux d'avoir violé un engagement solennel, d'effectuer une "retraite" en parlant de flexibilité, les invitant, puisqu'ils "parlent de "Medicare" depuis 1919, à attendre 1969" pour faire un... cinquantenaire de l'événement. M. Réal Caouette a déclaré que si le bill ne doit entrer en vigueur que dans 12 à 24 mois, il aurait été plus logique pour le gouvernement de faire d'abord étudier un bill destiné à porter à \$105 par mois le revenu minimum des citoyens admissibles aux pensions de vieillesse.

On ne prévoit pas de situation corsée au cours de ce débat, maintenant que le clan MacEachen a obtenu un compromis chez les députés ministériels; chez les conservateurs, où l'influence de M. John Robarts et même des... créditistes Bennett et Manning se fait sentir, on n'a pas l'intention de s'adonner à une lutte à fond, comme l'indiquent déjà l'amendement à la guimauve du docteur Rynard et la présence de celui-ci en toute première ligne. Le moment le plus intéressant du débat viendra sans doute quand on votera sur l'amendement MacEachen destiné à inscrire les mots: "Pas plus tard que le 1er juillet 1968".

On sait que ce programme national d'assurance-maladie doit être administré par les provinces, Ottawa se contentant d'en payer la moitié des frais, soit un don de quelque 340 millions de dollars pour la première année. M. Sharp a reculé la date du "départ" au nom de la lutte à l'inflation, mais il est clair aussi que la décision d'Ottawa n'a pas déçu à quelques chefs provinciaux, dont MM. Robarts et Johnson, pour plusieurs autres raisons.

CONGRES LIBERAL ET BILINGUISME

Et le congrès libéral? Il en résulte un phénomène tragi-comique sur le flux et le reflux du traitement accordé à la question du bilinguisme, au cours de ces assises.

Mardi, on s'en souvient, un groupe de partisans d'une intervention accrue du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation, ont manœuvré de façon à passer... un Québec aux délégués de cette province. Mercredi, dans la presse de langue française, le coup était dénoncé et on parlait même de "hache dans la constitution".

Mais mercredi, une contre-offensive, principalement amorcée par M. Maurice Sauvé, fut déclenchée et dura toute la journée. Ayant manqué une des séances, je n'ai pu signaler, ici, hier, l'importance de plusieurs des interventions majeures dont celles de MM. P.-E. Trudeau et Jean Marchand.

Pourtant, dans l'ensemble, les résultats ont apparemment dépassé, mercredi, sans qu'on s'en rende trop compte... les espérances! Et il fallait voir, à... leur tour, les manchettes des journaux de langue anglaise, hier, en commençant par la "Gazette" et le "Globe and Mail", qui signalaient notamment l'adoption d'une résolution pronant que "les fonctionnaires fédéraux de villes bilingues soient obligés de savoir les deux langues". Comme "les" c'est... tous, on en concluait immédiatement qu'on réclamait, par exemple, le bilinguisme de tous les fonctionnaires à Ottawa! Il est clair que les Canadiens français n'en demandent pas tant et que l'on veut surtout le redressement graduel, aussi rapidement que possible, d'une inégalité qui joue indéniablement au détriment des nôtres. Mais certains politiciens de langue anglaise agitent encore, avec un succès qui étonne d'ailleurs, l'épouvantail voulant qu'on réclame l'ostracisme ou le "blocage" de tous les fonctionnaires non bilingues, quelle que soit par ailleurs leur compétence.

On devine aussi le drame dans les journaux de langue anglaise d'Ottawa, dont les reporters rejoignent M. Pearson pour lui signaler avec horreur ce que son parti... avait fait, à son congrès! "P.M. Red-Faced", affichait dans un titre le "Journal". Et le premier ministre libéral, lisait-on, "embarrassé", a dû "rejeter en pratique" la résolution adoptée par son parti. Le "Citizen" annonçait de son côté que pour M. Pearson une telle résolution n'était pas le programme officiel du parti, celui-là continuant d'être l'effort entrepris depuis quelques années par le gouvernement actuel "pour augmenter graduellement le bilinguisme dans la fonction publique".

Ces incidents surviennent dans un parti qui invoque son passé et se félicite d'avoir un chef comme M. Pearson pour établir qu'il éclipse ses rivaux quand vient le temps de faire l'unité nationale, à un congrès de... penseurs, pour qui l'expérience deviendra sans doute une leçon les incitant à comprendre qu'ils ont encore eux aussi du progrès à réaliser. Un congrès où l'on tient tant d'"ateliers" à la fois risque aussi d'en produire de... belles et je signale, hier, comment on a failli, à un moment, mercredi, "amender"... tout bonnement la constitution à propos des ressources hydrauliques! Je suppose encore que les libéraux vont réfléchir longuement... avant de donner suite à une autre résolution du récent congrès qui préconise l'instauration d'un marché commun en Amérique du Nord!

L'assurance-maladie, avant '68, si possible

Jean Marchand menaçait de démissionner

OTTAWA D'après la (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan MacEachen, a dit, hier aux Communes, que, si les conditions économiques et financières le permettaient, le programme du régime national d'assurance-santé serait mis en vigueur avant le 1er juillet 1968.

M. MacEachen, ouvrant le débat à l'étape de la seconde lecture du projet de loi, a dit que rien ne saurait plaire davantage au gouvernement que la possibilité de mettre en application ce programme avant la date prévue.

Le mois dernier, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, avait mentionné qu'à cause de la situation économique actuelle, le régime qui devait entrer en vigueur le 1er juillet 1967 était reporté au 1er juillet 1968.

De source bien renseignée, on a appris que M. Sharp a donné l'assurance que le régime serait mis en application avant 1968, si la chose est possible. M. Sharp était absent des Communes à l'ouverture du débat.

Le ministre de l'Immigration et de la Main-d'œuvre, M. Jean Marchand, avait menacé de remettre sa démission si cette assurance écrite n'était pas donnée.

CHANGEMENTS AU PROJET

Les conservateurs ont proposé, hier, des changements radicaux au projet de régime national d'assurance-santé.

L'amendement conservateur a été présenté par H. P.B. Rynard (PC) - Simcoe Est.

Selon ce dernier, le gouvernement ignore dans son projet de loi plusieurs problèmes fondamentaux et il croit que le régime ne saurait être satisfaisant.

à moins de remplir les conditions suivantes:

— Collaboration des provinces dans la mise en application des programmes fédéraux - provinciaux;

— liberté du choix pour l'individu;

— clause permettant d'effectuer des recherches médicales suffisantes et d'avoir au Canada un personnel médical assez nombreux;

— clause permettant aux personnes dans le besoin de bénéficier des avantages du régime.

L'opposition conservatrice, tout en admettant qu'il faut donner aux Canadiens un régime assurant le plus grand nombre possible de soins médicaux, croit que le projet de loi ne saurait être satisfaisant s'il ne remplait pas ces quatre conditions.

M. Rynard a déclaré que les médecins quittent le Canada parce qu'ils ne peuvent y donner le service qu'ils doivent dispenser, ajoutant que nous avons un besoin urgent de médecins.

Le député croit que le gouvernement propose délibérément un projet inacceptable pour les provinces précisément pour avoir une excuse pour retarder sa mise en application.

M. Rynard a demandé entre autres que le gouvernement accorde des subventions accrues pour la construction d'hôpitaux, disant que la subvention actuelle de \$2,000 par lit ne couvre que 15 pour-cent du coût total de la construction.

CRITIQUES

Le projet de loi stipule que le gouvernement fédéral paiera la moitié du coût des programmes provinciaux d'assurance-santé à condition qu'ils soient universels, transférables, aussi complets que possible et administrés par des organismes publics.

Le parti libéral avait promis au cours de la dernière campagne électorale, de mettre ce programme en vigueur pour le 1er juillet 1967 et plusieurs députés à la conférence nationale du parti, tenue à Ottawa en fin de semaine, ont formulé de sévères critiques à l'endroit du gouvernement pour avoir reporté à plus tard son entrée en vigueur.

M. MacEachen a dit hier aux Communes qu'il regrette que le gouvernement ait eu à adopter ce délai, mais qu'il n'en tenait pas moins à respecter son engagement.

Ce délai, a expliqué le ministre, a été causé par la situation économique qui prévaut actuellement. Mais, le gouvernement est bien déterminé à assurer l'entrée en vigueur du programme pour au plus tard le 1er juillet 1968.

D'ici là, a ajouté M. MacEachen, le gouvernement étudiera sérieusement les conditions économiques et, si la situation permet la mise en application du régime d'assurance-santé avant cette date, rien ne saurait plaire davantage au gouvernement que de remplir sa promesse avant cette date-limite.

Cette flexibilité, dit-il, sera assurée par un amendement au texte du projet de loi après l'étape de la deuxième lecture, ce qui constitue l'approbation en principe.

Le ministre a également fait savoir que le gouvernement n'a pas l'intention de renvoyer le projet de loi à un comité pour plus ample étude.

Durant la période de questions, il a dit à M. Marvin Howe (PC - Wellington - Huron) que le bill en question était très court et qu'il parlait par lui-même.

M. Gordon Aiken (PC - Party Sound-Muskoka) a demandé au ministre pourquoi le gouvernement n'avait pas décidé de te-

nir des audiences publiques afin de pouvoir entendre des témoins dire ce qu'ils pensent du projet.

M. MacEachen a répondu que les renseignements nécessaires étaient contenus dans le rapport de la commission royale d'enquête sur la santé et que d'ailleurs ce sont les provinces qui sont responsables de la bonne marche des programmes.

Selon le ministre, le qualificatif "universel" appliqué au régime devra signifier la participation d'au moins 90 pour-cent de la population d'une province.

Après deux ans d'existence, 95 pour-cent de la population devrait être comprise dans ce régime.

LE NPD

Le porte-parole du Nouveau parti démocratique, M. Stanley Knowles, (Winnipeg Nord Centre) a déclaré par sa part qu'en demandant un délai et en voulant changer les quatre conditions de base, le gouvernement mettait fin au mythe que le parti libéral est le parti du progrès.

Faisant allusion à la déclaration du ministre des Finances, M. Knowles a ajouté qu'il est évident que M. Sharp est devenu la grande puissance au sein du gouvernement, mais que c'est honteux de rejeter ainsi des promesses solennelles faites durant la campagne électorale.

Le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a dit de son côté qu'il appartenait aux provinces d'administrer entièrement leurs régimes d'assurance-santé, puisque la santé tombe sous la juridiction provinciale.

Selon lui, il faut remplacer le projet actuel par un dividende qui permettrait à tous les Canadiens d'acheter la police privée d'assurance de leur choix, ce qui assurerait le respect de leur liberté.



CONSEILS DE COMTE — MM. François-Eugène Mathieu, ministre d'Etat attaché au Bien-être et à la Famille; A. Perron, président de l'Union des conseils de comtés; et Paul Dozois, ministre des Affaires municipales.

L'Union des conseils de comté

Vues identiques sur la formule de régionalisation municipale

Par Lucien BOUCHARD

Le président de l'Union des conseils de comté, M. A. Perron, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, hier, à Québec, que les vues des deux associations, soit celle qu'il préside et celle de l'Union des municipalités, sont identiques en ce qui concerne la nouvelle structure des organismes municipaux.

"Les deux exécutifs,

a-t-il dit à l'occasion de l'ouverture du congrès de l'organisme qu'il dirige, sont d'accord sur le principe et les modalités de la nouvelle formule de régionalisation municipale du Québec, qui prévoit la création de 40 conseils régionaux municipaux pour succéder aux présents conseils de comté auxquels appartiendraient les municipalités.

Cette "restructuration" des conseils de comté nécessiterait une fusion du Code municipal et de la Loi des cités et villes, fusion qui est actuellement à l'étude au ministère des Affaires municipales. Conformément aux explications données par le sous-ministre des Affaires municipales au congrès de l'Union des municipalités, la semaine dernière, le président a dit que le con-

seil régional se composerait d'un représentant par municipalité ayant une population atteignant 5,000 âmes. Pour chaque tranche supplémentaire de 5,000 de population, une municipalité aurait droit à un autre représentant jusqu'à un maximum de 7 représentants désignés par le conseil municipal.

Le conseil régional municipal serait composé d'un comité exécutif de 7 membres élus au sein du conseil régional. Le président du conseil régional et de l'exécutif serait choisi par tout le conseil régional, parmi les sept membres du comité exécutif.

Le financement du conseil serait réparti entre les municipalités de la région, sur une base d'évaluation foncière et per capita.

Les frais de travaux seraient répartis selon le même principe déjà utilisé pour les municipalités urbaines et prescrit par la Loi des cités et villes. Dans le cas de régions sous-développées, l'Etat provincial devrait contribuer aussi longtemps que ces régions ne seraient pas en mesure de se suffire à elles-mêmes.

Le président a dit que cette proposition sera présentée aux délégués, au cours du congrès. Il a dit également qu'il appartient à l'assemblée générale de se prononcer sur la fusion éventuelle des deux organismes, soit l'Union des municipalités et l'Union des conseils de comté. Signalement en passant que les deux organismes ont fait part de leurs vues dans un communiqué commun qui a été remis à la presse, hier.

Hausse du salaire minimum

Revenus supplémentaires à 100,000 travailleurs

Par Normand Girard

Le gouvernement du Québec vient de poser un premier geste visant à assurer aux travailleurs du Québec un salaire horaire minimum de \$1.25 d'ici 1968 en décrétant une hausse de \$0.20 qui atteindra 100,000 travailleurs du Québec d'ici le 1er avril 1967.

La nouvelle a été annoncée, hier soir, par le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, au cours d'une conférence de presse. M. Bellemare a précisé que la hausse du salaire horaire acceptée par la Commission du salaire minimum à sa recommandation procurerait à ces ouvriers des revenus globaux supplémentaires de quelque 2 millions de dollars par mois, soit environ \$10,000,000 de plus d'ici le 1er avril 1967.

M. Bellemare a également signalé qu'une première hausse de \$0.10 du salaire horaire entrera en vigueur le 1er novembre 1966 et une deuxième hausse de \$0.10 entrera en vigueur le 1er avril 1967.

En vertu du nouveau décret, les salariés âgés de moins de dix-huit ans de la région de Montréal métropolitain, comprenant l'île de Montréal, l'île Jésus, l'île Bizard et les districts électoraux de Chambly et de Tailon, verront leur salaire horaire passer de \$0.65 à \$0.75 dès le 1er novembre et de \$0.75 à \$0.85 dès le 1er avril 1967.

Les mêmes travailleurs du reste de la province verront leur salaire horaire passer de \$0.60 à \$0.70 le 1er novembre 1966 et de \$0.70 à \$0.80 le 1er avril 1967.

Quant aux salariés à l'essai durant les soixante premiers jours ouvrables de la région de Montréal, leur salaire horaire passera de \$0.75 à \$0.85 le 1er novembre 1966 et \$0.85 à 0.95 le 1er avril 1967.

Ceux du reste de la province verront leur salaire horaire porter de \$0.70 à \$0.80 le 1er novembre 1966 et de \$0.80 à \$0.90 le 1er avril 1967.

Tous les autres salariés de la région de Montréal verront leur salaire horaire porter de \$0.85 à \$1.00 le 1er novembre 1966 et de \$1.00 à \$1.05 le 1er avril 1967. Ceux du reste de la province verront le leur porter de \$0.80 à \$0.90 le 1er novembre et de \$0.90 à \$1.00 le 1er avril 1967.

Enfin, les gardiens logés gratuitement, verront leur rémunération porter de \$45 à \$50 par semaine dès le 1er novembre 1966, s'ils sont dans la région de Montréal, et de \$50 à \$55 par semaine le 1er avril 1967.

Ceux du reste de la province verront le leur porter de \$40 à \$45 le 1er novembre 1966 et \$45 à \$50 le 1er avril 1967.

M. Bellemare a ensuite expliqué que le gouvernement avait décidé de procéder par étapes dans la hausse du salaire minimum de façon à permettre à l'industrie d'absorber les déboursés supplémentaires que lui feront encourir ces hausses de salaires.

Il a également exprimé l'espoir que la décision sera bien accueillie dans tous les milieux, tant par ceux qui devront en payer le coût que par ceux qui en bénéficieront parce que le gouvernement, dit-il, a voulu, selon les impératifs de 1966, répondre à des besoins urgents.

Notons que le ministre du Travail s'absentera de son bureau et de la province pour les quinze prochains jours à compter de dimanche.

M. Bellemare se rendra dans une clinique renommée de Boston afin de se soumettre à des examens de routine. "Je suis en excellente santé, dit-il, et je veux le demeurer".

Nugent veut empêcher Paul Hellyer de siéger

OTTAWA (D'après la PC) — M. Terry Nugent, député progressiste-conservateur, a souligné, hier, aux Communes, une question de privilège pour protester contre certains mots que le ministre de la Défense a dirigés contre lui, notamment, qu'il décrivait l'accusation du député comme étant un "simulacre" d'accusation.

Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a refusé de permettre le débat, mentionnant que le point soulevé par le député d'Edmonton-Strathcona ne constituait pas une question de privilège.

M. Nugent a, par ailleurs, déclaré en Chambre qu'il allait préparer une motion écrite visant à mettre en doute le droit du ministre de la Défense d'occuper son siège aux Communes, "alors qu'une accusation très sérieuse pèse sur lui".

Il a affirmé, que les témoignages de toutes les personnes qui ont comparu durant l'étape devant le Comité parlementaire de la défense "doivent être mis en doute".

M. Terry Nugent tentait de nouveau, hier, de provoquer un débat sur l'accusation qu'il a portée contre le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, selon laquelle celui-ci aurait violé les privilèges de la Chambre en triturant le mémoire préparé par le contre-amiral William Landymore, avant de le présenter au comité parlementaire de la Défense.

Le député d'Edmonton-Strathcona a demandé la convocation du Comité des privilèges et élections pour examiner le témoignage du contre-amiral Landymore et de tous les autres témoins qui ont comparu devant le Comité de la défense.

"Après ce que l'on sait des changements opérés au ministère de la Défense dans le témoignage écrit du contre-amiral Landymore, les témoignages de tous les autres témoins doivent être mis en doute," a-t-il dit.

La veille, M. Nugent affirmait en Chambre qu'il possédait une déclaration assermentée du contre-amiral selon laquelle 4 pages avaient été biffées de son mémoire et remplacées par deux nouvelles pages, pendant que le mémoire se trouvait dans le bureau du ministre de la Défense.

BUREAUX A LOUER
435, Grande-Allée Est, près du parlement Stationnement.
Tél.: 529-2949

INFIRMIERE LICENCIEE
Demandée
Pour hôpital de 10 lits sur la Côte Nord. Très bonnes conditions de travail et de salaire. Semaine 40 hrs. Congés statutaires. Téléphoner: Québec 322-3652 ou écrire C.F. 1004, Québec 2.

A VENDRE
Concasseur primaire portatif
Cedarapids 25 x 40
Parfaites conditions.
MORIN INC.
3041 rue Laberge
Ste-Foy, Qué. - 656-9575
Rivière-du-Loup, Qué.
862-3528

SIMPSONS-SEARS SALON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

MARCHAND véritablement canadien-français

CENTRE PHILATELIQUE DE QUEBEC INC.
Tél.: 529-4412
Place Jacques-Cartier
Sous-Sol Hôtel St-Roch
TIMBRES MONNAIES

Docteur **REMY BEAULIEU** o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne, Qué.
TEL: 524-2413
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes
STATIONNEMENT au carré Jacques-Cartier

MORIN INC.
3041 rue Laberge
Ste-Foy, Qué. - 656-9575
Rivière-du-Loup, Qué.
862-3528

Au congrès d'Ottawa

A la suite d'une imprudente incursion dans la juridiction provinciale...

La résolution initiale du congrès était malheureuse. La présence d'un très fort contingent de députés des provinces de l'Ouest...

Le premier ministre Johnson n'a pas tardé à affirmer, aussitôt après cette prise de position du congrès fédéral libéral...

Mais, il n'est pas sûr qu'il faille poser le problème dans les termes de M. Johnson, qui est intéressé à tirer la couverture de son côté...

S'il est un domaine où le respect de la juridiction de l'autonomie provinciale est vital c'est bien celui de l'enseignement qui touche directement à la langue et à la culture...

Vitalité des petites entreprises

Dans un monde où la tendance est à la centralisation bien des gens croient que la petite entreprise est appelée à disparaître...

Tel n'est pas le cas si l'on s'en tient à une étude faite aux Etats-Unis par la Chase Manhattan Bank. Elle révèle que malgré la tendance à la concentration des grandes sociétés...

Il y a plusieurs aspects de l'économie actuelle et future qui favorisent les petites et moyennes entreprises, écrit la banque...

L'étude signale qu'en 1955, les 750 entreprises les plus importantes des Etats-Unis fournissaient 19 pour cent des emplois de la nation...

Ces statistiques sont encourageantes car la stabilité, l'expansion de la petite industrie est essentielle au maintien d'un équilibre économique sans lequel bien des régions seront affectées d'un chômage chronique grave.

On sait qu'au Québec, on compte encore un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui ont de graves problèmes à résoudre. Elles ont besoin de renseignements plus précis, de techniciens, de conseillers...

La petite entreprise chez nous a besoin de l'aide des gouvernements et des municipalités. Elle devrait bénéficier de dégrèvements de taxes et d'impôts...

Pour progresser la petite industrie a surtout besoin d'une aide financière, de bénéficier de prêts à long ter-

phénomène d'unification universelle, il n'est plus aussi facile qu'en 1867 de séparer de façon étonnante les diverses juridictions...

Du point de vue financier, le ministre Sharp s'est engagé dans la bonne voie, lors de la dernière conférence fiscale, en mettant les provinces devant leurs propres responsabilités...

Sur le plan de l'enseignement proprement dit, il est heureux que le congrès libéral, après l'intervention des députés du Québec et des ministres fédéraux les plus influents...

On constate à l'heure actuelle que dans tout fédéralisme qui fonctionne bien, ces principes en apparence contradictoires de séparation et de collaboration des pouvoirs deviennent comme une seconde nature...

Nous sommes précisément engagés dans ce processus au Canada. ceux qui refusent de reconnaître ces faits élémentaires, autant au Canada anglais qu'au Canada français...

me. Plusieurs petits patrons hésitent à faire connaître leurs besoins financiers, à recourir par exemple à la Banque d'expansion industrielle qui a pourtant des succursales dans plusieurs endroits de la province...

PROPOS D'ACTUALITE

Le contrôle des dépenses électorales

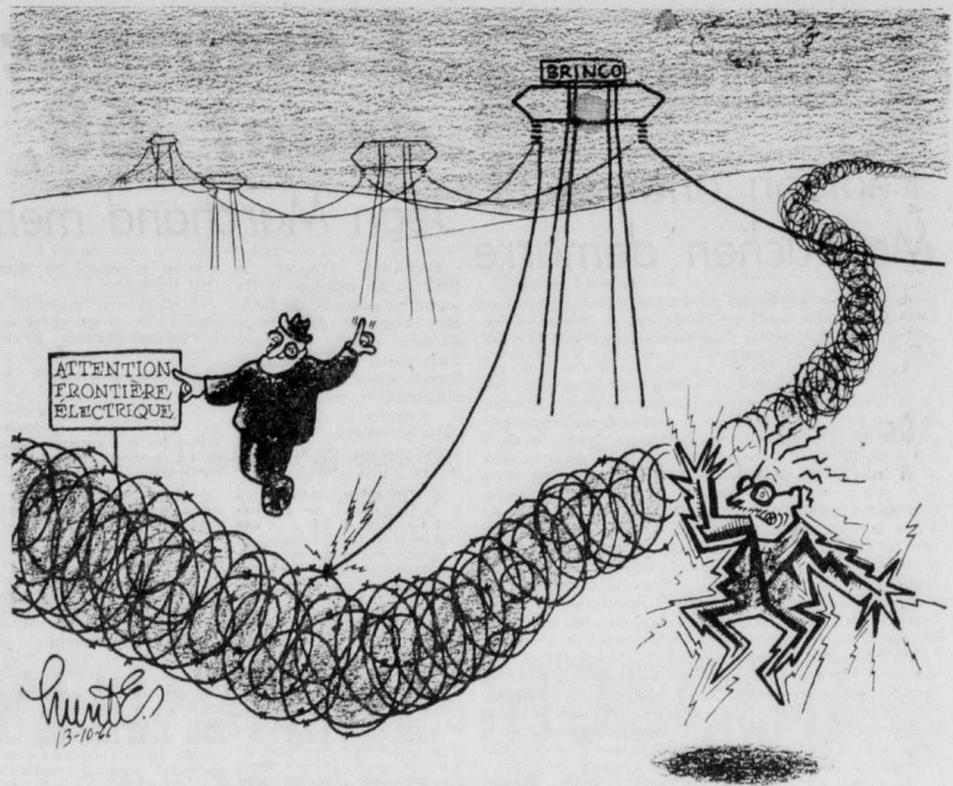
En octobre 1964, le gouvernement fédéral chargeait un comité d'étudier les moyens de limiter et de contrôler les dépenses électorales; le Secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh vient de déposer aux Communes son volumineux rapport de 562 pages...

Les dépenses électorales sont devenues dans nos Etats modernes, une sorte de sine qua non de la démocratie: un candidat doit pouvoir se permettre d'investir des sommes importantes en dépenses de toutes sortes s'il veut parvenir à la population...

Si nous avons eu au moins quatre partis politiques en lice lors des dernières élections provinciales, nous le devons en bonne part aux amendements apportés à la loi électorale; il est peu probable que le RIN ou le RN aient su s'offrir le luxe d'une campagne sans le secours des remboursements légaux...

Le seul résultat probant, obtenu jusqu'à maintenant par la législation régissant les dépenses électorales a été de permettre à des énergies neuves de se faire valoir; les grands partis jouissent encore de leurs caisses électorales et du surplus de disponibilités financières qu'elles leur assurent...

Les recommandations du rapport fédéral que le Secrétaire d'Etat vient de déposer en Chambre tournent autour de



SMALLWOOD: "FAUT PAS TOUCHER!"

L'OPINION DU LECTEUR

Lettre à l'hon. D. Johnson

Le Club fleur de lys de Montréal, ainsi que la presque totalité du Québec politisé, s'inquiètent fort de la sorte de cette partie du Labrador que l'on considère comme nôtre en dépit de l'imposition de 1927...

renoncements à nos droits, toutes les trahisons envers la nation québécoise sont de mise pour ne pas avoir à secouer notre apathie...

Après toutes ces considérations et études diverses, le Club fleur de lys de Montréal ne voit aucune raison VALABLE en faveur de l'entente Brinco dans le présent contexte...

La ratification de cette politique du passé en rapport avec le territoire en litige, avec ou sans condition, impliquerait, donnerait corps et force à un très grave danger...

Cette entente avec la Brinco, sujet épineux du moment, et qui ramène la question de la frontière québécoise-terre-neuvienne sur le tapis, serait alors (si elle se faisait) non seulement la ratification de toutes les erreurs et négligences des gouvernements québécois depuis 1927...

Il serait inconvénient dit-il, de réclamer ce territoire parce que Terre-Neuve s'y est installée, parce que les gouvernements québécois du passé, depuis 1927, n'ont pas réagi au sujet de l'accord imposé et parce qu'ils ont négligé de s'occuper du territoire en litige...

Pour ce qui a trait à la remarque de M. Jean Lesage à ce sujet, à savoir qu'il faudrait l'occupation militaire pour recouvrer ce territoire, le Club fleur de lys de Montréal croit qu'il n'est pas nécessaire de se servir d'un pareil procédé...

Le Club fleur de lys de Montréal espère, monsieur le premier ministre, que le gouvernement de l'Union nationale, sous votre sage gouverne, prendra en considération toutes ces raisons et appuiera cette campagne que nous amorçons de nouveau aujourd'hui...

L'étude de M. Henri Dorion sur ce sujet (le Devoir du 8 septembre 1966) se contredit quelque peu. Il semble préconiser en général, une fois de plus, ce qu'il reproche même aux gouvernements québécois précédents, à savoir, une politique de demi-mesure, de compromis, de galanterie déplacée...

A ce sujet, le Club fleur de lys de Montréal pose les questions suivantes: 1ère — Depuis quand est-il nécessaire de faire tant de courbettes devant celui qui s'est emparé de ce qui nous appartient? 2e — Pourquoi le gouvernement québécois actuel aurait-il à suivre les politiques d'abdication des gouvernements québécois du passé? 3e — Pourquoi le Québec continuera-t-il à se laisser dépouiller au profit de

Terre-Neuve simplement parce que les autres gouvernements québécois l'ont fait? Après toutes ces considérations et études diverses, le Club fleur de lys de Montréal ne voit aucune raison VALABLE en faveur de l'entente Brinco dans le présent contexte...

Le Club fleur de lys de Montréal espère, monsieur le premier ministre, que le gouvernement de l'Union nationale, sous votre sage gouverne, prendra en considération toutes ces raisons et appuiera cette campagne que nous amorçons de nouveau aujourd'hui...

Mme Germaine PERRON présidente.

Au Québec

Commission d'enquête formée pour étudier les problèmes de la santé

Le Cabinet provincial a décidé, de former une commission d'étude et d'enquête sur tous les problèmes de la santé, y compris ceux de l'assurance-maladie et de l'assurance-hospitalisation. Le premier ministre Johnson prévoit qu'il fera connaître la semaine prochaine, les noms des commissaires et la portée de leur mandat.

Rappelons que le premier mi-

nistre a déclaré à plusieurs reprises depuis le 5 juin que le problème de l'hospitalisation et des soins médicaux au Québec constituait un problème administratif dans lequel il était nécessaire de mettre de l'ordre.

La décision de son gouvernement de créer cette commission vient concrétiser ses déclarations d'intention, puisque l'organisme sera une extension du co-

mité d'étude sur l'assurance-maladie et du comité commun de l'Assemblée législative et du conseil législatif formé le printemps dernier pour étudier cette question.

Le nouvel organisme se verra conférer le mandat d'examiner non seulement l'aspect de l'assurance-maladie, mais toutes les autres questions touchant le domaine de la santé et de l'hospitalisation, à partir de la prévention jusqu'au traitement des maladies.

Affaire Carabin: les autorités de Laval ne décideront rien avant la semaine prochaine

Les autorités de l'université Laval se sont réunies, hier après-midi, afin de prendre connaissance de la décision du conseil de l'Agel concernant la publication de deux textes jugés immoraux par l'université. Les textes ont été publiés dans l'édition du 6 octobre du Carabin et étaient intitulés: "Il y a six ans, jour pour jour, éclatait l'affaire Dora" et "Il faut aplanir le sexe".

Les étudiants ont été informés de la décision du conseil de l'Agel au cours d'une séance d'information, hier midi, et, selon le président de l'organisme, M. Jean Taillon, la majorité semblait sympathique à la position du conseil.

Advenant le congédiement d'étudiants à la suite de cette affaire, M. Taillon a déclaré que des mesures légales, comme une injonction, seraient prises. Il a par ailleurs expliqué

que la question devait être débattue entièrement, car le syndicalisme étudiant s'y trouve fortement engagé.

Après que le vice-recteur de l'université, M. Bonneau, eut demandé au conseil de l'Agel de suspendre la publication du journal des étudiants, le Carabin, tant qu'une décision finale ne sera pas prise au sujet de cette affaire, le conseil a refusé catégoriquement d'accéder à la demande.

Par ailleurs, le conseil de l'Agel ne voit pas de problème d'ordre moral dans la publication des deux articles de même qu'il dénonce et refuse à l'avance toute sanction venant de l'extérieur de l'Agel.

DECISION DU CONSEIL

Après que le vice-recteur de l'université, M. Bonneau, eut demandé au conseil de l'Agel de suspendre la publication du journal des étudiants, le Carabin, tant qu'une décision finale ne sera pas prise au sujet de cette affaire, le conseil a refusé catégoriquement d'accéder à la demande.

L'affaire remonte en octobre 1960 alors que le Carabin publiait un article sous le titre "Je suis seule" et signé Dora. La publication de cet article avait été jugée immorale par les autorités de Laval, qui ont expulsé trois étudiants: MM. Migneault, Blanchet et Desrosiers.

Dans l'édition du 6 octobre de cette année, le même article paraît à nouveau et le Conseil de l'Agel le considère purement comme un document historique. Par ailleurs, un autre article paraît dans le même numéro: "Il faut aplanir le sexe", et l'Agel le qualifie tout simplement de texte à caractère humoristique.

Cependant, l'université Laval juge ces articles "nettement répréhensibles et dépassant les bornes de la décence que la communauté universitaire s'attend à voir respecter".

Deux compagnies sont intéressées à acheter Pacific Great Eastern

VANCOUVER (PC) — La plus grande compagnie privée de chemin de fer du Canada et l'une des plus importantes compagnies américaines ont manifesté un certain intérêt dans l'achat du réseau du Pacific Great Eastern, de la Colombie-Britannique. Ce chemin de fer est actuellement paralysé par une grève.

Le président du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair, a déclaré, à Montréal, hier, que "si le PGE veut fixer un prix et nous l'envoyer ensuite, nous allons étudier la question".

De son côté, le président de Great Northern, M. John Budd,

a affirmé, à St-Paul, Minnesota, que sa compagnie s'intéresserait au PGE si le gouvernement de la Colombie-Britannique songeait à le mettre en vente.

Ces commentaires font suite aux déclarations faites par le premier ministre W.A.C. Bennett, le président et deux directeurs de Pacific Great Eastern, une compagnie de la Couronne. Ces derniers avaient déclaré que la vente du chemin de fer pourrait être un moyen pour mettre fin à la grève qui dure depuis 19 jours.

Du côté du Canadien National, il n'y a pas eu de réaction immédiate à la suite de ces déclarations.

Une législation remplacerait les conventions collectives

HALIFAX (PC) — Un avocat du Nouveau-Brunswick a dit mercredi que d'ici une vingtaine d'années les ententes collectives seront choses du passé.

M. E.G. Byrne, de Bathurst, a dit devant la section des relations industrielles de l'Association canadienne de la pulpe et du papier, réunie en congrès, qu'un jour ou l'autre le premier moyen pour remplacer le con-

trat collectif sera une législation établissant les heures de travail, les congés et les salaires.

M. Byrne a indiqué que des emplois plus nombreux sur les libertés individuelles, y compris un contrôle des prix et des salaires, seront nécessaires pour garantir une économie contrôlée. Les gouvernements, a-t-il souligné, ont essayé la persuasion et n'ont pas obtenu de résultats.

Selon lui, les libertés individuelles doivent être au service du bien commun.

Des lois générales seront établies, a prédit M. Byrne, et les négociations ne seront plus que des demandes à un ministère ou à des régies du gouvernement.

8,099 nouveaux emplois au Québec durant septembre

M. Roger Bergeron, le chef du Service de placement au ministère du Travail du Québec, a fait savoir, hier, qu'au cours du mois de septembre 1966, 8,099 solliciteurs d'emplois sur un total de 9,106 soumis aux employeurs avaient trouvé du travail par le truchement du Service, comparativement à 7,866 pour la période correspondante de l'an dernier.

Dans un rapport qu'il a fait parvenir à M. Maurice Bellemare, titulaire du ministère du Travail, M. Bergeron signale qu'au cours du mois de septembre, 14,422 chercheurs d'emplois se sont inscrits aux bureaux du Service de placement provincial au regard de 15,266 en septembre 1965.

De plus, les employeurs ont placé, au cours de cette période, 9,523 commandes comparativement à 9,172 pour la même période, l'an dernier.

Le ministère de la Famille et du Bien-être social, de son côté, a transmis au Service de placement 688 cas. De ce nombre, 262 furent soumis aux employeurs et 179 trouvèrent un emploi.

DANSE AU BAR-SALON
tous les soirs de 9h.30 p.m. à 2h. a.m. avec **JACQUES** à l'orgue et **ROGER** à la batterie, qui chantera vos airs favoris.

RESTAURANT PLACE LAURENTIENNE
1175 Claire-Fontaine
Tel.: 529-9559

Ne vous laissez pas impressionner par l'étiquette...

Les étiquettes sont parfois trompeuses. C'est le cas de la nôtre. Elle est vraiment quelconque, mais une heureuse surprise vous attend! Rouge ou blanc, les vins du Cap de Bonne Espérance sont deux excellents vins de table qui vous plairont... tous les jours. Car leur prix — qui vous plaira également — en fait les plus avantageux des vins de table. Essayez-les... Tout le monde en Paarl!

PAARL
Bouteille \$1.30 1 gal. \$6.40
Produits d'Afrique du Sud

VENTE 64^{IE}ME ANNIVERSAIRE

DEMAIN, DERNIERE CHANCE DE GAGNER LE GROS LOT DE \$1000.00

Et de profiter des aubaines formidables dans tous les rayons de nos magasins. Pour participer au tirage du gros lot, vous n'avez qu'à déposer vos factures et fac-similés dans les boîtes spéciales au troisième étage du magasin de Québec et à l'étage du Mail du magasin de Sainte-Foy. Autant d'achats, autant de chances d'être l'heureuse gagnante de ce formidable gros lot.

QUI GAGNERA LE TELEVISEUR EN COULEURS

Il vous reste encore une journée pour tenter votre chance de gagner un téléviseur en couleurs de marque G.E. Déposez vos factures et fac-similés dans les boîtes spéciales et ce sera peut-être vous la gagnante.

LA DERNIERE JOURNEE POUR PROFITER DE CES AUBAINES FORMIDABLES

<p>MOBILIER DE SALON ET ENSEMBLE CHAISE ET TABLE A CARTES</p> <p>Ensemble de salon style "Colonial" avec chaise bergère, fauteuil, divan à trois places, le tout fini cerisier naturel recouvert de tissu imprimé.</p> <p>Rég. 199.50 179.50</p> <p>Ensemble de bridge comprenant table pliante recouverte de cuirette rouge et chaises recouvertes de cuirette de même couleur.</p> <p>Rég. 24.50 19.88</p> <p>Québec, quatrième étage Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>DES AUBAINES FORMIDABLES SUR DRAPS, TAIES-D'OREILLERS ET COUVERTURES DE QUALITE</p> <p>Draps et taies d'oreillers de marque "Tex-mod" en coton blanc à texture épaisse, 136 fils au pouce carré bordure unie.</p> <p>81" x 100" et 54" x 75", contour Lit simple: 72" x 100", 30" x 75" contour Taies d'oreillers de même qualité la paire Chaud et duveteuse couverture en viscose et nylon garnie d'une bordure de satin de 5". Choix de bleu, rose, beige, blanc, turquoise. 72" x 84"</p> <p>Rég. 4.98 3.99</p> <p>Québec, quatrième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>CHEMISES DE TOILETTE A PRIX ULTRA-SPECIAL</p> <p>Pour l'homme élégant, chemises de toilette en broadcloth de coton sanforisé. Choix de deux styles de collets: col court mou ou col avec pattes d'attache. Poignets convertibles, repassage facile. Blanc seulement. Grands: 14 à 17.</p> <p>Comp. à 5.50 3 pour 8.00</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>3 GROUPES DE PALETTES POUR HOMMES A PRIX FORMIDABLES</p> <p>1er groupe: imitations de velours uni ou tweeds écossais à patrons chevrons de coupe soignée dans des tons de gris, charcoal et bleu. Grands: 36 à 44. Tailles: court, régulier, long.</p> <p>Comp. à 49.98 38.00</p> <p>2ème: Confectionnés en lainage anglais de première qualité et en tweeds écossais et irlandais. Semi-doubles. Tons de gris, bleu. Grands: 36 à 44. court, régulier. Long.</p> <p>Comp. à 69.95 55.00</p> <p>3ème: Confectionnés de tissus variés: semi-doubles et fins worsted. Tons de bleu, gris, olive. Grands: court: 36 à 42, régulier 38 à 44, long 40 à 46.</p> <p>Rég. 89.95 73.00</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>CAGOULE DE SKI ET CANADIENNE EN MOLLETON POUR HOMMES</p> <p>Cagoule confectionnée 100% nylon, doublée simili-fourrure, avec capuchon dissimulé dans le col. Marine, brun, olive. Grands: 36 à 46.</p> <p>Comp. à 12.99 16.98</p> <p>Canadienne en molleton de laine avec capuchon détachable. Haut doublé de simili-fourrure. Choix de camel, charcoal, olive. Grands: 36 à 46.</p> <p>Comp. à 19.99 24.98</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>AUBAINES FORMIDABLES SUR TISSUS A LA VERGE</p> <p>1200 verges de fin lainage dans 18 jolies teintes nouvelles. Largeur 54"</p> <p>Rég. 4.98 2.99 la verge</p> <p>Velours côtelé de belle qualité importé d'Italie. Choix de 12 nouvelles teintes automnales. Largeur: 36"</p> <p>Rég. 3.49 2.69 la verge</p> <p>Crêpe 100% laine une importation de Hollande dans toute une gamme de teintes nouvelles, telles que: vert épinette, rouge bardeau, vert jade, brun, blanc, noir. Largeur: 54"</p> <p>Rég. 3.98 3.69 la verge</p> <p>Québec, deuxième étage Sainte-Foy, étage du Mail</p>
<p>TELEVISEUR PORTATIF MODELE 11T 41, G.E.</p> <p>Ultra-vision 140. Tube écran de 11", rendement de 22 lampes, 6 compaction, syntonisateur triode, haut parleur dynamo puissant 6" x 2" à montage avant, antenne monopôle. Couleur soignée.</p> <p>Spécial 118.88</p> <p>Québec, quatrième étage Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>CUISINIERE DE MARQUE GENERAL ELECTRIC</p> <p>Cuisinière à chauffage ultra-rapide. Facile à utiliser elle possède des contrôles de cuisson précis, un four des plus spacieux, un tiroir d'entreposage pleine largeur.</p> <p>Spécial 149.88</p> <p>Québec, sous-sol Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>CHAUDRONS ET CASSEROLES DE MARQUE "CORONET"</p> <p>Ces accessoires de cuisine en acier inoxydable de haute qualité ne ternissent pas, se nettoient en un clin d'œil et gardent leur aspect neuf pendant des années.</p> <p>Spécial de 7 à 14.97</p> <p>Québec, sous-sol Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>TOILE A CHASSIS</p> <p>Pratique toile à châssis à texture épaisse, montée sur rouleau avec ressort, support inclus, blanc seulement. Dimensions: 37" x 70". Le gisement imparfait.</p> <p>Rég. 4.98 3.49</p> <p>Québec, quatrième étage Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>BAS DOUBLE MECHE DE MARQUE REPUTEE</p> <p>Bas double meche de première qualité avec housse en ban-lon, talon et bout de pied renforcés, provenant d'un manufacturier réputé. Choix de moko et cuivre. Grands: 8 1/2 à 11.</p> <p>Rég. 3.77 69 ou 3 pour 1.99</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>VETEMENTS DE NUIT A BAS PRIX...</p> <p>Ensemble robe de nuit et peignoir en nylon, coton, uni ou imprimé, modèle droit ou à taille empire. Dans le rose, bleu, Grands: désassorties.</p> <p>Ord. 19.98 9.99 à 24.98</p> <p>Vaste assortiment de robes de nuit, baby dolls, pyjamas, capri, dans l'uni ou l'imprimé. Couleurs variées. Grands: P.M.G.</p> <p>Spécial 2.99</p> <p>Québec, deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>
<p>TAPIS TRESSE EN COTON ET NYLON</p> <p>de style catalogue et confectionnés à double pile. Choix de brun, jaune, or, vert. De forme ovale: 69" x 104". Un spécial formidable durant ces jours d'aubaines.</p> <p>Rég. 34.95 29.99</p> <p>Québec, quatrième étage Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>VETEMENTS SPORT POUR GARCONS A PRIX D'AUBAINES</p> <p>Cagoules de ski en nylon piqué, doublées de simili-fourrure d'orlon avec capuchon dissimulé dans le col. Choix de noir bordeaux, vert bouteille, bleu copri. Grands: 14 à 18 ans.</p> <p>Rég. 13.98 9.99</p> <p>Pantalons de ski 100% nylon avec demi-taille élastique doubles finelles. Marine, gris foncé. Gr. 8 à 12 ans.</p> <p>Rég. 8.98 6.99</p> <p>Pantalons extensibles doubles thermal, paire d'attache sur le côté, choix de noir, brun. Grands: 8 à 18 ans.</p> <p>Rég. 11.98 9.99</p> <p>Pull-overs 100% laine en gros tricot, encolure ronde ou col roulé, manches raglan. Gris, bleu, rouge, vert. P.M.G.XG.</p> <p>Rég. 11.98 8.99</p> <p>Québec, troisième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>CARDIGANS ET PULL-OVERS 100% LAINE, POUR HOMMES</p> <p>Confectionnés spécialement pour Pollack, à motifs de câble de gros tricot. Choix de bleu, gris, vert, beige, marine, rouge vin. Grands: P.M.G.</p> <p>Comp. à 17.95 et 19.95 12.99</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>CHICS GANTS DE CUIR EN EXCLUSIVITE CHEZ POLLACK</p> <p>Une exclusivité de nos producteurs ces gants importés, confectionnés de lid de première qualité, entièrement doublés de soie et aux coutures piquées à un prix sensationnel. Choix de noir, brun et vison, quatre boutons. Grands: 6 à 7 1/2.</p> <p>Rég. 12.98 9.99</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>BAS DOUBLE MECHE DE MARQUE REPUTEE</p> <p>Bas double meche de première qualité avec housse en ban-lon, talon et bout de pied renforcés, provenant d'un manufacturier réputé. Choix de moko et cuivre. Grands: 8 1/2 à 11.</p> <p>Rég. 3.77 69 ou 3 pour 1.99</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>VETEMENTS DE NUIT A BAS PRIX...</p> <p>Ensemble robe de nuit et peignoir en nylon, coton, uni ou imprimé, modèle droit ou à taille empire. Dans le rose, bleu, Grands: désassorties.</p> <p>Ord. 19.98 9.99 à 24.98</p> <p>Vaste assortiment de robes de nuit, baby dolls, pyjamas, capri, dans l'uni ou l'imprimé. Couleurs variées. Grands: P.M.G.</p> <p>Spécial 2.99</p> <p>Québec, deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>
<p>CHIGNONS "LA TRESSE DE BEAUTE"</p> <p>Confectionnés individuellement pour se confondre avec votre chevelure naturelle, ils sont fabriqués de Dynel facile d'entretien.</p> <p>Rég. 29.98 19.98</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>CHICS MANTEAUX GARNIS DE LUXEUSES FOURRURES</p> <p>Nous avons un groupe de manteaux dans une grande variété de modèles. Choix de bœuf, worsted, 100% laine garnis de vison, renard, mouton de Perse, chat sauvage. Choix de couleurs. Grands: 5 à 15, 8 à 20 ans.</p> <p>Rég. 139.00 119.00 à 159.00</p> <p>Québec, deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>LEOTARDS ET GILETS "BULKY" POUR GARCONS ET FILLETTES</p> <p>Leotards en nylon extensible de très belle qualité. Choix de brun, marine, vert et beige dans le premier groupe. 4 à 6, 7 à 9 et de brun, marine, vert, beige. Grands: 10-12, 12-14.</p> <p>Rég. 1.59 1.19 à 1.49</p> <p>Rég. 1.98</p> <p>Chouds pull-overs en laine "Bulky", modèle suisse à manches raglan, encolure au cou. Rouge, marine, bleu. Grands: 3 à 6X.</p> <p>Rég. 4.98 2.99</p> <p>Québec, troisième étage Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>SACS A MAIN ET BOTTILLONS COCKTAIL D'UNE REELLE VALEUR</p> <p>Vaste choix de sacs à main dans les plus nouveaux styles de la saison. En cuir uni ou marquiné. Choix de teintes les plus populaires.</p> <p>Orig. 16.98 12.99 à 19.98</p> <p>Bottillons cocktail à talons illusion en suede noir ou cuir noir au brun, chauds doublure de nylon. Grands: 8, 5 à 9 1/2.</p> <p>Rég. 15.98 10.99</p> <p>Québec, rez-de-chaussée et deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>RABAIS APPRECIABLE SUR SOUTIENS-GORGE REPUTES</p> <p>Vaste assortiment de modèles en dentelle avec ou sans bande de taille, bretelles extensibles ou ajustables. Aussi un modèle s'attachant à l'avant. Blanc seulement. Grands: B. 34 à 40, C. 34 à 42, D. 34 à 44, DD. 36 à 46 dans le lot.</p> <p>Spécial 3.29</p> <p>Québec, deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>POUR DAMES: PULL-OVERS ET CARDIGANS EN LAINE "BULKY"</p> <p>Pull-overs à manches longues et col roulé, cardigan à tricot de fantaisie à manches longues. Couleurs et grands variés.</p> <p>Rég. 18.98 et 19.98 9.99</p> <p>Québec, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier</p>
<p>50% DE REDUCTION SUR ROBES POUR DAMES</p> <p>2 lots de robes dans les plus nouveaux styles pour le jour et le soir. Tissus, tels que: tricot de soie, téréline imprimée, tricot double, etc. Aussi deux-pièces tout-aller. Lot 1: 7 à 15, 10 à 20, 14 1/2 à 22 1/2. 2e lot: 7 à 17, 10 à 20.</p> <p>Rég. jusqu'à 19.98 9.99 à 29.98 14.99</p> <p>Québec, deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>HABITS DE NEIGE LAVABLES A LA MACHINE</p> <p>Cagoule en simili-fourrure à doublure matelassée et capuchon ajustable. Pantalons en nylon avec glissière de chaque côté de la jambe, bretelles, demi-taille extensible. Beige, rouge, royal, brun, marine. 5-6-6X.</p> <p>Spécial: 11.99</p> <p>Québec, troisième étage Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>PANTALONS EXTENSIBLES POUR FILLETTES</p> <p>Pantalons entièrement doublés thermal, modèle fusou, extensibles, lavables à la machine, courroie sous le pied. Choix de marine, brun, vert, bleu. Grands: 7 à 14 ans.</p> <p>Rég. 8.98 6.96</p> <p>En super-spécial pantalons confectionnés en nylon et viscose, extensibles et lavables. Choix de marine, vert, bourgogne, noir, brun, bleu. Grands: Fillettes: 7 à 14.</p> <p>Rég. 5.98 3.96 à 7.98 5.96</p> <p>Québec, troisième étage Sainte-Foy, étage du Mail</p>	<p>GILETS BASQUES POUR GARCONS</p> <p>Lot de gilets basques en coton. Modèles à manches longues, col à pointes courtes, poite d'attache, 3 boutons, tissu de fantaisie, couleurs variées. Grands: 8 à 16 ans. Une réelle occasion d'épargner sur cet achat durant cette formidable vente anniversaire.</p> <p>Rég. 2.98 2 pour 5.00</p> <p>Québec, troisième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>	<p>CANADIENNE POUR DAMES CONFECTION 100% LAINE</p> <p>En prévision de la froide température, nous vous offrons ces canadiennes à bonnet détachable avec glissière. Idéales pour toutes les occasions et spécialement au cours de la saison qui vient. Beige seulement. Grands: 8 à 18 ans.</p> <p>Rég. 19.98 15.99</p> <p>Québec, deuxième étage Sainte-Foy, étage Laurier</p>	

POLLACK SAINTE-FOY STATIONNEMENT INTERIEUR GRATUIT
HEURES D'AFFAIRES: QUEBEC, de 9h 30 a.m. à 5h 30 p.m. Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h 30 p.m. SAINTE-FOY, lundi et samedi: 10h a.m. à 6h p.m. Les autres jours jusqu'à 10h p.m.

CEDULE DE LA LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY - 1966-1967

	BALTIMORE	BUFFALO	CLEVELAND	HERSHEY	PITTSBURGH	PROVIDENCE	QUÉBEC	ROCHESTER	SPRINGFIELD
Baltimore	Dim. 20 Nov. L Mar. 15 Nov. Ven. 16 Dec. Dim. 13 Jan. Sam. 14 Fév. Dim. 5 Mars								
Buffalo		Mar. 19 Nov. A Ven. 16 Dec. Dim. 13 Jan. Sam. 14 Fév. Dim. 5 Mars							
Cleveland			Sam. 19 Nov. H Mar. 17 Jan. Dim. 25 Dec. Dim. 8 Jan. Dim. 29 Jan.						
Hershey				Sam. 19 Nov. Cédule Mar. 17 Jan. Dim. 25 Dec. Dim. 8 Jan. Dim. 29 Jan.					
Pittsburgh					Sam. 19 Nov. pour Mar. 17 Jan. Dim. 25 Dec. Dim. 8 Jan. Dim. 29 Jan.				
Providence						Sam. 19 Nov. l'année Mar. 17 Jan. Dim. 25 Dec. Dim. 8 Jan. Dim. 29 Jan.			
Québec							1966		
Rochester								1967	
Springfield									1967

Ligue américaine de hockey

La 31e saison débute

La ligue américaine de hockey commencera officiellement ce soir sa 31e saison consécutive. Les Clippers de Baltimore seront les visiteurs à Providence tandis que les Indiens de Springfield recevront la visite des Bisons de Buffalo.

Les autres équipes seront en congé à l'occasion de cette journée d'ouverture mais elles ne tarderont pas à reprendre le temps perdu quand on voit que tous les clubs du circuit joueront au moins deux fois en fin de semaine, exception faite des Barons de Cleveland qui ne joueront qu'un seul match.

Demain, samedi, on verra les As de Québec à Cleveland, les Reds de Providence à Hershey, les Américains de Rochester à Pittsburgh et les Clippers de Baltimore à Springfield tandis que trois autres rencontres sont à l'affiche pour dimanche alors que les Bisons de Buffalo seront à Québec, les Hornets à Providence et les Bears de Hershey à Rochester.

Tout comme au cours de la dernière saison, la ligue sera divisée en deux sections avec cinq équipes dans la section Est et quatre dans la section Ouest et chaque club jouera un calendrier de 72 rencontres mais avec cette différence qu'il n'y aura pas de calendrier mixte avec les équipes de la ligue de l'Ouest.

Même s'il est encore beaucoup trop tôt pour se lancer

dans les prévisions, il semble que le gros de la lutte en vue du grand championnat de la saison régulière se fera de nouveau entre les As de Québec, les champions de l'hiver dernier, et les Américains de Rochester, qui enlèveront assez facilement le championnat de la division Ouest avant de défendre avec succès les honneurs des séries éliminatoires et la coupe Calder.

En plus des As et des Américains, les plus sérieux candidats au grand championnat de la saison seront probablement les Bears de Hershey, une équipe qui fait généralement très bonne figure et qui pourra de nouveau compter cette saison sur un groupe d'athlètes très expérimentés.

Dans la section Est, si l'on prévoit une grosse lutte entre les As et les Bears, cela ne veut pas dire que les trois autres équipes, Springfield, Providence et Baltimore, ont lancé la serviette dans le ring avant même le début de la saison.

A Springfield, par exemple, où le vétéran Harry Pidhirny

de succès, particulièrement au cours des deux dernières saisons, on ne prévoit pas beaucoup de changements sur l'alignement des Américains et ce n'est pas une bonne nouvelle pour les autres clubs du circuit.

Aujourd'hui, le club Rochester est la propriété d'un groupe de citoyens de cette ville mais Crozier et Punch Imlach sont devenus de grands amis et les Leafs n'hésiteront pas à venir en aide aux Américains si le besoin s'en fait sentir.

Le printemps dernier, les Américains ont été dans l'obligation de s'exiler à Toronto pour la dernière phase de la saison mais cela ne les a pas empêchés de tout balayer dans les séries éliminatoires et on peut avancer que le War Memorial Auditorium de Rochester sera rempli à capacité dimanche alors que Crozier & Cie recevront la visite des Bears de Hershey.

Chez les Hornets de Pittsburgh, on ne s'inquiète pas trop du côté offensif mais il y a de nombreux points d'interrogation du côté défensif et c'est un département que l'on devra améliorer si les Hornets veulent demeurer dans la lutte en vue du championnat de la section Ouest jusqu'à la fin.

A Cleveland, les Barons seront de nouveau sous la tutelle du bouillant Fred Glover, un athlète qui a tellement de cœur que ceux qui jouent avec lui ne peuvent s'empêcher d'en avoir dans les buts depuis le départ de Les Binkley et de Jean-Guy Morissette. Les Barons devront utiliser Ernie Wakely ou Chuck Goddard, deux types qui ont encore à faire leurs preuves.

Mais si les Barons n'ont pas une défensive de tout repos ils forment une équipe toujours susceptible de vous surprendre à cause de la présence de Fred Glover lui-même.

A Buffalo, où Fred Hunt pilotera les Bisons à la place de Phil Watson, les gardiens de buts Ed Chadwick et Roy Edwards seront probablement les joueurs les plus occupés de l'équipe.

Les Bisons ont terminé la dernière saison dans la cave de leur section le printemps dernier et, en juin dernier, ils ont même demandé la permission de suspendre leurs opérations

pour au moins un an. On a finalement réussi à convaincre les propriétaires de l'équipe à demeurer dans la lutte mais cela ne veut pas dire que l'on a fourni à Hunt le matériel nécessaire pour tout balayer.

Aujourd'hui, quelques heures avant l'ouverture officielle de la saison, la plus grande confiance règne partout mais il y a certainement des déappointements le soir du 2 avril prochain, alors que prendra fin le calendrier régulier.

La ligue Américaine est-elle à sa dernière saison dans les cadres qu'on lui connaît aujourd'hui? Y aura-t-il fusion l'an prochain avec la ligue de l'Ouest? On l'ignore. Pour le moment, c'est la saison 1966-67 qui commence et bonne chance à tous les aspirants.

Meilleurs compteurs de la saison dernière

Voici quels ont été les dix meilleurs compteurs en 1965-1966:

JOUEUR	B	A	P.
D. Gamble, Roch.	47	51	98
C. Mortson, Q.	33	62	95
G. Ehnman, Roch.	39	49	88
J. Pappin, Roch.	36	51	87
G. Ubriaco, Hersh.	42	44	86
M. Walton, Roch.	35	51	86
B. Courcy, Clev.	26	60	86
G. Labossière, Q.	31	51	82
W. Hicks, Q.	32	49	81
G. Meinyk, Buff.	18	81	79

Président

Jack Butterfield, gérant général des Indiens de Springfield et le gendre d'Eddie Shore, le propriétaire de l'équipe, agira cette saison comme président de la ligue Américaine de hockey. Il succède à Jack Riley qui a démissionné le printemps dernier pour accepter le poste de gérant général avec l'organisation de Pittsburgh qui a obtenu une franchise dans la ligue Nationale.

CORDES À LINGE
Ainsi que Poteaux
Vente et installation
Service prompt
QUINCAILLERIE BERTRAND ENR.
1511, 3e avenue — Limailou
Tél.: 523-2151

Voici le genre d'action que vous verrez dimanche 2h 30 p.m. à la **QUÉBEC MODERN SPEEDWAY** à Val St-Michel, lors du double spectacle comprenant un **DERBY DE DESTRUCTION** de 60 voitures et les spectaculaires **COURSES EN 8**.

Plusieurs jeunes joueront régulièrement avec les As

Les As de Québec prenaient l'avion cet après-midi à destination de Cleveland où ils seront les adversaires des Barons demain soir dans une rencontre qui marquera pour les deux équipes l'ouverture officielle de la campagne 1966-67.

Immédiatement après le match de demain soir, les As reprendront la voie des airs en direction de Québec où ils seront dimanche soir les hôtes des Bisons de Buffalo.

Rencontré hier après-midi au club de golf du Lac Beauport, où les As avaient leur tournoi annuel, l'instructeur Phil Watson — qui n'a pas réussi à briser la barrière de 100 à l'occasion de sa visite sur le parcours — a déclaré qu'il utilisera demain, à quelques exceptions près, le même alignement que celui qu'il avait à sa disposition mercredi au Colisée lorsque les As surprisèrent les Maple Leafs de Toronto par 3-2.

Les joueurs dont la présence demeure douteuse sur l'alignement des As pour le match de demain sont John Hanna et Kéke Mortson, qui n'avaient pas encore signé leurs contrats hier en fin d'après-midi mais qui pouvaient encore le faire ce matin, à la suite de la pratique convoquée par Watson.

Si Mortson ne fait pas le voyage à Cleveland, il le remplacera par Doug Senior, a dit Watson. Et il a ajouté: "Quant à John Hanna, s'il ne vient pas à Cleveland, il sera remplacé par Noel Price".

Gary Bauman sera dans les filets des As avec Ronald Gilbert comme substitut. À la défense, Watson pourra compter sur Don Johns, Jim Morrison, Raymond Larose et Roger Pelletier, en plus de Price ou de Hanna tandis que l'attaque sera confiée à Gordie Labossière, Wayne Hicks et Jean-Guy Gendron, André Lacroix, Simon Nolet et Germain Gagnon ainsi qu'à René Drolet, Yvon Lacoste et Bob Rivard. Bill Sutherland sera surtout utilisé pour "tuer" les punitions tandis que Claude Laforce n'accompagnera pas l'équipe à Cleveland.

Watson n'a voulu rien dire de l'alignement qu'il entend utiliser dimanche soir à Québec contre les Bisons de Buffalo mais on peut prendre pour acquis qu'il continuera sa politique de faire confiance aux "Jeunes" surtout si les As affichent demain soir la même ardeur dont ils ont fait preuve contre les Leafs.

Hier les As ont annoncé que le gardien de buts Fernand Rivard, ainsi que Guy Dufour et Réjean Maltais avaient tous trois été assignés au club Muskegon de la ligue Internationale en vue de la prochaine saison.

Demain soir, lorsqu'ils sauteront sur la glace de l'Arena de Cleveland, les As entreprendront la défense du grand championnat de la saison régulière qu'ils ont remporté au cours des trois dernières saisons.

Chaque fois, la tenue décevante de quelques "vétérans" dans les séries éliminatoires les a empêchés de se rendre jusqu'à la coupe Calder. Cet automne, Phil Watson est déterminé à corriger cette situation en faisant appel à des jeunes et les résultats ont été plus que satisfaisants au cours de la période d'entraînement. En cinq matches hors-concours, les As ont connu la victoire à quatre reprises, y compris des gains contre les Barons de Cleveland et les Leafs de Toronto.

Les réguliers de l'hiver dernier que l'on ne reverra pas chez les As cette saison sont Don Blackburn, Ed Hoekstra, Léon Rochford, Red Berenson, Terry Gray et Rino Robazza mais le système des clubs-fermes a réellement commencé à produire des résultats et c'est une équipe avec beaucoup de sang nouveau que le public québécois verra à l'oeuvre à compter de dimanche soir.



UN NOUVEAU TRIO — Simon Nolet, à gauche, Germain Gagnon, au centre, et André Lacroix forment un nouveau trio chez les As de Québec. Ils posent ici en compagnie de l'instructeur Phil Watson. Ces trois joueurs ont fait belle figure à l'entraînement et Watson ne cache pas qu'il fonde beaucoup d'espoir sur eux.

Classement de la saison 1965-1966

	Section Est							Section Ouest							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts	
Québec	72	47	21	4	337	226	98	Rochester	72	46	21	5	288	221	97
Hershey	72	37	30	5	268	242	79	Cleveland	72	38	32	2	243	217	78
Springfield	72	31	38	3	207	235	65	Pittsburgh	72	38	33	1	235	218	77
Baltimore	72	27	43	2	212	254	56	Buffalo	72	29	40	3	215	243	61
Providence	72	20	49	3	184	310	43								

* Champion des deux sections. * Champion Section Ouest.

Il y a plusieurs nouveaux pilotes

Le poste d'instructeur dans la ligue Américaine de hockey n'est pas un de tout repos. Des neuf pilotes qui étaient au poste l'automne dernier lorsque la ligue Américaine entreprit sa trentième saison, seulement quatre sont de retour aujourd'hui dont trois seulement sont à la même place.

Les trois instructeurs qui sont de retour au même poste cet automne sont Frank Mathers avec les Bears de Hershey, Jos. Crozier avec les Américains de Rochester et Fred Glover avec les Barons de Cleveland. Phil Watson était à Buffalo l'an dernier mais il a succédé à Boom-Boom Geoffron en tant qu'instructeur des As.

Les cinq autres instructeurs seront de nouvelles figures.

A Springfield, Al Murray a démissionné au cours de la dernière saison parce qu'il ne pouvait plus endurer Eddie Shore. Il fut remplacé temporairement par Jack Butterfield, le gendre de Shore, qui agira cette saison comme président du circuit. Cette saison, les Indiens seront pilotés par Harry Pidhirny.

A Providence, c'est le vétéran Dave Creighton qui a remplacé Ivan Irwin et Creighton jouera le rôle de joueur-instructeur.

A Baltimore, Johnny Crawford a lui aussi été congédié au cours de la dernière saison. Le gérant général Terry Reardon le remplaça derrière le banc de l'équipe et Reardon pilotera les Clippers cette saison.

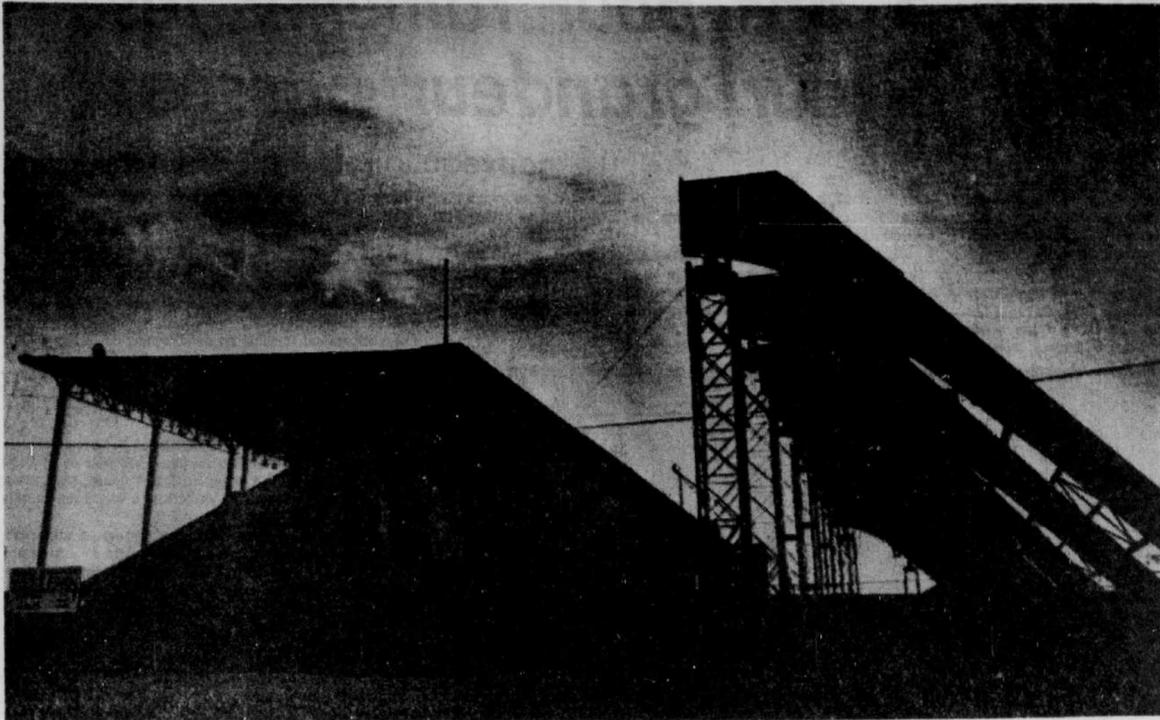
NE MANQUEZ PAS
Importantes Epreuves de fin de Semaine
A Blue Bonnets (Montréal)
DIMANCHE 16 OCTOBRE
LE PRIX D'AUTOMNE DE
\$25,000
En vedette le réputé Bret Hanover -
Champion du monde de l'amble
SAMEDI 15 OCTOBRE
L'AMBLE TRANS-CANADA - BOURSE
\$12,500
Réunira les sensationnels True Duane,
H.A. Meadowland et Golden Blend
entre autres.
NE MANQUEZ PAS

Un goût qui chante... un prix qui enchante

TRADITION Rye Whiskey

Faites une tradition de
TRADITION

Distillé, vieilli et embouteillé au Canada par Canadian Schenley Distilleries Ltd., Valleyfield.



NOUVEAU STADE — Des piliers d'acier qui supporteront le futur centre récréatif municipal de \$8,500,000 à Ottawa, s'élèvent derrière les vieux gradins du parc Lansdownes. Les spectateurs de la partie de dimanche entre les Rough Riders et les Tiger Cats de Hamilton, seront les dernières personnes

à occuper les vieilles estrades qui seront démontées après cette joute. Le futur complexe comprend également un stade couvert d'une capacité de 10,000 spectateurs. (Téléphoto PC)

Le vent fait jouer un 80 à Arnold Palmer et permet à un inconnu d'être au 1er rang

LAS VEGAS (UPI et PA) — C'est le vent qui a été hier la vedette de la deuxième ronde du tournoi Sahara invitational, à Las Vegas.

Bob McCallister, un golfeur très peu connu, a fini sa ronde avec un 74, trois audessus de la normale, ce qui lui a permis de prendre les devants dans le tournoi de 72 trous.

Hier, il avait joué la normale de 71. Phil Rodgers est au deuxième rang, avec un coup de retard sur McCallister.

"Nous avons été pas mal chanceux," a déclaré Rodgers qui jouait en compagnie de McCallister et de Ray Floyd, le meneur de la première ronde avec un 68. Hier, Floyd a vu son pointage augmenter à 81.

LE VENT

En raison des forts vents qui balayaient le parcours, les feuilles de pointage comportent des chiffres très élevés. Par exemple, Arnold Palmer a tourné une ronde de 80, neuf audessus du par.

McCallister n'a gagné que \$1-360 cette année en 20 tournois, il doit avoir un autre travail pour subvenir aux besoins de sa famille (une femme et quatre enfants).

"J'ai frappé la balle le plus bas possible," a déclaré McCallister après sa ronde de 74. Son meilleur coup a été un "chip-in" de 90 verges pour la normale trois au 14e trou.

Le nombre de participants au tournoi a été réduit à 72 pour les deux dernières rondes. Tous ceux qui ont joué 157 ou moins peuvent continuer le tournoi. Le chiffre-limite de 157 est le plus élevé depuis de nombreuses années pour un tournoi de la PGA.

Une demi-douzaine de golfeurs se sont retirés après avoir vu leurs pointages prendre des proportions astronomiques.

Pour sa part, Arnold Palmer a déclaré: "Je ne me souviens pas d'avoir joué un 80. Je n'ai jamais vu de tels vents."

Voici quels sont les "meilleurs" pointages du tournoi:

Bob McCallister	71-74-145
Phil Rodgers	71-75-145
George Archer	69-79-144
Gardner Dickinson	72-76-144
Jack Motowan	71-77-144
Jack Nicklaus	71-77-144
Bobby Nichols	71-77-144
Chi Chi Rodriguez	71-77-144
Jack Rale	71-77-144
Burt Yancey	71-77-144
Ray Floyd	68-81-143
Mike Soutchak	69-80-143
Bruce Crampton	75-75-150
Jacky Cupit	70-80-150
Dale Douglas	74-76-150
Doug Ford	72-78-150
Roger Ginsberg	70-80-150
Dave Hill	70-80-150
Don Massengale	74-76-150
John Seltie	74-76-150

AUTODROME STE-THERESE Inc.
STE-THERESE DE LISIEUX, QUEBEC 1 mille de Beauport Ouest.

Dimanche après-midi 2h.30

DERNIER PROGRAMME
(EN CAS DE PLUIE, AUCUNE REPRISE)

GRAND NATIONAL

100 TOURS

- LATE MODEL & SPORTSMAN - COUPE
- FORTÉ BOURSE ET TROPHEES MOLSON

DIMANCHE APRES-MIDI 2h.30

Panorama

Une impasse retarderait le projet de fusion au football

WASHINGTON (PA) — Les efforts entrepris pour obtenir une exemption à la loi interdisant les cartels en ce qui a trait à la fusion des ligues de football Américaine et Nationale ont échoué hier avec le résultat que les chances sont que le projet sera retardé indéfiniment.

Les conseillers juridiques des deux ligues n'étant pas parvenus à se mettre d'accord avec les membres du sous-comité de la Chambre des représentants sur un projet de loi qui aurait exempté la fusion de la loi interdisant les cartels, il est improbable qu'une loi puisse maintenant être adoptée avant l'ajournement de Congrès.

L'impasse a été dévoilée au cours de la troisième séance du sous-comité avec le commissaire du baseball Pete Rozelle. Le président Emanuel Celler — dém. N.Y. — a fait savoir que les propositions de rechange formulées par les avocats avaient été rejetées par l'autre partie.

Le président de la sous-commission, un bonhomme de 78 ans, s'est alors prononcé contre une décision hâtive de sorte que cela a tué les chances qu'un projet de loi soit adopté avant l'ajournement du Congrès prévu pour la semaine prochaine.

Moses à Detroit

Wally Moses, ancienne vedette des Athletics qui agit comme coach et instructeur avec les Yankees de New York depuis 1961, a été nommé coach au premier but ainsi qu'instructeur au bâton pour les Tigers de Detroit.

Les autres nouveaux coaches des Tigers sont Johnny Sain et Hal Nasagon qui étaient avec les Twins du Minnesota l'an dernier, ainsi que Tony Cuccinello qui a été coach pour les Whites Sox de Chicago dans le passé.

Achat des Indiens

Les Reds de Cincinnati ont vendu hier le joueur de deuxième but Gus Gill aux Indiens de Cleveland pour un montant qui n'a pas été divulgué. Au cours de la saison 1966, Gill a évolué avec le Buffalo de la Ligue Internationale obtenant une moyenne au bâton de .269.

Libérés par les Cubs

Les Cubs de Chicago ont fait savoir hier qu'ils avaient libéré le voltigeur Marty Keough et le joueur d'intérieur Joe Amalfitano.

Les Cubs ont également annoncé qu'ils avaient envoyé les lanceurs Len Church et Bob Paarlberg au club Tacoma, Wash., et qu'ils avaient fait l'achat de l'artilleur Jim Ellis qui jouait à Dallas-Fort Worth l'an dernier.

Finale aux USA

Contrairement à ce qui a été annoncé, la finale interzones de la coupe Davis sera jouée aux Etats-Unis si la formation américaine bat le Brésil en semi-finale le mois prochain.

En effet, on pensait que les Américains, en cas de succès, rencontreraient le vainqueur du match Allemagne-Inde en Australie, à Brisbane.

Cent théâtres

Plus de cent théâtres ont accepté de retrasmètre le combat pour le titre des poids lourds entre Cassius Clay et Cleveland "Big Cat" Williams le 14 novembre, à Houston.

La plupart des théâtres qui avaient accepté de retrasmètre le match entre Clay et George Chuvalo avaient changé d'avis à la suite des déclarations de Clay sur le Vietnam. Mais cette fois les théâtres ne marquent aucune opposition.

Franchise à Pittsburgh

La National Professional Soccer League a accordé hier sa dernière franchise à Pittsburgh pour porter le circuit à douze équipes. La nouvelle franchise est la propriété d'un groupe de sportmen ayant à sa tête l'avocat Peter Block qui est également l'un des administrateurs de la nouvelle franchise de Pittsburgh dans la NHL.

Les autres villes du circuit sont New York, Chicago, Toronto, San Diego, Boston, Baltimore, Washington, Saint-Louis, Atlanta, Los Angeles et Hartford, Conn. Le circuit n'est pas approuvé par la U.S. Soccer Football Association qui a jeté son dévolu sur la North American Soccer League.

Nouveau moteur

Donald Campbell, détenteur du record de vitesse sur l'eau à 276 milles à l'heure mettra à l'essai une nouvelle unité motrice sur son embarcation le Bluebird, sur le lac Coniston ce mois-ci.

Echevarria gagne

Ray Echevarria, 131 livres, de San Jose, Calif., a knockouté Manuel Villanueva, 127 livres, de Oakland, Calif., mercredi soir, à 2:27 de la septième ronde.



L'entrain et la bonne humeur règnent parmi nos employés de Québec.

Entre deux bouchées, Roméo leur en raconte une drôle. Les gars vont rire un bon coup, puis retourner au travail dans la bonne humeur. Car il faut de bons hommes et de la bonne humeur pour brasser de la bonne bière. Première, et la seule, brasserie à Québec, Dow emploie près de deux cents hommes, sur place. L'homme a le nez plus fin que la machine. Il a le sens du goût. Grâce à lui, la qualité demeure uniforme d'une brassée à l'autre. Et c'est grâce à lui, sans doute, que notre bière sait toujours plaire, et c'est un peu aussi grâce à Roméo si nos hommes sont toujours de bonne humeur.

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE



LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

vite! un p'tit coup d'coeur

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé au Québec

AU CARREFOUR DES SPORTS



PAR CLAUDE LAROCHELLE

POILE A CONFIANCE EN PHILADELPHIE

Phil Watson aura toujours un allié dans les estrades cet hiver. Cet allié se présentera sous la forme d'un administrateur d'un club de l'expansion à la recherche de joueurs pour Los Angeles, Minnesota, Pittsburgh. Un stimulant tel qu'un confrère a suggéré à Watson d'afficher au tableau noir du vestiaire les noms des dépistés de passage principalement dans les éliminatoires.

L'autre jour c'était Scotty Bowman, le coach du Saint-Louis, qui était à Québec. Mercredi pour la joute Leafs-As c'était le directeur général de la nouvelle entrée de Philadelphie.

Philadelphie cette ville décriée qui a repoussé avec vigueur toutes les tentatives de pénétration du hockey dans le passé. On dit que dans l'expansion Philadelphie sera un magistral échec.

"J'ai confiance en Philadelphie, a répondu Bud Poile à notre question. J'admets que le hockey y a échoué dans le passé, mais on y jouait dans une patinoire malpropre et dans un quartier peu invitant. Personne n'était intéressé à y mettre les pieds. Mais ce sera différent dans notre patinoire de 16.000 sièges des plus modernes."

"Philadelphie, poursuit l'aimable Poile, est une ville immense où l'intérêt pour le sport est incomparable. Vous devriez voir les foules incroyables que les divers sports font déplacer à Philadelphie dans une fin de semaine. C'est renversant."

Il est indéniable que la grande ville de la Pennsylvanie a toujours soutenu avec ardeur le football et le baseball. Même si le Connie Mack Stadium que nous avons visité à quelques reprises est un immeuble antique planté au coeur d'un quartier sale.

Mais Philadelphie qui ne connaît rien du hockey répondra-t-elle à ce nouvel appel de ce sport?

"Oui, répond Bud Poile avec conviction. Nous avons déjà 3.800 demandes de billets de saison et notre campagne pour faire connaître le hockey n'est pas encore commencée. J'estime que nous vendrons 11.000 billets de saison."

La campagne pour faire connaître le hockey est une promotion géante à l'Américaine. Une trentaine de joutes locales des Rangers seront retransmises en couleurs par un poste de Philadelphie cet hiver. Voilà de la promotion.

Et la nouvelle patinoire de 16.000 fauteuils dont il est dit qu'elle ne sera jamais prête pour l'automne 1967?

"C'est faux, s'indigne Poile. Si vous passez par Philadelphie vous verrez que les travaux sont avancés, que la structure est déjà en place."

Si le hockey ne colle pas à Philadelphie on ne pourra tout de même blâmer Poile. Il a entrepris sa grande tournée hivernale d'évaluation du matériel de hockey il y a 15 jours exactement. Et il a déjà assisté à 15 joutes de hockey!

LES RAISONS DE KEKE MORTSON

Cleland Keke Mortson a terminé deuxième compteur de la Ligue Américaine avec 33 buts et 62 aides l'an dernier et personnellement nous pensons que c'est un joueur coloré de grande valeur qu'un coach doit cependant maintenir en selle. Ce qu'ont réussi Floyd Curry et Bernard Geoffron avec plus ou moins de bonheur.

Est-ce la présence de recrues pleines d'ambition et revigorée par la confiance que Phil Watson leur sert à pleins seaux qui talonne Mortson? Keke nous dit que non mais c'est en serrant les mâchoires qu'il annonce:

"Je ne jouerai pas à Québec cet hiver."

Le joueur de centre qui peut faire pleurer ou rire l'assistance selon la tournure de ses entreprises pendables, nous dit qu'il n'a pas de raisons spécifiques de quitter les vieux murs. Il se retranche dans l'explication que trois ans passés dans la même ville c'est beaucoup pour un joueur de hockey. En effet c'est beaucoup pour le nomaçe Keke qui est toujours tenté par de nouveaux horizons. Il explique que sa femme l'accompagnera cet hiver et que ne parlant pas français et n'ayant pas d'enfant, elle s'ennuyera pendant les longs voyages des As.

Si ce n'est pas les recrues, est-ce la foule de Québec?

"Les avez-vous entendus ce soir, nous a-t-il dit après le match contre Toronto. Que veulent-ils. Ce n'est pas assez 33 buts? Mais il s'est empressé d'ajouter qu'il n'avait rien contre Québec."

Prévenant la question il a prétendu: "Ce n'est pas une question de salaire non plus. Ce n'est pas pour ça que je refuse de signer. Je n'ai même pas parlé chiffres avec Carlin. Je lui ai dit que je voulais jouer dans l'Ouest."

Keke a même choisi sa ville: Seattle.

Et bien, ce pourrait être une question de salaire quand même. Les As se souviennent de son désastreux détail et veulent faire une coupure dans son revenu de l'an dernier. Avec l'entente cependant que la "coupure" lui sera remise en fin d'hiver s'il a une saison satisfaisante.

Quoi qu'on en pense, le deuxième meilleur compteur de l'Américaine constitue une grande valeur. Les As de Québec devront prendre bien leur temps dans l'affaire Mortson.

LACROIX BAT KEON A CINQ REPRIS

Dave Keon est un joueur habile dans les mises au jeu et André Lacroix pensait à cette réputation quand il a été opposé à la vedette torontoise mercredi soir dernier... Lacroix est heureux d'avoir eu le dessus sur Keon dans les cinq ou six affrontements... Ted Lindsay qui a boudé le Temple de la Renommée et qui a refusé d'assister à la journée Gordie Howe à Saskatoon entretient toujours de bonnes relations avec Sid Abel et s'exerce avec les Red Wings comme par le passé.

Punch Imlach a dit lors de son passage au Colisée qu'il songeait à utiliser le cerbère Bruce Gamble avec Johnny Bower rejetant Terry Sawchuk... Il est maintenant question que Sawchuk passe aux Rangers... Là dessus un confrère torontois nous a dit que Sawchuk n'était pas inférieur à Gamble à l'entraînement mais que Imlach avait pris Sawchuk en grippe.

L'agressif joueur de défense Roger Pelletier qui a un penchant très marqué pour le jeu rude s'est gagné les louanges de M. Gérald Martineau après Phil Watson... "J'admets que je suis entiché de Pelletier," de dire M. Martineau... Cette nouvelle sur Québec et la ligue Continentale de football est reçue avec dérision dans tous les milieux.

L'ancien champion lutteur Sandor Szabo est décédé

SANTA MONICA (UPI) — Sandor Szabo, Hongrois de naissance qui a été plusieurs fois champion mondial à la lutte durant une très longue carrière, est mort hier, à l'âge de 60 ans. Il a été apparemment terrassé par une crise cardiaque.

Un champion de lutte amateur en Europe, Szabo avait émigré aux Etats-Unis au début des années '30. Durant sa carrière, il a livré ses principaux matches contre Jim Londres, Ray Steele, Ed "Strangler" Lewis et Bronko Nagurski.

Szabo avait poursuivi sa carrière de lutteur jusqu'en 1960. Il devint alors arbitre et promoteur de lutte.

Il laisse dans le deuil sa femme et deux filles.

Il faudra 5 ans pour ramener les Yankees à leur grandeur passée

(Le nouveau directeur gérant du club)

NEW YORK (UPI et PA) — Contre l'avis de son père qui a déjà décliné le même emploi, Lee MacPhail a accepté hier de devenir le directeur gérant des Yankees de New York, et il a estimé qu'il faudrait cinq ans pour ramener l'équipe à sa grandeur passée.

Il remplacera Dan Topping, fils, qui agissait comme directeur gérant depuis mai dernier, le 3 décembre.

MacPhail recevra environ \$75,000 par année à son nouveau poste. Son salaire au poste qu'il délaisse à titre d'assistant

administratif du commissaire William D. Eckert était estimé à \$40,000. Il s'était joint au personnel de Eckert en novembre dernier.

Le fils de 49 ans de Larry MacPhail, qui fut par le passé copropriétaire des Yankees, était le directeur des fermes des Yankees avant de se joindre aux Orioles de Baltimore en 1958. Il a le crédit d'avoir assemblé l'équipe qui a gagné le championnat de la ligue Américaine en 1966 et qui a balayé la Série mondiale en quatre parties.

"Je ne crois pas que les Yankees seront un aspirant l'année prochaine, a soutenu MacPhail. Je pense qu'il faut raisonnablement penser à cinq ans pour rebâtir l'équipe."

Le père de MacPhail, Larry MacPhail, qui a vendu ses intérêts dans l'équipe à Dan Topping Sr. et Del Webb en 1947, a déjà conseillé à son fils de ne jamais entrer dans le baseball. En dépit de ce conseil Lee est devenu un administrateur de première force dans ce sport.

Lee Yankees ont terminé au dernier rang de la Ligue Américaine la saison dernière pour la première fois depuis 1912. Ils ont gagné 70 parties, en ont perdu 89 et ont terminé à 26 1-2 parties de la tête.

BOULEVERSEMENT

La nomination de MacPhail complète un bouleversement à la tête de l'équipe. Michael Burke, un administrateur de la Columbia Broadcasting System, a remplacé Dan Topping, père, comme président le mois dernier quand ce dernier a vendu ses intérêts à la CBS.

"Le principal problème ce sont les joueurs, a admis MacPhail. J'entends employer la plus grande partie de mon temps à trouver les joueurs dont nous avons besoin. En premier lieu je devrai m'entretenir de la situation avec Ralph Houk."

Houk et MacPhail ont toujours été de bons amis depuis les jours où MacPhail travaillait dans le bureau des Yankees.

ECHANGE EN VUE ?

On a appris, hier, au cours de la conférence de presse préparée pour la nomination de MacPhail que les Yankees étaient intéressés à obtenir Curt Blefary et Mike Epstein des Orioles de Baltimore. D'un autre côté les champions du monde aimeraient enlever aux Yankees Tom Tresh et Mel Stottlemyre.

MacPhail qui a été pendant sept ans président et directeur gérant des Orioles connaît mieux Blefary et Epstein que le propriétaire des Orioles, Jerold C. Hoffberger et lui-même.

Mike Epstein est un premier but de 23 ans qui frappe de la gauche et que les Orioles tentent de transformer en voltigeur. Epstein a été le Frank Robinson de la Ligue Internationale cette année menant le circuit avec un total de 268 buts, 102 points produits et 29 circuits, tout en obtenant une moyenne de .309 avec Rochester. C'est un athlète d'origine juive qui habite le Bronx et qui serait une attraction au Yankee Stadium.

MANTLE ET MARIS

Le gérant Ralph Houk a annoncé que Mickey Mantle reviendrait avec les Yankees la saison prochaine et que Roger Maris serait probablement de l'alignement lui aussi.

Mantle visitera la clinique Mayo pour un examen de routine le 18 octobre.

"J'ai l'intention d'accorder des périodes de repos à Mantle la saison prochaine, de dire Houk. Je serais très heureux si Mickey pouvait jouer de 100 à 115 parties."



NOUVEAU PATRON DES YANKEES — Le nouveau directeur-gérant des Yankees de New York, Lee MacPhail, a visité son nouveau home, le Yankee Stadium, hier, en compagnie de Michael Burke (à gauche), le nouveau président de l'équipe, et de Ralph Houk, le gérant de l'équipe. (Téléphoto PA)

Piètre tenue des Américains à Mexico

MEXICO CITY (UPI) — Apparemment à cause de l'altitude, les athlètes américains ont fait piètre figure, hier, dans les Petits Jeux Olympiques et ils ont ainsi laissé passer une belle chance de rejoindre les athlètes russes dans le classement.

De leur côté, les athlètes de l'Allemagne de l'Est ont soulevé un problème de protocole qui menace de nuire à de nombreuses épreuves.

Les nageurs américains ont pris le premier rang dans seulement deux des cinq épreuves disputées hier. Ils ont pris deux deuxième places et une troisième position.

Les athlètes français ont été la surprise de la journée en s'emparant de deux premières places et d'une deuxième. Après deux jours de compétition, les Américains ont deux médailles d'or, deux médailles d'argent et une médaille de bronze.

Les Russes ont deux médailles d'argent et une médaille de bronze, mais on prévoit qu'ils récolteront six autres médailles dans les finales des épreuves de gymnastique.

Hier, les athlètes de l'Allemagne de l'Est ont refusé de participer aux épreuves où ils étaient identifiés comme des représentants de l'Allemagne de l'Est. Un porte-parole de l'équipe a déclaré que les athlètes ne participeraient qu'aux épreuves où on les reconnaît comme les représentants de la République démocratique allemande. Hier, ils ont participé aux épreuves de natation mais ont refusé de participer aux épreuves de gymnastique.



La Classique Chaussure de Soirée

Hart Brentwood — la chaussure de l'homme distingué. Elle est toujours appropriée, grâce à la sobre élégance de son style. Chaque détail reflète l'excellence traditionnelle de toutes les créations Hart.

L'élite se chausse chez



GAGNANT DU MÉRITE CANADIEN DE CRÉATION DE CHAUSSURES SOULIERS CHICS POUR HOMMES

Depositaires: Syndicat de Québec, J.-A. BLOUIN INC.

L'ESCARPIN INC.



Peinture "Caravelle" par Glidden

Très belle qualité

Marque renommée. Peinture Latex, semi-lustre, émail. Blanc et choix de 77 couleurs. Prix d'introduction.

Le gallon: Latex semi-lustre, émail. Valeur de \$6.99 \$5.22 La pinte: Email seulement. Valeur de \$2.49 \$1.66

LES MATERIAUX STE-FOY INC. 3246 Chemin Ste-Foy Tél.: 656-9221 Heures d'ouverture: du lundi au vendredi 8h. a.m. à 9h.30 p.m. Samedi: de 8h. a.m. à 5h. p.m.



LES "PETITS CANADIENS" DE THETFORD — Le président du club de hockey Canadien, M. J. David Molson (à gauche) a remis récemment au président des Canadiens de Thetford Mines, M. Emile Couture (au

centre) les chandails que portent les jeunes "Canadiens" de la ligue Junior "A" du Québec. M. Jean Béliveau, capitaine des champions du monde au hockey, assiste à la scène.

Panorama local

Ligue junior "B"

On vient de jeter les bases de la nouvelle ligue de hockey junior "B" de Québec. En effet, hier soir, lors d'une assemblée spéciale tenue dans une des salles de l'édifice du Syndicat Catholique de Québec, présidée par M. Mike Griffin, de Québec, et qui avait pour but de former ce circuit junior "B".

On prévoit qu'environ six équipes adhérent à la ligue, mais toutefois, M. Griffin a laissé savoir que lundi soir prochain, on aurait une idée plus juste du nombre d'équipes qui participeront aux activités cet hiver. M. Griffin lance un dernier appel à toutes les municipalités désireuses d'évoluer dans ce nouveau circuit, en les invitant à prendre part à la prochaine assemblée qui aura lieu au même endroit et ce, à compter de 8.30 heures lundi soir.

Ligue Laurentide

La ligue intermédiaire de hockey Laurentide va reprendre son activité régulière le 30 octobre. Le programme inaugural aura lieu à l'Aréna de Montma-

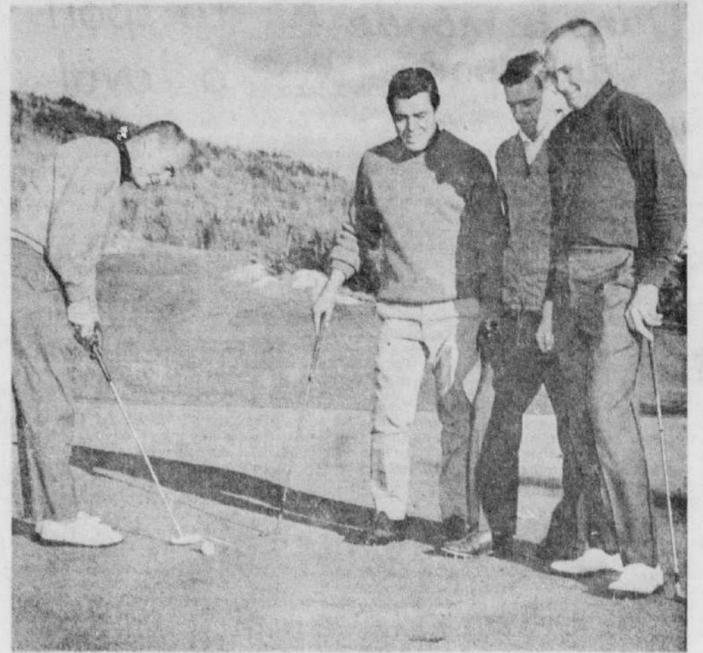
gny et mettra aux prises les équipes de Montmagny et de R. Tanguay, ainsi que celles de Giffard et de Saint-Vallier. Les clubs Saint-Michel, Saint-François et C. Roland complètent les cadres de la ligue.

Le bureau de direction du circuit est le même que l'an dernier et se compose de MM. Jean-Guy Martel, président, André Collin et Conrad Samson, vice-présidents, et Jacques Dion, publiciste-statisticien.

Ligue Massicotte

Pour une cinquième année, M. Guy Massicotte patronnera une ligue de hockey chez les jeunes du Québec métropolitain.

Actuellement, six équipes font officiellement partie de la ligue bantam, tandis que quatre clubs pee-wee ont donné leur nom pour jouer en 1966-67. Une importante réunion est prévue pour la semaine prochaine, à une date qui sera connue sous peu. Entre-temps, tous ceux qui sont intéressés à faire partie des deux circuits Massicotte sont priés de communiquer avec le président Jacques Dion, 667-0622.



LE DERNIER DE LA JOURNÉE

— Le joueur de défense Jim Morrison se prépare à frapper son dernier coup de la journée à l'occasion du tournoi de golf des As de Québec présenté hier, sur le parcours du club Lac Beauport. Les compagnons de Morrison sont Pierre Saint-Amant, un partisan de l'équipe, Bill Sutherland et Don Johns. Jean-Guy Gendron a connu la victoire, avec 80, suivi de Morrison et de Sutherland sur un pied d'égalité à 85. René Drolet a joué une ronde de 88 pour réussir le meilleur net. La victoire de Gendron n'est pas surprenante, vu qu'il était, cet été, le "pro" attiré du club de golf de Bic, dans le Bas-Saint-Laurent.

commençant demain matin le 15 octobre

Vente d'automne COMPLET sur MESURES

dans une grande variété de tissus importés aux teintes nouvelles. Coupe au choix du client. Val. rég. de \$94.50 pour seulement

\$69⁹⁵

ROGER THERRIEN

maître-tailleur
3 RUE DUCHESNAY - BEAUPORT
TEL: 663-9506
Ouvert tous les soirs

Résultats des courses à l'Expo

Voici le résultat des courses sous harnais présentées hier soir à la piste de l'Exposition:

COURSE NO 1

No 1 Hans B. Michel Giguère, \$22.50, 10.40, 4.60; No 4 Black Watch, Bernard Gervais, \$4.50, 3.00; No 2 Jewels Hill, C. Earle Sempie, \$3.50.

Ont aussi couru: Yankee Titan, Northwood Barry, Lusty Tom, Ricks Volo, Lex Day.

Temps: 33, 1:07 2-5, 1:41, 2:14.

COURSE NO 2

No 5 Adios Amigo C. Bernard Gervais, \$23.50, 11.50, 4.80; No 8 Lovor Dal, Pierre Noll, \$4.40, 3.30; No 7 Dick Nelson, Marc Aubin, \$6.00.

Ont aussi couru: Chief Maken, Princing, Paris Review, Level Lady, Big Jim.

Temps: 32 2-5, 1:06 4-5, 1:39 2-5, 2:13.

Pari-double: No 1 Hans B — No 5 Adios Amigo C., \$363.70.

COURSE NO 3

No 2 Empressor Mir, J. A. Verret, \$4.20, 3.30, 3.70; No 1 Dark Mission, Claude Desnais, \$3.70, 4.30; No 6 Rus Crane, Bernard Gervais, \$3.30.

Ont aussi couru: Grace Hat, Egan C., Eagle Mir, June Colby, Helen Drummond, Sep Up & été retire.

Temps: 32 1-3, 1:09 1-3, 1:38 2-5, 2:11.

COURSE NO 4

No 7 Little Pete, Raymond Robezze, \$20.10, 10.00, 5.00; No 3 Intrigante C. Léonard Duquette, \$5.00, 2.90; No 5 Victor Pick, Pierre Noll, \$3.40.

Ont aussi couru: Just Barry, Dead Heat, Phil Butler et Indian Prince, M. E. Sand, Jonover.

Temps: 32 2-5, 1:06 2-5, 1:38, 2:10 1-3.

Quinté: No 1 Intrigante C. — No 2 Little Pete, \$27.80.

COURSE NO 5

No 1 Rally Abe, Raymond Robezze, \$3.10, 3.20, 2.70; No 4 Highland Spud, Bernard Gervais, \$3.00, 2.50; No 2 Camden Guy, Alexandre Page, \$4.00.

Ont aussi couru: Meadow Whitey, Diplomat Hotan, Commander Henry, Ives Hope.

Temps: 32, 1:05 3-5, 1:38 1-5, 2:09 4-5.

COURSE NO 6

No 3 Bruboff Wick, Jean Cyrano, \$3.00, 2.50, 2.90; No 4 Regal Gates, Nicol Tremblay, \$3.10, 2.80; No 8 Bonny Gold, Michel Giguère, \$12.90.

Ont aussi couru: Castor, Richard, Royal Jersey, Dale Will, Grandy Girl, n'a pas terminé.

Temps: 31 2-5, 1:04 4-5, 1:38 2-5, 2:10.

COURSE NO 7

No 8 Nervous Sam, Helo Quellet, \$7.80, 4.10, 4.40; No 3 Linda C. Chief, Yves Boly, \$12.10, 4.40; No 3 Winged Freight, Marc Aubin, \$2.60.

Ont aussi couru: Spish Splash, Leon C. Direct, Tomura, Ados Perland, Mary Janice, El Dora's Irishman, a été retire.

Temps: 31 3-5, 1:04 2-5, 1:38 4-5, 2:11 4-5.

COURSE NO 8

Quinté: No 5 Linda C. Chief — No 8 Nervous Sam, \$92.00.

COURSE NO 9

No 4 Clair Doll, Irénée Aubin, \$7.00, 4.20, 2.90; No 3 Arko Dream, André Alain, \$6.40, 3.30; No 5 Rosebud Belle, Helo Quellet, \$4.50.

Ont aussi couru: Diamond Wick, Rapid Express C., Scotch Bomb, Scamp Victor, a été retire.

Temps: 32 2-5, 1:05 2-5, 1:38 4-5, 2:11 4-5.

COURSE NO 10

No 1 Rally Abe, Raymond Robezze, \$10.30, 5.10, 3.20; No 5 Ruth C. Cadet, Edmond Louis Bouchard, \$12.10, 5.80; No 2 Eliminator, Jean-Marc Marcoux, \$3.70.

Ont aussi couru: Remedio, Billy Hays, Foudre Noire, W. C. Scott, WoWonderful Mir.

Temps: 31, 1:03 3-5, 1:37 2-5, 2:10 1-5.

Exact: No 2 Connie Lori — No 5 Ruth C. Cadet, \$104.10.

Calendrier sportif

AUJOURD'HUI

BADMINTON

Québec Winter-Club: Ouverture du tournoi-invitation "Dow", 8 heures.

SOCCER

Ligue Interuniversitaire: Queen's contre Laval, à l'Académie, 7 heures.



Mme WILLIAMS

Ted Williams est divorcé

L'épouse de Ted Williams, Lée, a obtenu le divorce et \$50,000, hier, sous le motif de cruauté mentale. Mme Williams qui tentait d'obtenir le divorce depuis deux ans et demi a soutenu que son époux lui rendait la vie misérable.

Mme Williams, 41 ans, qui était mannequin avant d'épouser Williams en 1961 recevra \$15,000 dans l'immédiat et le reste de la somme à raison de \$850 par mois. C'est le deuxième divorce de Ted Williams.

HOCKEY

HIER

Ligue junior "A" provinciale

Exhibitions: As 2, Drummondville 4

New York 1, Toronto 1

Montreal 2, Cleveland 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Baltimore à Providence

Buffalo à Springfield

Exhibitions: Detroit à Rochester



Choisissez votre Scotch aussi soigneusement que votre stéréo

Dans un stéréo l'excellence de la sonorité est primordiale. Pour le Scotch, ce qui compte c'est son goût. Et, parce que vous aimez le Scotch, vous choisirez sans doute le Black & White. Vous le choisirez à cause de son doux mélange, sa saveur unique et son goût exquis. Ce whisky réputé est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par et pour des gens qui aiment le Scotch. Régaliez-vous-en!

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY

Fournisseur affilié de Sa Majesté
James Buchanan & Co. Ltd
Distillateurs de Scotch Whisky



"BUCHANAN'S"

A Québec, on recherche ce qu'il y a de mieux!

Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!

Dans le monde du Sport



LEONCE JACQUES

Le sport à Laval

WATSON LEUR FAIT CONFIANCE

L'été dernier, la première fois que Phil Watson rencontra les journalistes de Québec depuis sa nomination au poste d'instructeur des As, l'une de ses premières déclarations fut pour annoncer son intention de donner aux "jeunes" toute la chance possible de se tailler un poste régulier sur l'équipe.

Invité à préciser quelque peu sa pensée, Watson avait ajouté: "Je ne vous cacherais pas que j'aimerais beaucoup avoir une "kid-line" sur le club".

Aujourd'hui, quelques heures à peine avant l'ouverture du calendrier régulier, on peut affirmer que Watson a tenu parole en faisant confiance à toutes les "recrues" qui se sont présentées à l'entraînement et qu'il a réalisé son ambition avec la formation d'un trio composé de Germain Gagnon, de Simon Nole et d'André Lacroix sans oublier la présence sur l'équipe de René Drolet, de Bob Rivard, de Raymond Larose et de Roger Pelletier.

Quand on sait que tous ces joueurs, à l'exception de Germain Gagnon et de Bob Rivard, sont la propriété des As, on ne peut s'empêcher d'admettre que le système de clubs fermes commence à donner des résultats très intéressants tout en remarquant que Watson est le premier pilote des As dans l'Amérique à offrir une véritable chance de se faire valoir aux produits de l'organisation locale.

Excusons cependant Jack Toupin qui n'avait pas les outils à sa disposition. Et ici, sans rien enlever aux mérites de Floyd Curry comme instructeur, on peut dire que le public québécois ne lui a jamais pardonné, et avec raison, de se débarrasser d'un seul coup du quator Cossette - Harvey, Rousseau - Labadie alors qu'il gardait à Québec des types comme Reggie Grigg et Wayne Freitag, des gars bien sympathiques mais qui avaient surtout l'avantage d'appartenir à une autre organisation.

Geoffrion, le successeur de Curry, a fait du bon travail quand on sait qu'il a conduit le club deux fois au championnat de la saison, mais on devra admettre que les jeunes athlètes qui portaient l'estampe des As n'ont pas eu souvent l'occasion de faire leurs preuves au cours de son règne.

Aujourd'hui, il est vrai que Watson a plus de matériel à sa disposition que tous ses prédécesseurs mais on doit quand même lui reconnaître le mérite d'avoir pris le boeuf par les cornes et de faire confiance aux jeunes.

Watson est le premier à avouer qu'il joue un jeu dangereux car c'est une politique qu'on ne manquera pas de lui reprocher si les victoires se font un peu plus rares.

Mais Watson croit avoir trouvé la formule qui plaira aux amateurs en leur présentant un club combatif et c'est un club combatif qu'il a opposé aux Maple Leafs de Toronto l'autre soir. Si vous en doutez, parlez-en aux 5,000 spectateurs qui ont applaudi la troupe de Watson dans cette victoire de 3-2 aux dépens des Torontois.

ICI ET LA DANS LE SPORT

C'est Jack Butterfield, le gérant général des Indiens de Springfield, qui agira comme président de la ligue Américaine au cours de la prochaine saison... Tout le monde sait que Butterfield est également le gendre d'Eddie Shore, le propriétaire des Indiens, et reste à savoir quelle attitude il adoptera si jamais il est appelé à rendre une décision contraire aux intérêts des Indiens et de Shore....

Març soir, les As juniors perdaient au Colisée devant les Bruins de Shawinigan... Il s'agissait pour eux d'un deuxième revers consécutif sur la glace du Colisée contre aucune victoire et, après le match, Paul Dumont déclara à un certain moment: "Ce n'est pas trop encourageant quand on voit que nous jouons nos trois prochaines parties à l'extérieur"... Mais on voit aujourd'hui que Dumont avait tort de s'en faire puisque les As juniors ont profité de leur première visite à l'extérieur pour une première victoire dans la colonne des victoires....

Phil Watson a confié hier que Bob Rivard avait l'intention de quitter le camp d'entraînement des As une couple de jours à peine après son arrivée à Québec... Watson lui demanda d'accompagner le club à Drummondville et à Hull et Rivard accepta... Aujourd'hui, on peut dire que Watson et Rivard ne regretent rien....

Dans certains milieux, on a critiqué la façon avec laquelle Phil Watson dirigeait l'entraînement des As... On lui reprochait surtout de trop tarder à organiser des périodes de "scrimmage"... Mais il faut croire que la méthode n'était pas tellement mauvaise quand on voit que pas un seul joueur n'a été blessé durant l'entraînement....

"Quelle différence avec les autres saisons "disait quelqu'un hier" alors que c'était une parade quasi continue entre le Colisée et l'hôpital"... Wayne Mosdell, qui a fait de l'excellent travail au camp d'entraînement des Indiens de Springfield, est le fils de Kenny Mosdell, ancienne vedette des Canadiens... A Muskegon, on rêve de pouvoir aligner de nouveau cette saison René Drolet mais Phil Watson refuse de le laisser partir.

Pour un soir, le baseball majeur revient à Milwaukee

MILWAUKEE (UPI) — Le baseball majeur, qui a déserté Milwaukee il y a un an alors que les Braves prenaient la route d'Atlanta, retournera au County Stadium ce soir.

La joute organisée par l'ancien arrêt-court des Braves, Johnny Logan, opposera des joueurs des grandes ligues du passé contre un club formé parmi les meilleurs joueurs locaux. Les recettes iront aux oeuvres de charité.

La joute commencera à 8 heures et sera précédée d'une compétition de coups de circuit mettant en vedette Eddie Mathews et Henry Aaron, des Braves, Ernie Banks, des Cubs de Chicago, Frank Howard, des Senators de Washington et Tony Oliva, des Twins du Minnesota.

En plus de Mathews, Aaron et Logan, les joueurs des grandes ligues comprennent d'anciennes vedettes du Milwaukee tels que les lanceurs Bob Buhl et Lew Burdette, Warren Spahn, le lanceur gaucher qui a gagné le plus de parties dans l'histoire du baseball, fera tout en son possible pour être sur les lieux.

Trouaille des Lions

DETROIT (UPI) Les Lions de Detroit, de la Ligue nationale de football, ont fait signer un contrat à un Cypriote qui n'a jamais assisté à une partie de football professionnel et qui n'a pas encore de permis de travail aux Etats - Unis!

L'individu en question, Garo Yepremian, 22 ans, est un ancien joueur de soccer qui s'est aligné avec des clubs de Chypre et de Londres. La raison pour laquelle les Lions l'ont engagé est qu'il peut réussir des bottes de placement de plus de 40 verges et ce d'une façon régulière.

Il devra toutefois obtenir un permis de travail du gouvernement américain avant de commencer son "nouveau travail". Yepremian ne frappe pas le ballon avec le bout du pied mais le côté du pied. Ce n'est qu'à la télévision qu'il a vu des parties de football professionnel. Jusqu'ici.

Une grande activité règne actuellement dans le domaine des sports à Laval. Voici, en résumé, ce qui se passe dans chaque discipline sportive:

C'est aujourd'hui et demain, que les meilleurs athlètes, tenteront de se mériter le trophée "Canadian Lawn Tennis Association" et également déterminer les champions en simple et en double de l'OQAA.

Lors des tournois interuniversitaires tenus à Montréal en fin de semaine dernière, le duo André Côté et Michel Voyer, de Laval ont raflé les honneurs du double masculin de la section-est de l'OQAA. En 1965, André Côté s'était révélé invincible dans la grande finale est-ouest en ce qui concerne le championnat du double, et cette année encore, Laval verra ses porte-couleurs disputer cette même finale du double est contre ouest.

Toutefois, les résultats d'ensemble de la récente fin de semaine donnent pour la division est: Montréal 17, Laval 10, McGill 9, Queen's 0.

SOCCER

Samedi dernier les représentants de Laval ont baissé pavillon devant les joueurs de McGill par un compte de 4 à 2.

Les vedettes à l'offensive furent Kraus et Elliott de l'Université McGill avec chacun 2 buts. Les pointeurs de Laval furent Alphonse Kayirou et Jean Giroux.

Toutefois l'équipe de Laval semble avoir fourni une meilleure performance lors de ce match, en comparaison avec le rendement manifesté à l'occasion de la première rencontre contre Montréal.

C'est pourquoi les spectateurs devront s'attendre à du jeu encore plus équilibré ce soir à 7,00 heures p.m. sur le terrain de l'Académie, les adversaires étant alors les représentants de l'Université Queen's de Kingston.

BADMINTON

La Commission Athlétique de l'Université Laval lance une invitation aux jeunes filles désireuses de participer à son tournoi annuel de badminton en simple féminin.

Les rencontres se tiendront au gymnase de l'Académie de Québec jeudi soir le 20 octobre à compter de 7,30 p.m.

Les étudiantes intéressées à ce tournoi, doivent noter que la date limite de l'inscription est fixée à 5,00 heures p.m. mercredi le 19 octobre. On doit annoncer sa participation au bureau de la CAUL.

La ligue interfac de badminton disputera son calendrier régulier dans le gymnase du Grand Séminaire chaque mercredi à 8,00 heures p.m. Les équipes inscrites sont celles de Foresterie, Sciences, Education Physique, Pharmacie, Commerce, Agriculture et Médecine.

TENNIS

Tous les lundis soir à 7,30 heures, Jean-Paul Massicotte donnera des cours de tennis au gymnase de l'Académie de Québec. A compter de 8,30 heures p.m., il y aura des pratiques libres, ou des parties de ligues, organisées entre les étudiants intéressés.



ELLE CONNAIT ÇA ! — Jo Ann Ingleff, mère de trois enfants à 30 ans, excelle dans les courses d'accélération en automobile. Elle est venue à ce sport par l'entremise de son mari dont le passe-temps est de modifier des véhicules et de les essayer sur piste. Selon elle, son sexe est un avantage: "Les autres conducteurs sont tellement occupés à me dévisager, dit-elle, qu'ils oublient de regarder les signaux de départ."

Premier gain des As juniors

Les As juniors ont connu hier soir, à Drummondville, leur première victoire de la saison dans la ligue Junior A Provinciale lorsqu'ils ont triomphé des Rangers de Drummondville par 9-4.

On sait que les As avaient subi la défaite contre les clubs Sorel et Shawinigan lors de leurs deux premières rencontres du calendrier sur la glace du Colisée.

Hier, Michel Ringuette et Henri Genois se sont signalés pour les vainqueurs avec chacun trois buts. Denis Marion a compté deux fois et l'autre but des visiteurs fut réussi par Claude Rondeau. Les As détenaient une avance de 6-2 à la fin de la deuxième période.

Hockey... hockey... hockey... hocke

HULL (PC) — Les Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, l'ont emporté très facilement sur les Barons de Cleveland, de la Ligue américaine de hockey, hier soir, au compte de 9 à 1.

Henri Richard et Dave Balon ont réussi deux buts chacun pour les Canadiens. Les autres compteurs du club de la Métropole ont été Gilles Tremblay, Robert Rousseau, Yvan Cournoyer, Jean Béliveau et Dick Duff.

Gary Butler a évité le blanchissage au Cleveland.

Partie nulle

PETERBOROUGH (UPI) — Dave Keon a compté à la troisième minute de la dernière période, hier soir, pour permettre aux Maple Leafs de Toronto d'annuler, 1 à 1, avec les Rangers de New York.

Reg Fleming avait donné l'avance au club newyorkais, à la deuxième période. C'est Ed Giacomin qui gardait le filet des Rangers. Cesaro Maniago, autre cerbère du même club, va probablement garder la cage des Rangers pour la joute d'ouverture de mercredi soir, contre les Black Hawks de Chicago. Maniago a reçu l'ordre de ne pas patiner pour quatre jours pour que son dos blessé guérisse.

Dans l'Ouest

VANCOUVER (UPI) — La ligue de hockey de l'Ouest ouvre ce soir sa saison régulière avec sept clubs. Les équipes de Portland et de Victoria sont les choix des experts pour être les

aspirants les plus sérieux au championnat.

Principaux changements

Ses deux principaux changements survenus dans la Ligue de l'Ouest sont l'abandon du calendrier mixte avec la ligue américaine et l'entrée d'une équipe de San Diego dans le circuit.

Portland a obtenu deux vedettes de la Ligue américaine, soit Larry Lund (50 buts avec Buffalo, il y a deux ans) et Alain Caron (46 buts avec Buffalo, l'an dernier).

A Vancouver, le pilote Bert Olmstead a obtenu le cerbère Don Simmons, qui a joué irrégulièrement dans la Ligue nationale, ces dernières années. A Seattle, les Totems comptent dans leurs rangs le joueur de défense bien connu Jean Gauthier, anciennement des Canadiens de Montréal et des As de Québec.

A Portland, le nouveau pilote Fernie Flaman peut compter sur Dick Meissner, Mel Pearson, Gerry Brisson et Jack Stanfield qui jouaient tous dans l'Est l'an dernier.

Danny Belisle et Forbes Kennedy s'alignent avec le San Francisco du pilote Charlie Burns.

Les Gulls de San Diego de l'instructeur Max McNab comptent sur le gardien de but Les Binkley et plusieurs vétérans mais le club devra jouer ses 13 premières parties à l'étranger.

Wetzel

MINNEAPOLIS (UPI) — Le gardien de but Carl Wetzel, qui fut gardien substitut des Canadiens de Montréal à un certain moment l'an dernier, vient d'obtenir son statut amateur et fera partie de l'équipe nationale américaine. Le pilote de l'équipe est l'ancienne vedette de la Ligue nationale John Mariucci.

COLISÉE

TEL.: 525-9979 - 525-5129

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

DIMANCHE - 8.00 P.M.
(Tre joute de la cédule)

★ **BUFFALO** ★

— VS —

★ **AS DE QUEBEC** ★

● RES. Loges \$2.25
Mez. (4 PREM. R.) \$2.50
(4 DERN. R.) \$2.00
Balcon \$1.60

Billets de Saison et Billets Libres dans. Depuis jusqu'à 7h. SAMEDI, ou Colisée jusqu'à 5h. AUJOURD'HUI et DEMAIN. Contrôle ouvert de 11.00 A.M. à 3.00 P.M. DIMANCHE et à compter de 7h. (D-V).

— LIGUE JR "A" —

● Jeudi le 20 - 8.15 p.m.
vs DRUMMONDVILLE

● Dimanche le 23 - 2.15 p.m.
vs THETFORD MINES
(Adm. Gen. Adul. \$1.25 - Enf. 50¢)

Bienvenue aux membres du "JEEP CLUB" de Montréal au

RALLYE DE VEHICULES A 4 ROUES MOTRICES

(toutes marques acceptées)

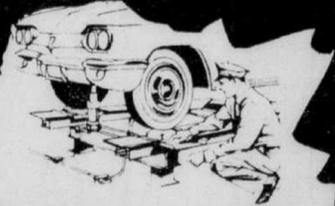
sur l'invitation de Pavillon Rambler Inc.

- Le Rallye aura lieu dimanche le 16 octobre 1966.
- Rassemblement à 1h. p.m., au Garage de Pavillon Rambler Inc., 2025 Ouest, Boul. Charest.
- M. Blair Bunch, l'un des participants au Rallye Shell de 4,000 milles, sera de la partie.
- Distribution de trophées aux gagnants.

Spécial samedi soir à 8h. p.m.
Présentation d'un film sur l'utilité et l'usage des véhicules à 4 roues motrices.

COURTOISIE DE
PAVILLON RAMBLER INC.
2025 Ouest, Boul. Charest — Tél. 681-4631
(au pied de la Côte Myrand)

ROULEZ SECURITE



REGLAGE DU TRAIN AVANT

Reglage des roues avant, réglage de rod de conduite. Toutes les marques d'automobiles.

Pièces en supplément.

\$7.95

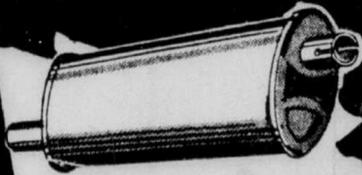


4 ROUES (4 PAIRES) SABOTS A FREINS

Verification des tuyaux hydrauliques, ajustement des freins manuels, verification du maître cylindre. Chevrolet, Dodge, Ford, Plymouth, années 1958 à 1965. Autres marques à prix relativement bas. Garantie de 20,000 milles ou 20 mois.

LA PAIRE

\$4.88



AMORTISSEURS

Pour toutes les voitures 1958 à 1965, Chevrolet, Pontiac. Garantie à vie contre éclatement et défauts de fabrication. Installation comprise.

Prix comparablement bas pour autres marques

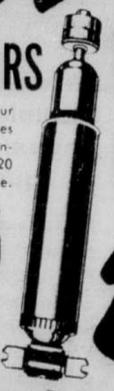
\$8.95

AMORTISSEURS

"Royale" - pour la douceur de roulement. Toutes les voitures populaires. Garantie de 20,000 milles ou 20 mois. Installation gratuite.

CHACUN

\$5.95



DAIGLE TIRE SERVICE

2480, 1ère AVENUE - QUEBEC - TEL.: 529-9645



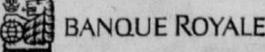
ALLEZ clés en main chez le marchand de voiture

financez-la d'avance grâce aux conditions faciles d'un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sècheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurent d'avance le montant nécessaire, et vous mettent en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Une assurance-vie protège votre succession. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt, et voyez comment ils sont avantageux:

Exemples de prêts:	Remboursement en:	Mensualités:
\$ 500.00	12 mois	\$44.02
\$2,000.00	30 mois	\$75.83
\$3,600.00	36 mois	\$116.45



Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale; il y en a une près de chez vous.

L'intérêt national exige qu'on s'oppose à l'amplification du rôle de l'Etat

(M. Henri-W. Joly)

"L'intérêt national, comme d'ailleurs celui de chaque citoyen, commande que nous nous opposions fermement à la notion de l'amplification du rôle de l'Etat".
Telles ont été les paroles prononcées hier, à Halifax, par M.

Henri-W. Joly, président de l'Association des manufacturiers canadiens, en présence des membres de la Nouvelle-Écosse de cette association.
Tout en reconnaissant le rôle important que jouent les divers gouvernements qui nous régis-

sent (municipal, provincial, fédéral) M. Joly s'est vigoureusement élevé contre un certain "interventionnisme" des dits gouvernements.
Se défendant de décrire le gouvernement fédéral comme un croque-mitaine, le conférencier a cependant affirmé que si l'industrie admet devoir s'accommoder d'une bonne dose d'interventions gouvernementales dans la vie économique canadienne, il est tout aussi facile pour l'Etat d'entraver le progrès économique, surtout par suite de la complexité de l'économie et de la fragilité de son équilibre.

La question que M. Joly pose est celle-ci: "Face au fardeau fiscal qui s'alourdit constamment, et au rythme accéléré de l'intervention du gouvernement dans la vie économique, quel est notre désir d'aller plus avant sur la voie que nous avons parcourue depuis un peu plus de trente ans?"

UNE MULTITUDE D'ORGANISMES

Que déjà existent trois paliers de gouvernements dans notre système contérrané, M. Joly le constate non sans se demander jusqu'à quel degré de puissance on veut qu'ils arrivent, mais ce qu'il trouve inquiétant et "comme créant un certain état de malaise", c'est la multiplicité de "régies quasi officielles, de commissions et de comités, qui exercent sur notre vie quotidienne une autorité considérable, même si, pour le plaisir, ces divers organismes ne sont pas faits du suffrage direct."

"UN SOCIALISME INACCEPTABLE"

M. Joly a classé en trois étapes l'évolution du capitalisme. D'abord: libre entreprise sans aucune contrainte, ensuite intervention de l'Etat dans l'éducation et les conditions d'emplois, enfin, plus grande responsabilité gouvernementale en matière d'emploi, de bien-être social et à l'égard du niveau de l'activité commerciale. Et de s'exclamer le président de l'AMC: "L'entrepreneur d'il y a 50 ans, celui de la première étape, qualifierait la troisième étape de: Socialisme inacceptable".

SENS DE L'INITIATIVE AMOINDRI ?

Sens de l'initiative amoindri? M. Joly a dit s'inquiéter particulièrement, dans un tel contexte, de ce que l'initiative, aussi bien celle des individus que celle des sociétés, risque "de souffrir et d'être davantage émusée".

Et après qu'il eut reconnu que le gouvernement avait un rôle primordial à jouer dans le domaine du bien-être (malades, vieillards, etc.), M. Joly a affirmé que "l'homme voudra toujours se voir permettre et accorder une rétribution à la mesure de son degré d'initiative, d'ingéniosité, ainsi que de son rendement. "Mais, a-t-il ajouté: "Tous les citoyens, à quelque classe sociale qu'ils appartiennent, doivent admettre qu'il faut renoncer à la prospérité si la poule aux œufs d'or est malade".

"Certains de ces organismes sont peut-être valables, d'autres, même, indispensables, mais par les pouvoirs de réglementation, d'administration, ou de contrôle de tel ou tel aspect de nos affaires dont ils disposent, ils ne peuvent que nous plonger dans une humeur sombre".

QU'ON NOUS LAISSE VIVRE

Abordant l'état actuel de notre économie, M. Joly a dit: "A moins d'assister à un accroissement sensible de la productivité, il suffirait d'une nouvelle intervention du législateur pour nous voir confrontés par un contrôle des salaires et des prix, d'un littoral à l'autre du pays; ou bien notre économie progresserait alors au pas, et c'est bien le meilleur résultat que pourrait donner cette mesure, ou bien ce serait sa destruction. Je parle ici de la destruction du système économique que nous avons connu jusqu'à présent".

M. Joly se refuse absolument à accepter que le gouvernement puisse instaurer "quelque chose qui s'apparente au capitalisme d'Etat", régime en vertu duquel

un gouvernement dit oui, non, comment, et dans quels secteurs les prix peuvent être augmentés.
En mettant en garde ceux qui trouvent que le gouvernement

devrait exercer un contrôle de ce genre sur les prix, le conférencier déclare que "nul ne devrait s'illusionner au point de croire qu'on peut régler de cette façon, sans que les sa-

laires et les traitements ne subissent le même sort. Plutôt que de courir le risque de voir tourner une roue à ce point dévastatrice, il vaudrait mieux l'immobiliser dès les premiers

mouvements".
Et, de conclure M. Joly: "C'est dans l'ordre du possible que l'on nous mène à la destruction; nous, nous préférons qu'on nous laisse vivre".



M. Armand Gauthier et le président Jean-Paul Déchêne.

Notre système scolaire à suivi l'évolution du Québec

Notre système scolaire n'a pas évolué plus vite, ni mieux, ni autrement, dans notre évolution que les domaines politiques, économiques et culturels.
Telle est l'observation faite, hier soir, devant le Club Richelieu-Sainte-Foy, par M. Armand Gauthier, professeur à la faculté des Sciences de l'Éducation de l'université Laval.

M. Gauthier brosse le tableau de l'évolution scolaire du Canada français.
Ce système constamment remis en question depuis une dizaine d'années a connu depuis les débuts de la colonie un cheminement lent et laborieux. Cette évolution pour s'adapter aux exigences de la société de chaque décennie s'est faite au même rythme que l'évolution du Canada dans tous les autres domaines, selon le conférencier.

Ce cheminement vers la maturité qui a été douloureux, bloqué, et parfois brimé, a connu d'immenses progrès même si sous certains aspects nous sommes encore loin du but, a souligné M. Gauthier. Il a dit que dans son ensemble "la courbe est ascendante".
Il a dit un mot de ce que l'on reconnaît comme les principales étapes de l'évolution de notre système d'enseignement.

La première qui s'étend de 1608 à 1760, début du régime anglais, a vu l'Église catholique assumer à elle seule la responsabilité de l'éducation, comme c'était la coutume en France, l'Etat appuyant à l'occasion les initiatives ecclésiastiques: enseignement élémentaire pour garçons et filles, apprentissage des travaux ménagers et des métiers, enseignement classique pour les garçons et un embryon d'enseignement supérieur.

La seconde étape vit, sous un régime de gouvernement absolu, des tentatives de structuration d'un système scolaire sous le contrôle de l'Etat, à tendances anglicisantes, à prosélytisme protestant. Ces derniers échouèrent devant l'opposition du clergé catholique. Ce fut une période sombre de notre histoire. L'analphabétisme atteignit des proportions partir de 1830 que commencent à fonctionner les premières écoles publiques élémentaires gratuites et non professionnelles. Jusqu'à l'Union,

en 1867, cette quatrième étape vit la création de la surintendance de l'instruction publique, en 1841; des commissions scolaires, en 1845; de l'inspectoral, en 1851; du conseil de l'instruction publique, en 1856, et des écoles normales en 1857.

La quatrième étape, de 1867 à 1907, a été caractérisée, selon M. Gauthier, par le rôle plus accentué du gouvernement dans le secteur des écoles publiques, surtout dans le domaine de l'enseignement professionnel, pour répondre aux besoins d'une société industrielle et technique en pleine évolution.

La dernière période, celle de 1907 à 1960, a été caractérisée, selon M. Gauthier, par le rôle plus accentué du gouvernement dans le secteur des écoles publiques, surtout dans le domaine de l'enseignement professionnel, pour répondre aux besoins d'une société industrielle et technique en pleine évolution.
Durant la première partie de ce demi-siècle, le Québec a subi les contre-coups de deux récessions mondiales et de deux récessions économiques, une croissance démographique considérable; le phénomène de l'urbanisation et de l'industrialisation qui ont paralysé l'évolution du système scolaire, ou encore lui ont apporté de sérieux problèmes.

Selon M. Gauthier, c'est à tort que l'on pense et que l'on dit souvent que rien n'a été fait avant 1960, que ce qui a été fait antérieurement est négligeable et doit disparaître.

C'est au cours de cette période que se sont constituées universités, cours supérieurs, écoles spécialisées, écoles normales. Ces réalisations des cinquante dernières années comportent des lacunes, mais elles ont aussi été pour leur époque le même caractère révolutionnaire que l'on prête à celles qui se font de nos jours.

Donat Quimper, sous-ministre du Travail

Le premier ministre du Québec, Me Daniel Johnson, a annoncé, hier soir, la nomination de Me Donat Quimper, cr., au poste de sous-ministre au Travail, en remplacement de M. Gérard Tremblay qui prend sa retraite après 35 ans de service.

Il s'agit de la première des modifications qui seront apportées dans les structures du ministère du Travail, d'ici les prochaines semaines, et dont les détails devraient être rendus publics prochainement.

M. Johnson, en annonçant la nouvelle, a signalé que M. Quimper était ci-devant sous-ministre associé du Travail.

Celui à qui il succède, M. Tremblay, fut le premier sous-ministre du Travail au Québec. Il continuera, pendant un certain temps, à jouer le rôle de conseiller d'administration.

Quant au nouveau sous-ministre, qui est natif de Baie des Sablons, Comté de Matane, il est entré au ministère du Travail, en 1945. Il fut tout à tour conciliateur, directeur du Service de conciliation et d'arbitrage pour le district de Québec, assistant sous-ministre, sous-ministre adjoint et sous-ministre associé.

L'inflation au ralenti

(Rasminsky)

OTTAWA (PC) — L'augmentation des taux d'intérêt et les restrictions au crédit ont ralenti le mouvement inflationniste, a confirmé, jeudi, M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, qui témoignait devant le comité parlementaire chargé d'enquêter sur la hausse des prix.

Alors qu'il donnait, en quelque sorte, un cours d'initiation de trois heures à l'économie politique et le fonctionnement du système bancaire aux députés et sénateurs qui siègent au comité, M. Rasminsky a dit croire que la tendance actuelle à la hausse des prix est dangereuse, mais encore très loin du stade où elle ustifierait la panique.

Déclarant ne pouvoir prédire pendant combien de temps, encore, les mesures restrictives imposées par la Banque du Canada, il y a un an, devront être maintenues, M. Rasminsky s'est dit d'avis que le contrôle de l'économie, à ce stade-ci, relève plus, dorénavant, de l'exercice du pouvoir de taxation des gouvernements, que de réductions qu'ils devront faire dans leurs dépenses, que de la Banque elle-même.

Le gouverneur de la Banque du Canada a démenti, d'ailleurs, une rumeur qui circule depuis quelque temps, selon laquelle une récession poudrait à l'horizon du Canada.
M. Rasminsky a expliqué, particulièrement pour le député de Waterloo sud, M. Max Saltsman NPD, qui ne cessait de lui demander de plus amples détails, comment il se fait que la restriction du crédit par la Banque du Canada, si elle a des inconvénients, demeure un moindre mal.

Les questions du député ont surgi après que M. Rasminsky eut mentionné que le principal résultat de cette politique avait été d'empêcher une accélération de la hausse générale des prix, mais qu'elle en avait suscité, par contre, dans certains secteurs.

M. Saltsman lui ayant demandé où il puisait une certitude aussi optimiste, le gouverneur répondit que seul son jugement le guidait, déclarant qu'on ne pouvait savoir ce qui se serait passé si...

Il reste cependant, affirma-t-il, qu'on peut comprendre que les prêts étant accordés moins facilement que l'an dernier, les industriels, autant que les consommateurs, ne peuvent autant qu'auparavant, maintenir leurs dépenses à un niveau beaucoup plus haut qu'ils ne produisent de biens de consommation.

Un des inconvénients qui touchent le plus de Canadiens, a-t-il noté, est que la hausse des intérêts à la Banque du Canada, puis, par voie de conséquence, dans les banques à charte, ralentit la construction domiciliaire d'une façon assez marquée.
Le résultat final en est, évidemment, une hausse du prix du logement supérieur à la hausse du coût de la vie en général. D'autant plus, a-t-il fait remarquer, que les constructeurs, de même que les industriels, ont toujours tendance à justifier une augmentation exagérée de leurs prix de vente à partir de la hausse des intérêts qu'ils doivent payer eux-mêmes.

Pour le croire... Lisez ou moins 2 fois ! Qui dit mieux??

VOYAGER DURANT UN AN (12 MOIS) OU 12,000 MILLES

SANS ACHETER D'ESSENCE !!

Non ce n'est pas une nouvelle invention qui permet de faire tout ce trajet avec un seul plein d'essence, mais nous vous proposons de remplir votre réservoir gratuitement, aussi souvent que nécessaire, pour la période plus haut mentionnée, avec l'achat d'une merveilleuse

- AUSTIN 1100 SEDAN 1967 - PRIX \$1895⁰⁰

Conditions: Le plein d'essence doit être fait à notre garage, durant les heures normales d'opération. Aucune facture acceptée pour remboursement. Cette proposition n'est valide que pour une période déterminée.

Ce privilège n'est pas transmissible et se terminera à la première échéance, 12,000 milles ou 12 mois.

GARAGE O. GOSSELIN INC. 185, AVE ST-SACREMENT, QUEBEC 8. QUE. Tél.: 681-0525 - 681-0528 1916 - 1966

Les freins à disque permettent des arrêts plus rapides en toute douceur, diminuent les risques de dérapage, annulent les défaillances du freinage, sont simples et faciles d'entretien, rendent la conduite plus sûre.

L'AUSTIN 1100 est munie de freins à disque



En plus des freins à disque, l'Austin 1100 offre des caractéristiques techniques exclusives à Austin: traction avant assurant une meilleure tenue de route; suspension hydroélastique permettant de rouler plus doucement; moteur monté transversalement qui laisse plus d'espace pour les passagers et les bagages—vous obtenez à la fois sécurité, confort et rendement que vous ne pouvez trouver sur aucune autre voiture. **\$1895⁰⁰**

L'Austin 1100 possède des freins à disque autorégulables de 8" de diamètre à l'avant. Les roues arrière ont des tambours de 8" avec segments de freins primaires et secondaires et 34 pouces carrés de garniture de freins. L'Austin 1100 fait approximativement 37 milles au gallon.

The British Motor Corporation of Canada Limited

Il y a plus de 750 comptoirs de ventes et de service à travers le Canada et les États-Unis. Rendez-vous chez le plus rapproché de chez-vous et faites un essai de l'Austin 1100.

67-2 FR

Recherchez cette enseigne!

Elle identifie le véritable Service BMC

LE SEUL DEPOSITAIRE AUTORISÉ POUR QUÉBEC ET LA RÉGION

GARAGE O. GOSSELIN INC.

VENTE — PIÈCES — SERVICE

185 Avenue St-Sacrement — Québec — Tél.: 681-0525



COLLOQUE PUBLIC DE L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS DE QUÉBEC — Mme André Duval, animatrice; M. Jean Guy, comédien; M. Raoul Roy, chansonnier-folkloriste; M. Arsène Turcotte, directeur de la Fédération des œuvres de loisirs du diocèse de Québec; M. André Giroux, directeur général de la diffusion de la culture au ministère des Affaires culturelles.

Colloque des Femmes diplômées des universités

Urgente nécessité d'une législation provinciale en matière de loisirs

Par Anne-Marie Voisard

"Ce qui existe actuellement au niveau des loisirs artistiques se fait peut-être en dépit de la législation", a déclaré hier soir le directeur de la Fédération des œuvres de loisirs du diocèse de Québec, M. Arsène Turcotte, alors qu'il signifiât l'urgence de penser à une politique des loisirs au niveau de la province.

M. Turcotte participait au colloque public organisé par l'Association des femmes diplômées des universités de Québec. Ce colloque avait pour thème: "Les arts dans les loisirs".

Deux autres panélistes y participaient, soit le comédien Jean Guy, qui a parlé plus spécialement du théâtre, comme forme de loisirs, et le chansonnier-folkloriste Raoul Roy dont l'entretien a porté sur la chanson folklorique. Un membre de l'Association, Mme André Duval, animait ce colloque présidé par M. André Giroux, directeur général de la diffusion de la culture au ministère des Affaires culturelles.

Insistant sur la nécessité d'une législation provinciale en matière d'éducation, M. Turcotte a remarqué que l'initiative privée, qui a donné naissance aux loisirs organisés, ne peut plus agir seule. "Il faut", dit-il, "une coordination, une orientation. Il est important de prévoir des normes, de répartir les fonctions".

La formation d'un personnel compétent est aussi un problème sur lequel M. Turcotte souhaite que le gouvernement provincial se penche. "Rien", dit-il, "ne prévient actuellement la formation de spécialistes en récréation".

Le conférencier a aussi attiré l'attention sur les problèmes financiers qu'ont à résoudre les responsables de loisirs. "C'est peut-être", selon M. Turcotte, "une des raisons principales pour lesquelles les organisateurs de loisirs négligent les activités culturelles et artistiques". Elles sont coûteuses et ne rapportent pas de fonds.

Une enquête menée par la Fédération des œuvres de loisirs du diocèse auprès des centres de loisirs a démontré que seulement 12 pour cent des activités étaient d'ordre culturel.

Par contre, une autre enquête, menée cette fois par les Caisses populaires Desjardins auprès de familles salariées canadiennes-françaises, donne un tableau encore plus sombre. L'intérêt de la population pour les arts figurés au 15e rang de ses préoccupations en matière de loisirs.

Quant au théâtre, on s'y intéresse encore moins. Le comédien Jean Guy, dont l'exposé a été consacré au théâtre dans les loisirs, a exprimé l'avis cependant que le public n'est pas à blâmer pour un tel désintéressement. "Ce sont", dit-il, "les responsables de l'animation culturelle qui n'ont pas

su détecter les goûts du public ou présenter l'invitation".

On assiste donc, d'abord et avant tout, selon le comédien Jean Guy, à un problème d'animation culturelle. "Il faut", dit-il, "une continuité avec le public, laquelle vient d'un homme, d'un animateur... et, en ceci, les chansonniers sont bien avant le théâtre", a poursuivi Jean Guy en citant le cas d'un animateur, comme Gilles Vigneault, qui sait communiquer avec son public.

Selon Jean Guy, le théâtre idéal serait celui où les spectateurs arrivent dans la salle deux heures avant le spectacle pour qu'il y ait "échange de placotages", celui aussi où travailleurs, médecins et avocats ne seraient plus séparés.

L'atmosphère d'équipe au travail, que l'on constate parmi les comédiens pourrait également, selon le vœu de Jean Guy, "passer dans le public". Le travailleur est souvent seul. Il n'appartient pas à des groupes comme les professionnels ou les étudiants. Il ne lui reste souvent que la télévision. Le théâtre, si on l'y intéresse, pourrait lui donner l'occasion de participer à une activité de groupe.

Les panélistes ont également parlé de cours de formation artistique organisés par la Fédération des œuvres de loisirs du diocèse de Québec. Le comédien Jean Guy a lui-même, lors de ces cours, contribué à former des moniteurs de loisirs artistiques. Certaines personnes, uniquement par souci de culture, se sont également inscrites à ces cours. Le comédien Jean Guy est d'avis que ces gens, en faisant eux-mêmes du théâtre — sur une base non professionnelle — se sont préparés à devenir de bons spectateurs.

C'est d'ailleurs l'opinion du chansonnier Raoul Roy lorsqu'il parle de la chanson folklorique. Il a souhaité que le folklore ait sa place à l'école.

"Pour apprécier la musique folklorique", dit-il, "il faut la connaître".

Chaque achat au montant de \$2.00 (en octobre seulement) vous donne droit à un coupon vous rendant éligible pour le tirage d'un voyage en Europe. Paris, Londres.

Demandez notre CATALOGUE GRATUIT

Omer Rousseau

802 est, rue St-Joseph, Québec coin Mgr Gauvreau. Tél. 524-1372

credico

naître. Il est sorti de très belles chansons de notre répertoire folklorique, mais plusieurs se perdent. Il ne reste plus que les écoles pour conserver cet héritage."

Raoul Roy voit également un but utilitaire à l'étude de notre folklore. "Ces chansons", note-t-il, "illustrent la vie de nos ancêtres et elles sont, pour les jeunes, plus faciles et intéressantes à apprendre que l'histoire elle-même."

Tous les participants au colloque, bien que traitant d'as-

pects différents touchant les loisirs artistiques, se sont cependant entendus sur un point: la nécessité d'espérer en des jours meilleurs. Raoul Roy a parlé de l'avènement d'un nouveau folklore qui permet à la chanson folklorique de reprendre un peu la place qu'elle avait perdue. "La cause des arts", selon M. Turcotte, "gagne peu à peu, mais lentement". Pour sa part, le comédien Jean Guy rêve du théâtre comme "d'une maison où les gens iraient se reposer en goûtant ce qui est beau."

Premier congrès chez les infirmières pratiques

L'Association des diplômées de l'école des infirmières pratiques a tenu, au début de ce mois à Montréal, son premier congrès annuel.

La fondation de l'association remonte à moins d'un an, soit à la fin de novembre 1965. Elle compte déjà 1,400 membres recrutés parmi les infirmières pratiques qui ont été formées depuis l'ouverture de l'école en avril 1963.

L'étude d'un mémoire, soumis au gouvernement provincial, a constitué le principal thème d'étude du congrès. Il a décidé alors, par les membres, de laisser au conseil d'administration de l'association toute latitude dans leurs démarches en vue d'obtenir la reconnaissance de cours d'infirmière pratique.

L'association a pour but de grouper les membres diplômés de l'école des infirmières pratiques tout en resserrant les liens qui les unissent. Elle entend également "faciliter les relations sociales, les échanges intellectuels et la pratique entre ses diplômés et tous les centres hospitaliers et médicaux attachés au corps médical de la province de Québec."

En plus de ces objectifs, l'association veut "promouvoir la culture dans le sens des connaissances théoriques et techniques nécessaires à l'exercice de la profession". Elle désire enfin "établir une représentation plus considérable" pour appuyer ses revendications, de même que pour protéger et défendre ses intérêts professionnels.

Dans un mémoire

Les infirmières pratiques demandent le même statut que les auxiliaires

Dans un récent mémoire, soumis au gouvernement provincial, l'Association des diplômées de l'école des infirmières pratiques du Québec Inc. demande que le cours d'infirmière pratique soit reconnu officiellement et que les infirmières pratiques, après avoir subi les mêmes examens que les infirmières auxiliaires, soient reconnues sur un même pied d'égalité que ces dernières tant du point de vue syndical que du point de vue de la qualification.

On sait que le cours d'infirmière pratique se donne par correspondance, sauf dans la région de Montréal où il peut être suivi par cours du soir. La garde-malade auxiliaire et l'auxiliaire en nursing — les deux cours jouissent d'une reconnaissance officielle et sont appelés, vu leurs nombreux points communs, à être fusionnés — reçoivent par contre leur formation dans les hôpitaux. L'expérience pratique, acquise lors des stages, est jointe à l'enseignement théorique.

L'école des infirmières pratiques n'offre pas actuellement de tels stages à ses élèves, mais elle y est favorable. "Nous souhaitons fortement", note-t-on dans le mémoire, "qu'une législation adéquate prévienne pour les infirmières pratiques un stage obligatoire d'une année dans les

hôpitaux généraux après leur graduation avec, s'il y a lieu, examens additionnels devant l'autorité médicale ou hospitalière compétente".

Comparant ensuite l'infirmière pratique avec l'auxiliaire en nursing, les auteurs du mémoire sont d'avis qu'il faut s'en tenir, non pas au degré de qualification final, mais bien aux personnes à qui s'adressent les cours. "Chez les infirmières pratiques", souligne-t-on, "le recrutement se fait auprès de personnes qui ont quitté l'école depuis un certain temps et dont le gagne-pain actuel ne permet pas de s'intégrer dans le milieu hospitalier de façon immédiate."

Ce sont des personnes qui, tout en continuant de travailler pour assurer leur subsistance, suivent des cours du soir ou des cours par correspondance afin d'acquiescer les connaissances théoriques essentielles à l'exercice de la profession d'infirmière auxiliaire". Le mémoire ajoute que "si ces personnes réussissent l'examen théorique, elles désirent faire un stage dans un ou des hôpitaux généraux afin de voir la réalité médicale de façon concrète".

Présentement donc l'école des infirmières pratiques, tout comme l'Association qui groupe les diplômées, possèdent leur in-

corporation. Plus de 2,400 personnes ont suivi le cours alors que 1,400 sont membres de l'Association.

Ce que les infirmières pratiques souhaitent, c'est la reconnaissance officielle de leur cours, au même titre que les autres professions paramédicales. "La législation du Québec a accordé une charte permettant à l'école de donner un cours de soins infirmiers et un diplôme à celles qui réussissent à passer les examens", écrivent les au-

teurs du mémoire, "alors que les diplômés de cette école ne sont pas admises à la pratique dans les hôpitaux et qu'elles ne bénéficient d'aucune reconnaissance en fait ou en droit".

L'Association des infirmières pratiques demande donc que l'on cesse d'employer ses membres "à des tâches subalternes". Elle réclame à cette fin une législation adéquate "motivée par l'immense besoin de personnel infirmier qualifié à l'heure actuelle".

Elle étudie la médecine pour soigner ses persécuteurs

LA PAZ (PA) — Une jeune indienne de Bolivie, jadis condamnée à mort par les membres de sa tribu, a décidé d'apprendre la médecine en Italie pour pouvoir soigner ses persécuteurs. Maria Edvige Paz, âgée de 16 ans, née d'un couple appartenant à la tribu nomade "Ayorea", avait été peu après sa naissance enterrée jusqu'au cou et abandonnée dans la forêt vierge, à environ 150 milles à l'est de Santa Cruz. Selon la coutume de la tribu, chaque premier né devait être sacrifié de cette manière pour assurer la fécondité de ses parents.

Mais l'enfant avait été découverte à temps par la soeur missionnaire Esther Bottego qui, malgré les efforts des in-

digènes, était parvenue à l'emmener à Santa Cruz, puis à La Paz. Et les années s'écoulaient.

Sous le parrainage de la mère missionnaire, Maria Edvige a fait des études secondaires. Etant parvenue à retrouver sa tribu dans la forêt et ayant constaté qu'elle était décimée par la tuberculose, elle a décidé de devenir médecin pour lui venir en aide. Elle va maintenant entrer à l'université de Padoue, en Italie, grâce à l'aide du nonce apostolique en Bolivie, de l'ambassadeur d'Italie à La Paz et de la famille de la mère Esther Bottego.

Présence des infirmières au Conseil supérieur des professions paramédicales

L'Association des diplômées de l'école des infirmières pratiques du Québec Inc. favorise la création d'un conseil supérieur des professions paramédicales à condition qu'il y siège "des représentants du ministère de la Santé, du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, de l'Association des hôpitaux et un représentant de l'Association des infirmières licenciées".

Cette recommandation, touchant le conseil supérieur des professions paramédicales, est apportée dans le mémoire que les infirmières pratiques ont soumis récemment au gouvernement de la province. Celles-ci veulent par là empêcher les infirmières licenciées de contrôler les professions paramédicales "parce que", disent-elles, "ce monopole pourrait devenir dangereux".

Représentée par un membre au sein du Conseil supérieur des professions paramédicales, l'Association des infirmières licenciées n'en conservera pas moins ses prérogatives et son statut", note les auteurs du mémoire.

Selon le vœu exprimé par les infirmières pratiques, "il appartiendrait au Conseil supérieur des professions paramédicales d'accréditer les écoles de formation des infirmières, de fixer les matières à l'étude, de préparer les examens et de les faire subir, de recenser et de classer chaque profession paramédicale, de reconnaître les associations professionnelles et les associations de diplômées, de déterminer les conditions d'admission et d'exercice concernant chaque profession, de classer au sein d'une même profession les membres par caté-

rie selon l'expérience ou selon des tests d'aptitude ou de connaissance".

Les infirmières pratiques souhaitent également qu'il soit possible d'accéder à des échelons supérieurs dans les professions paramédicales grâce à un système de crédits qui reconnaît les études antérieures. Cette réglementation appartiendrait au Conseil supérieur des professions paramédicales.

Enfin, il est recommandé par les infirmières pratiques que "le Conseil supérieur des professions paramédicales soit assisté dans ses décisions d'une assemblée consultative formée des représentants de chaque profession concernée."

La peau asséchée par l'air "souffre" d'eau

Si votre peau est sèche, ridée et rude, il est fort probable qu'elle manque d'eau. Vous pouvez l'enduire extérieurement de fortes quantités d'eau, mais elle ne fera qu'y glisser. Mais on a enfin découvert un nouveau produit sensationnel surnommé CEF 600 qui transporte efficacement l'eau dans et sous la peau. Votre épiderme acquiert un satiné de jeunesse alors que les plis et rides sont camouflés, que la ridosité s'atténue et que la peau d'aspect vieillot prend un cachet de jeunesse. La seule façon d'obtenir du CEF 600 ou du CEF 1200 de double efficacité est en vous procurant une substance similiton appelée "2nd Debut". En vente dans les pharmacies et magasins à rayons. Offre spéciale de présentation à mes lectrices seulement. Je vous enverrai par poste le format de démonstration de \$1.25, d'une valeur régulière de \$3.75, de 2nd Debut au CEF 600 si vous me faites parvenir \$1.00 seulement. Écrire à: Lila Hamilton, Beauty Staff Writer, Dept. Q-12, 943 Queen Street East, Toronto 8, Ontario.

Lila Hamilton

PARC-AUTO CHAUVEAU

FACILITE DE STATIONNEMENT POUR 400 AUTOMOBILISTES AVENUE CHAUVEAU, PRES DE L'HOTEL DE VILLE

TAPIS 100% VISCOSE \$379 choix de 7 couleurs les plus en vogue. v.c. pose et feutre compris.

TAPIS 100% NYLON \$755 choix de 8 couleurs les plus attrayantes. v.c. pose et feutre inclus.

CENTRE DES BAS PRIX ENR. 1188, 1ère AVENUE, QUE. 3 — TEL.: 524-5513 Ouvert tous les jours de 9h. a.m. à 9h. p.m.

POUR \$119. pose et feutre compris. Voyez ce dont vous couvrez:

1- SALON
2- VESTIBULE
3- CHAMBRE A COUCHER

Jusqu'à 300 p.c. de tapis - Choix de 7 couleurs.

DORIS est radieuse! DORIS est comblée!

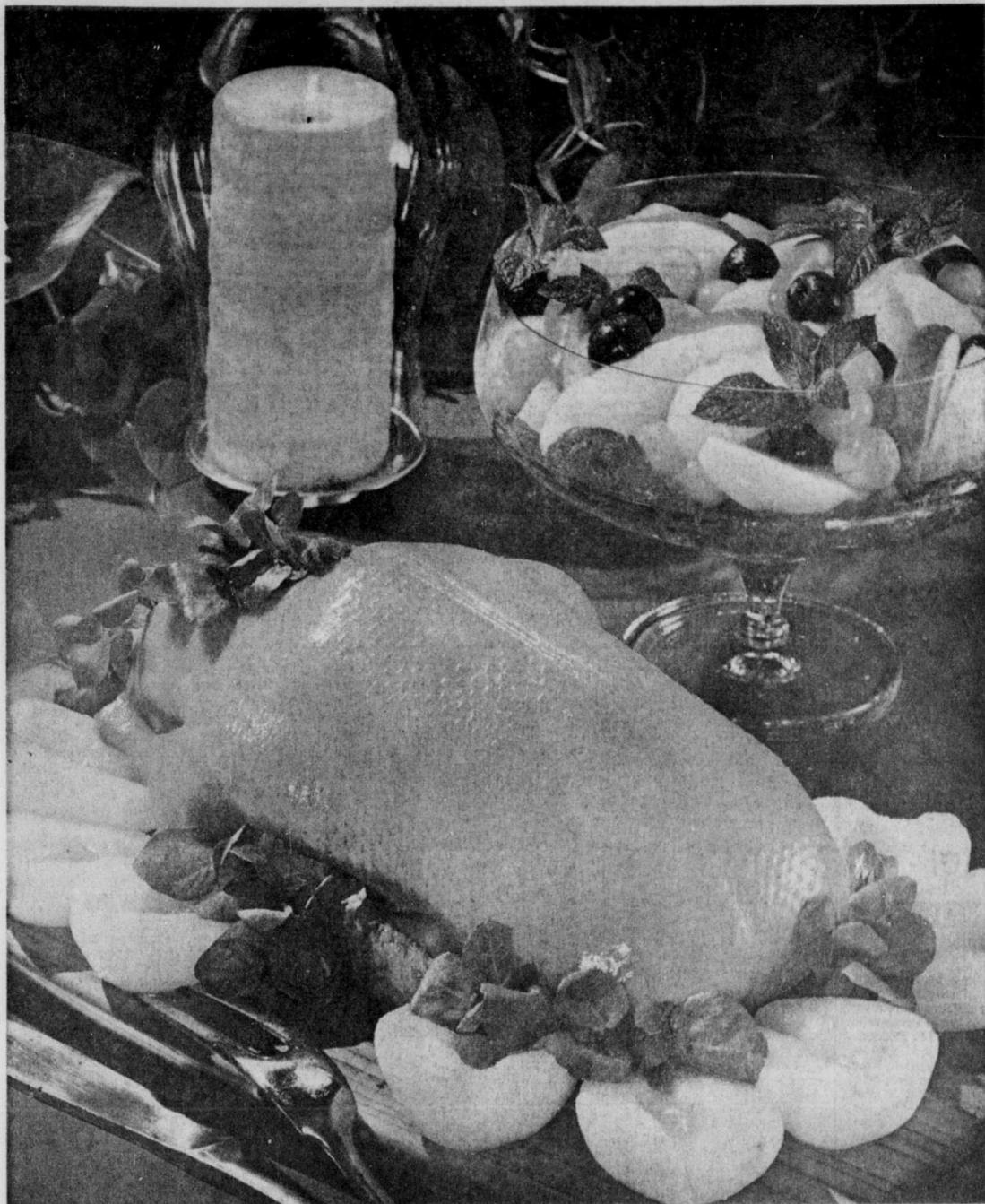
Une charmante petite femme qui maintenant roule "carrosse" dans sa vive auto, une nouvelle OLDSMOBILE 1967. Cette "Delta Custom 88" est aussi brune que son doux regard, aussi vive que son tempérament... Ce total contentement est le résultat de la bonne affaire qu'elle a faite chez LEVIS AUTO... c'est mieux!

Représentants en devoir tous les soirs jusqu'à 10h.

Le seul concessionnaire de la Rive-Sud
EPIC - ENVOY - CHEVY II
CORVAIR - CHEVELLE - F85
CHEVROLET - OLDSMOBILE
CADILLAC
CAMIONS CHEVROLET

GM LEVIS Auto

Ces voitures portent 3 garanties: "G.M.", "Essai 13 jours" et "G.W.". ...c'est mieux



Le canard, élevé ou chassé, constitue un mets apprécié du gourmet à contenter

Du canard au menu: A ces seuls mots, tous les gourmets prêtent l'oreille. Déjà en pensée, ils dégustent cette volaille. Ils connaissent toutes les sauces dignes d'accompagner ce mets délicat, et toute nouvelle présentation est pour eux une trouvaille. Car, qu'il s'agisse du canard de Brême, qu'on trouve facilement sur le marché et qu'on n'a plus besoin de vanter, tant il est reconnu, ou du canard abattu en plein vol par un chasseur heureux, le canard est toujours favori, le canard est toujours roi quand revient l'automne.

Voici quelques recettes que vous aimerez essayer. Vous en récolterez des félicitations et le plaisir de vos convives sera la meilleure preuve de ce que nous vous disions plus haut.

Caneton et poires à la sauce au vin rouge

- | | |
|--|---|
| 1 boîte (1 lb, 13 on.) de demi-poires Bartlett | un soupçon de poudre d'ail |
| 1-2 tasse de vin rouge ou de rosé | 1 caneton à rôtir de 4 1-2 à 5 lbs, décongelé |
| 1 citron tranché mince | 1 c. à table de féculé de maïs |
| 1 c. à table d'oignon gratiné | 1 c. à table d'eau. |
| 1-8 c. à thé de tout-épices | |

Couler les poires, réservant le liquide. Combiner ce liquide avec le vin, le citron, l'oignon les épices et la poudre d'ail.

Laver et nettoyer le caneton, assécher. Couper en quartiers, les placer dans un large bol avec les demi-poires. Verser le mélange de vin sur les poires et le caneton et mariner 3 heures. Placer le caneton sur un grillage à 8 pouces du feu, la partie coupée au-dessus. Griller 25 à 30 minutes, tourner et continuer à griller jusqu'à ce que la peau soit dorée et croustillante (environ 20 minutes).

Verser la marinade dans une lèchefrite et chauffer sur feu doux. Démêler la féculé de maïs et l'eau. Ajouter à la marinade et cuire, en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe et devienne lisse. Ajouter les demi-poires et continuer à cuire à chaleur douce. Servir le caneton avec accompagnement de poires et de sauce au vin.

Poires au curry grillées

- | | |
|--|--|
| 1 boîte (1 lb 13 oz) de demi-poires Bartlett | 1-2 c. à thé de poudre de curry |
| 2 c. à table de miel | Un soupçon de sel |
| 2 c. à table de jus de citron | Un soupçon de glutamate de monosodium. |

Couler les poires, en réservant le sirop. Ajouter le miel, le jus de citron, la poudre de curry, le sel et le glutamate de monosodium au liquide des poires. Verser ce liquide sur les poires et réfrigérer toute une nuit ou plusieurs heures. Couler les poires de nouveau et utiliser pour arroser le canard pendant sa cuisson. Dix minutes avant la fin de la cuisson, placer les demi-poires sur le grill, ou dans le four, et cuire à chaleur douce, arrosant occasionnellement avec la marinade. Servir les poires comme accompagnement du canard.

Note: Pour la cuisson sur charbon de bois, envelopper les demi-poires dans du papier d'aluminium.

QUARTIER DE CANARD EN BARBECUE A LA "RELISH" DE CERISES ROUGES

- 1 canard de 4 1-2 à 5 lbs, décongelé et sectionné
- 1-2 c. à thé de sel
- 1-2 tasse du liquide réservé de la "Relish" aux cerises douces,

(Voir recette plus bas).

Laver, nettoyer et assécher le canard, saupoudrer de sel toute la surface à cuire. Arranger les quartiers de volaille sur le grill au-dessus des charbons à feu doux, côté coupé en bas. Brunir légèrement; tourner et cuire jusqu'à ce que la peau soit dorée et croustillante. Tourner à nouveau et continuer la cuisson jusqu'à ce que la viande de la poitrine et des pattes soit tendre sous la fourchette, soit environ 1 à 1-2 heure de cuisson totale. Arroser fréquemment durant les 30 dernières minutes de cuisson avec le liquide de la "Relish" de cerises douces. Rendement: 4 morceaux, 2 à 4 services.

"RELISH" DE CERISES SUCREES

- 1 boîte (1 lb) de cerises sucrées, rouges ou noires, dénoyautées
- 2 c. à table de jus de citron
- 1-2 tasse de vin blanc
- 1-2 tasse d'olives vertes coupées en lanières
- 1 bâton d'un pouce de cannelle
- 1-2 tasse de céleri coupé
- 3 clous de girofle

Couler les cerises, en réservant le jus. Combiner le liquide des cerises, le jus de citron, le vin, la cannelle, les clous de girofle, le céleri et les olives vertes. Remettre les cerises et réfrigérer pour permettre le mélange des saveurs.

Utiliser une part du liquide pour arroser le canard durant la cuisson. Chauffer le mélange restant dans une lèchefrite au-dessus d'un feu bas. Lorsque le canard est cuit, servir sur un plat et garnir de "Relish" aux cerises sucrées, bien chaude.

Le canard aime bien les fruits...

1 canard de 4 1-2 à 5 lbs, décongelé

1-2 c. à thé de sel

Laver et vider le caneton. Bien assécher avec une serviette. Saler l'intérieur et l'extérieur. Fixer la peau du cou au dos. Brider solidement la volaille. Fixer les ailes à la poitrine, et attacher les pattes ensemble, en tournant la corde autour de la queue, sans serrer. Insérer la broche à l'intérieur le long de la cavité, balancer et serrer les fourchons. Rôtir sur un feu bas, jusqu'à ce que la viande soit tendre, environ 2 1-2 heures. Arroser fréquemment avec la sauce des poires au Curry.

Rendement: 3 à 4 portions.

SI PREFERE, COMMENT CUIRE AU FOUR?

Placez le caneton, farci ou non, sur une claie, dans une lèchefrite peu profonde. Rôtir à découvert, à four lent (325 degrés) jusqu'à ce que la viande de la poitrine et des pattes soit tendre, environ 3 heures.

CANETON GRILLE AUX CERISES AIGRE-DOUCES

1 bte (1 lb) de cerises rouges ou noires

1 bte (11 on.) de segments de mandarines

1-2 tasse de vinaigre

1-2 tasse sucre brun

1 c. à table de sauce soya

1-8 c. à thé sel

1 caneton de 4 1-2 - 5 lbs décongelé

1 c. à table féculé de maïs

1 c. à table d'eau

Couler les cerises, réservant le sirop. Couler les segments de mandarines. Combiner le vinaigre, le sucre brun, la sauce soya et le sel avec le liquide des cerises. Remettre les morceaux de cerises et de mandarines dans le liquide.

Laver et nettoyer le caneton, assécher parfaitement. Couper en quartiers. Placer dans un large bol et verser le mélange cerises-oranges sur le dessus.

Mariner 3 heures. Placer le caneton côté coupé sur le grillage, à 8 pouces du feu. Griller 25 à 30 minutes, tourner et continuer le grillage jusqu'à ce que la volaille soit brune et à peau croustillante (environ 20 minutes). Pendant que le caneton cuit, enlever les cerises et les oranges de la marinade avec une cuiller trouée. Épaissir le liquide avec la féculé de maïs et l'eau. Cuire sur un feu lent jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et bien liée.

Ajouter les cerises, les mandarines et continuer à chauffer. Mettre le caneton sur un plat de service, servir avec la sauce aux cerises aigre-douces comme accompagnement.



CHAUDS MANTEAUX POUR FILLETTES!

Rég. 29.98 à \$35

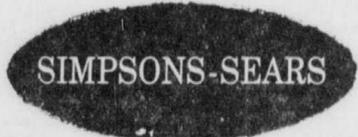
24⁸⁸ à **27⁸⁸** ch.



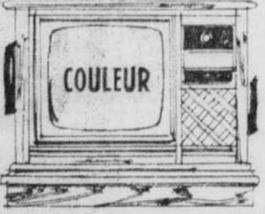

Coquets manteaux pour fillettes! Chaudement confectionnés en lainage et doubles de simili-fourrure "Borg" aussi un modèle croise entièrement fait en "Borg". Cal châte très emmitouflant. Poche droite à rabat ou poche oblique. Couleurs: bleu, brun, beige, vert ou bourgogne. Ages: 7, 8, 10 et 12 ans.

Commandes Postales ou
Téléphoniques exécutées: **529-9811**

Simpsons-Sears — Vêtements pour Fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée



GAGNEZ UN SUPERBE TELEVISEUR 25" "SILVERTONE" EN COULEUR!


C'est inouï! Chaque semaine, votre cordial magasin à rayons Simpsons-Sears vous propose la "minute en couleur"! En effet, dans le cadre de ce nouveau concours, Simpsons-Sears vous offre la chance de gagner un Superbe Téléviseur en Couleur "Silver-tone" à écran géant de 25". La personne chanceuse aura la faculté de choisir elle-même le meuble qu'elle préfère. (Chaque appareil est porteur de la garantie immuable d'un an sur les pièces, plus 90 jours de service gratuit).

Voici les règles de cet intéressant concours:

- 1) Chaque samedi, à 4h.30 p.m., à la suite du Concours Régulier, un nom sera choisi au hasard parmi les bulletins accumulés.
- 2) Ce nom chanceux sera annoncé par tout le magasin. La personne ainsi choisie n'aura nullement besoin d'assister à ce tirage; nous communiquerons avec elle par téléphone ou par la poste, selon le cas.
- 3) Les Employés (et leur famille) de Simpsons-Sears, Robert Simpson Co. Ltd., et leur subsidiaires, ainsi que des journaux, postes de radio et télévision, sont exclus de ce concours.
- 4) N'oubliez pas: le plus de bulletins... le plus de chances de gagner à ces DEUX CONCOURS!

BONNE CHANCE A TOUS!

L'importance de se méfier de la fausse représentation

WASHINGTON (WMNS) — Un récent bulletin de l'Administration des aliments et des drogues des États-Unis, publiait quelques-uns des produits qui se présentent sous de fausses représentations, et qui sont nuisibles à la santé et avertissait le public contre leur utilisation en disant qu'ils étaient une perte d'argent, et peut-être aussi de temps valable dans le traitement scientifique de la maladie.

Il n'y a pas de sérum, de drogues ou de diètes, dit la FDA, qui ont prouvé leur efficacité dans le traitement du cancer. Le cancer peut être traité, ou arrêté, par des examens préventifs annuels, et par des traitements chirurgicaux, des rayons-X, des radiations, de la chimiothérapie ou une combinaison de toutes ces thérapies par des médecins qualifiés.

Comme pour le cancer, il n'y a pas de drogues, de moyens ou de méthodes qui peuvent réellement être reconnus comme des traitements sûrs de l'arthrite et du rhumatisme. Un traitement rapide par des médecins peut empêcher les lésions et calmer la douleur, tandis que les soins médicaux différés peuvent occasionner des lésions permanentes sérieuses.

Quand le premier ministre du Canada se donne la peine de répondre à une consommatrice



EN PRENANT SES PRECAUTIONS au moment de l'achat de ses produits à l'épicerie, la maîtresse de maison peut réaliser de substantielles économies.

En faisant son épicerie hebdomadaire

Prendre son temps, observer et bien comparer: une façon d'économiser

La hausse du prix des denrées alimentaires, dans certaines régions du pays a soulevé une vague de protestations de la part des ménagères. Pour manifester leur mécontentement, des centaines de femmes se sont réunies et ont décidé de boycotter les épicerie à succursales de leur région. Dans le deuxième de cette série d'articles, le représentant d'un groupe d'épicerie à succursales, explique quels sont les principes considérés lors de l'établissement du prix des denrées, à l'épicerie.

Par Martine R.-CORRIVAULT

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte quand il s'agit de fixer le prix des denrées alimentaires. Les ménagères procèdent de différentes façons pour établir leur budget d'épicerie. Certaines se dressent une liste en partant des menus qu'elles auront prévus pour la semaine à venir. D'autres verront les annonces de spéciaux dans les journaux et prépareront leurs repas d'après les aubaines dont elles auront profité.

Enfin, plusieurs combineront les deux méthodes ou se fieront à leur instinct pour acheter.

De toutes façons, selon le milieu dans lequel elles évoluent, toutes allouent de 20 à 28 pour cent de leur budget d'épicerie à l'achat des viandes et de 10 à 18 pour cent, aux fruits et légumes. Les quantités achetées varient avec les besoins de la famille.

L'épicerie se base sur ce même principe de l'offre et de la demande pour établir les prix des marchandises qu'il veut vendre. M. Pierre Lepage, directeur de l'épicerie aux magasins Jato, de Québec, travaille depuis 20 ans dans le commerce de l'épicerie.

LES FACTEURS DETERMINANTS

"Les prix coûtants sont naturellement déterminants sur les prix de vente", explique-t-il. "Nous pouvons offrir des prix réduits à nos clients, sur certains produits, parce que nous faisons affaire directement avec les grandes compagnies productrices. Comme nous comptons quatre succursales et ne possédons pas d'entrepôt, notre pouvoir d'achat est assez important pour qu'il soit intéressant pour ces compagnies de transiger avec nous. La marge des profits est déterminée à l'avance, et si sur certains articles nous pouvons réaliser de 2 à 30 pour cent de bénéfices, les profits sur les produits de consommation périssables sont pratiquement inexistantes".

Si les grossistes constituent la principale source d'approvisionnement pour certains articles, l'achat conclu directement du producteur et du marché local permet au détaillant, en éliminant les intermédiaires, d'accorder certains escomptes à sa clientèle.

"Les saisons, les fêtes, les arrivages sur le marché jouent aussi un certain rôle dans l'établissement des prix par l'épicerie", continue M. Lepage. "Les principaux magasins à succursales publient chaque semaine des pages d'annonces dans les grands quotidiens, précisément pour indiquer aux ménagères les aubaines dont elles pourront profiter en faisant leur marché hebdomadaire. En prenant le temps de consulter ces annonces, la maîtresse de maison avisée pourra constater que le veau et la volaille sont en réduction cette semaine et que c'est le temps d'en acheter pour varier ses menus".

Selon M. Lepage, le plupart des femmes soucieuses de réaliser un bon marché sans com-

promettre l'équilibre de leur budget, prennent le temps de comparer les prix des diverses marques offertes et tiennent compte des différences qui pourraient exister entre plusieurs épicerie.

L'EMBARRAS DU CHOIX

"Ainsi, elles peuvent se choisir un marché d'approvisionnement qui leur deviendra habituel où elles sauront qu'elles peuvent faire confiance au personnel, et où elles seront bien servies parce qu'on les connaît et qu'on tiendra à conserver leur clientèle".

On a un avantage, selon M. Lepage, à acheter dans une épicerie où le système des timbres n'a pas cours. Les statistiques prouvent en effet, et un peu d'observation le démontre également, que l'on finit toujours par payer l'objet obtenu avec les timbres primes, dans le prix de la marchandise pour laquelle on les a obtenus.

M. Lepage précise aussi que la meilleure journée pour faire son marché est le jeudi alors que tous les étalages sont complets en prévision de la fin de semaine. "Cela ne veut pas dire que le mardi ou le mercredi la ménagère ne trouvera pas sur les tablettes de son épicerie préférée les articles dont elle a besoin, au contraire. Les tablettes ne seront peut-être pas aussi complètes qu'elles le seraient le mercredi soir, mais tout sera quand même en montre".

Les fins d'avant-midi et d'après-midi sont aussi les moments de la journée les plus achalandés dans les épicerie. "La femme qui veut vraiment se donner la peine d'observer et de comparer les prix afin de réaliser un marché complet tout en économisant de 10 à 20 pour cent, constatera vite que si elle se rend faire son épicerie en dehors des heures d'affluence, elle atteindra son but".

Demain, nous verrons comment réaliser un marché complet tout en économisant de 10 à 20 pour cent de la somme habituellement allouée à l'épicerie.

Poterie ancienne

Les habitants de l'île de Jerba, au large de la Tunisie, fabriquaient encore de la poterie en terre, selon le style adopté il y a 3,000 ans.

La beauté de la jeunesse

A partir de la vingtaine, un massage avant le coucher avec une crème de nuit vivifiante est idéal pour faire disparaître les traces de sécheresse et les plus minuscules à la surface de l'épiderme. Appliquez la crème de nuit vivifiante Olay sur les joues, le front et la gorge et faites-la pénétrer dans la peau par de légères pressions circulaires vers le haut, ensuite enlevez-la avec un mouchoir de papier. Un tel soin préservera la beauté de votre teint.

Margaret Merrill



ENTRE NOUS

MONTREAL, le 13 octobre — La dépense est plus facile que l'épargne. Pourtant il y a des milliers de gens qui ont plaisir à économiser grâce au Programme de Sécurité Personnelle de LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE. Déterminez d'abord "l'objectif" à atteindre — de \$100 à \$3,000 — puis, ouvrez un compte PSP à la BNE de votre quartier. Avec votre premier dépôt mensuel, vous obtenez une assurance-vie pour le montant total que vous vous proposez d'atteindre. En 50 mois vous obtenez votre objectif (\$2,00 par mois pour \$100 — \$60 par mois pour \$3,000) et vous recevez un bonus en argent au terme de vos économies! (P.S. — Toute personne éligible peut profiter du PSP jusqu'à l'âge de 60 ans).

Il arrive souvent chez la femme que le problème de l'irrégularité nécessite un laxatif à la fois spécial et doux — une formule qui évite surtout de causer les dérangements particuliers à certains laxatifs tout usage. Pour répondre à ce besoin, Pharmaco (Canada) Ltd. a mis au point CORRECTOL, un laxatif remarquable pour son efficacité et la douceur de son action. CORRECTOL, à base d'un ingrédient laxatif doux mais efficace, peut être employé même après l'accouchement. Demandez CORRECTOL, — en vente dans toutes les pharmacies au prix suggéré de \$1.25 par flacon de 24 comprimés roses. *marque déposée.

Avez-vous déjà souhaité enlever vos souliers et marcher pieds-nus quand vous avez la sensation de ne plus pouvoir faire un pas devant l'autre? J'ai une meilleure solution... les Protectors d'Onion en caoutchouc mousse du Dr SCHOLL. Ces coussinets doux et lavables protègent les ongles et les articulations sensibles. Ces merveilleux protecteurs "Onion Shields" du Dr Scholl empêchent la friction du soulier et préviennent la pression sur les endroits endoloris. Les appareils pédicures du Dr Scholl sont en vente à votre pharmacie, aux magasins de chaussures et aux grands magasins.

Savez-vous le prix d'un voyage par train d'Halifax à Vancouver? Eh bien, par le Canadien National, c'est vraiment bon marché! Soixante dollars seulement, les jours de tarif Rouge, en voiture-coach. Amenez vos enfants; ils voyagent à prix réduits. Vous apprécierez le confort des trains du CN. Pour obtenir de plus amples renseignements, demandez le calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu à un agent de voyages accrédité par le CN ou à un bureau des ventes voyageurs du CN.

Voici une bonne nouvelle pour tous ceux qui souffrent des douleurs de la névrite, du rhumatisme et de l'arthrite. Des milliers d'hommes et de femmes éprouvent un soulagement prolongé grâce au T-R-C Templeton, le remède qui se vend le plus au Canada... et fait spécialement pour ce genre de douleur. Encore une bonne nouvelle! Epargnez 60¢ en profitant de cette offre double — adressez 40¢ à Templeton's Ltd., 56 Colborne St., Toronto 1, Ontario, et vous recevrez une boîte de T-R-C de 65¢ plus une bouteille de 35¢ de Liniment FLAME-cream que l'on applique à l'extérieur tandis que l'on prend des T-R-C pour obtenir un double effet.

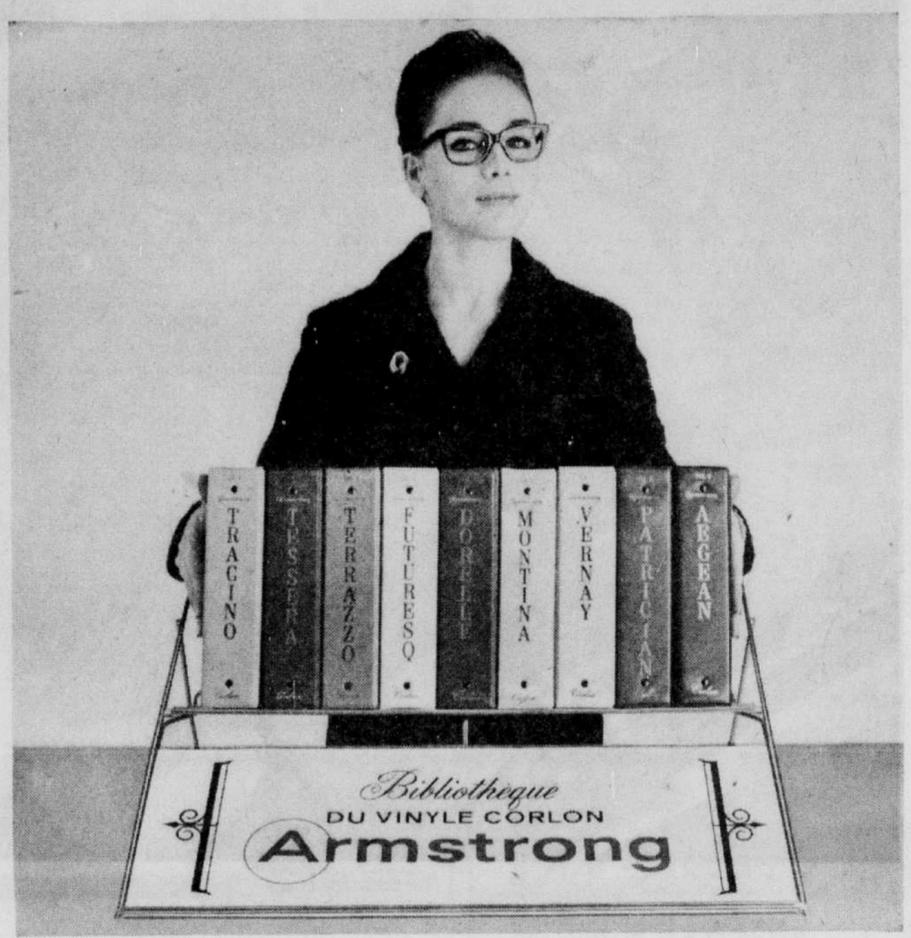
Il y a plusieurs raisons qui me font acheter en toute CONFIANCE au DOMINION. La vie est si chère qu'il est important pour moi d'acheter là où je sais trouver un choix varié — des produits de haute qualité — à des bas prix ordinaires. Au Dominion on pense d'abord à la qualité de la marchandise et à la satisfaction du client. De plus, vous êtes sûrs d'obtenir le prix spécial de tous "spéciaux" annoncés. Il n'est pas étonnant que plus de gens achètent au marché Dominion que nulle part ailleurs — ils font leur marché en toute confiance au Dominion!

Je suis sûre que vous ferez plaisir à vos amis amateurs de vin en leur offrant ces deux bons vins canadiens... le SAUTERNE MANOIR ST-DAVID et le SHERRY 74 de Bright. Le Sauterne Manoir St-David est délicieux avec les viandes blanches. Servez-le bien froid... il est meilleur. Par contre, servez le SHERRY 74 chambre pour en savourer tout le riche bouquet. Il est délicieux au lunch. Et ce qui me ravit de ces bons vins canadiens Bright c'est leur prix abordable... en fait ils coûtent bien peu si l'on songe à leur goût exquis et le plaisir qu'ils nous procurent. La maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.

Partez n'importe quel jour... vers la Grande Bretagne par une des nombreuses envolées de BOAC. C'est l'époque de l'année la plus agréable pour voyager — il n'y a plus la foule des mois d'été. Vous pourrez admirer à loisir le Londres traditionnel, ou le Londres "dans le vent". Pendant tout l'hiver chaque semaine, vous pouvez choisir parmi 26 départs par BOAC ou Air Canada, de Montréal et Toronto à Londres. Le climat de Londres est beaucoup plus tempéré que le nôtre même en plein hiver. Il y fait très doux. Et vous serez accueilli chaleureusement à bord d'un réacteur BOAC!

"Chère Madame: Je vous remercie pour votre lettre du 14 août et suis désolé que mes engagements et ceux de mon personnel, m'aient empêché de vous répondre plus tôt. J'avais fait parvenir des copies de votre envoi au ministre des Finances et à celui de l'Agriculture et ils viennent de me fournir des renseignements. J'ajoute à cette lettre une copie d'une déclaration que j'ai faite le 23 août 1966 et dans laquelle je reconnais les réels problèmes soulevés par la menace d'inflation qui est née de notre prospérité actuelle. Le gouvernement se préoccupe de cette menace et enquête sur la hausse des prix. Tous les gouvernements provinciaux au Canada, ont cependant aussi un grand rôle à jouer pour combattre l'inflation. Les gouvernements dépensent beaucoup et nos décisions de dépenser, ce que nous achetons et à quel prix nous l'achetons tout cela peut avoir une influence sur les prix dans une économie déjà survoltée. Si les gouvernements ont un rôle important à jouer dans la lutte contre l'inflation, tous les citoyens du pays ont aussi leur part à faire. Les restrictions sont requises tant au niveau industriel que chez les individus. Nous devons tous faire preuve d'une détermination à économiser plutôt qu'à dépenser, en cherchant des substituts aux articles dont les prix sont devenus trop élevés. Nous devons acheter aux plus bas prix possibles. C'est plus compliqué, je

l'admets, quand il s'agit de denrées que l'on doit se procurer à tout prix. Le ministre des Finances me dit que le problème s'explique facilement: cette année, la demande a dépassé l'offre — la somme de la demande placée sur le marché canadien a excédé notre capacité de production. C'est devant ces faits que le gouvernement fédéral, pour ralentir cette demande, lancée au cours des années précédentes, a imposé des restrictions sur la construction, par exemple, et le crédit... En même temps, de nouvelles mesures sont prises afin d'augmenter la capacité de production de notre pays, en dépit de toutes les demandes gouvernementales, il est évident que les restrictions n'ont pas été respectées par tous les groupes d'individus au pays. Récemment, le ministre des Finances a réclamé du gouvernement des mesures disciplinaires pour forcer ceux qui ne s'y plient pas à respecter... "Dans certains milieux, on a demandé une action gouvernementale pour contrôler les prix et salaires. En dépit du fait qu'une telle mesure ne relève que de la législature de chaque province, nous croyons que les citoyens Canadiens ne consentiraient pas à se soumettre à un tel contrôle qui fut pratiqué et compris pendant la guerre, parce que les faits étaient tangibles. "Il est beaucoup plus souhaitable que les différents groupes, à travers le pays, pratiquent librement la modération et réduisent ainsi la pression qu'ils imposent aux producteurs du pays.



Qui donc irait chercher un couvre-plancher de vinyle dans une bibliothèque? (Demandez à Armstrong)

Ideé de génie! Passez chez votre détaillant de couvre-planchers Armstrong. En moins de rien, vous trouvez le couvre-plancher de vinyle Corlon qui va avec votre décor! Vous n'avez qu'à feuilleter dans les livres d'échantillons de couvre-planchers de vinyle Corlon Armstrong. C'est ce qu'il y a de plus pratique, et c'est fait exprès pour vous servir. La "bibliothèque" contient 9 motifs de Corlon et 60 coloris. Les motifs les plus ravissants et les coloris de couvre-planchers les plus variés que vous ayez jamais vus. Choisissez votre Corlon au magasin même, ou empruntez l'un des "livres" et faites votre choix de couleurs chez vous. Les décorateurs désignent le couvre-plancher Corlon comme celui dont "la beauté est inaltérable". Regardez de près. En effet, les couleurs sont incrustées jusqu'à

la base. Elles ne peuvent jamais s'user. Le Corlon résiste aux taches causées par les jus de fruits, café, vernis à ongles — même par l'alcool. Le nettoyage ne demande qu'un coup de vadrouille humide. Quant au cirage, il n'est nécessaire qu'à l'occasion. Certains motifs du Corlon ont un dos "Hydrocord" exclusif qui résiste à l'humidité alcaline. On peut les poser directement sur le ciment dans la plupart des salles de jeu du sous-sol. Les rouleaux ont 6 pieds de largeur — donc, il y a peu de joints et ils sont pratiquement invisibles. Cela donne à vos pièces une apparence spacieuse et moderne. Sur demande, nous vous enverrons un échantillon gratuit du Corlon, ainsi que des dépliants en couleurs illustrant tous les patrons et coloris du Corlon Armstrong. Ecrivez à: Armstrong, Dépt. E1066 Case Postale 1219, Montréal, Qué.

corlon Armstrong

<p>LE Syndicat DE QUÉBEC 5e ETAGE TEL: 529-7351</p>	<p>A. Laflamme Peinture & Tapis Inc. 3148 Chemin Royal Giffard</p>	<p>Vinois Liée Couvre-planchers 2101 Tre avenue Tel: 529-3722</p>
<p>Maranda Tapis 101 rue Caron, Loretteville Tel: 842-1136</p>	<p>Dominique Paquet 1425 rue St-Paul Ancienne-Lorette Tel: 872-2911</p>	<p>Du Parquet Enr. 844 Ave Royale Beauport</p>
<p>Phil Liée 1563 Rte Trans-Canada, St-David de Lévis</p>	<p>Les Couvre-Planchers de Lévis Enr. Tel: 837-2202</p>	<p>Gilles Cloutier Inc. Ste-Marie de Beauce Tel: 387-2844</p>
<p>Gagnon & Freres Meubles 24 rue Sacré-Coeur, Alma, P.Q. Tel: 662-3459</p>	<p>Centre de Peinture Malane Inc. Spécialités Tuiles et Prêlart, 12 rue St-Rédempteur, Matane</p>	<p>Ernest & Paul Liée 82 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup</p>
<p>Tremblay Tuiles & Prêlarts Spécialités Liée 505 avenue du Pont, Alma, P.Q.</p>	<p>Fernand Tremblay Enr. 453 Boul. St-Joseph Roberval</p>	<p>Emilien Rochette & Fils Liée 550 rue St-Vallier est, Québec. Tel: 529-4164</p>
<p>Claude Chrétien Liée 287 rue St-Dominique, Jonquière, Tel: 547-3628</p>		

AVIS IMPORTANT

A tous les employeurs de l'industrie de la construction dans la région de Québec

NOUVEAUX TAUX DE SALAIRE MINIMA DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE QUEBEC EN VIGUEUR A COMPTER DU 8 OCTOBRE 1966, EN VERTU DE L'ARRETE MINISTERIEL 1689 AMENDANT LE DECRET No 419.

Jurisdiction territoriale:

La Cité de Québec et les districts électoraux de Québec, Portneuf, Montmorency, Charlevoix, Lévis, Lotbinière, Dorchester, Mégantic, Beauce, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, ainsi que la Cité de Rivière-du-Loup et les municipalités de St-Patrice de la Rivière-du-Loup, de Notre-Dame-du-Portage et de St-Antoine du comté de Rivière-du-Loup.

ZONE I: a) Les cités de Québec, Lévis, Lauzon, Sillery, Ste-Foy, y compris la Cité Universitaire, Giffard et les villes de Château-d'Eau, Ville Vanier, Charlesbourg, Beauport, Villeneuve, Montmorency, Courville, Les Saules et les municipalités de Saint-Romuald d'Etchemin, Saint-Télesphore, Charny, Saint-David-de-l'Auberivière, Saint-Louis-de-Pintendre, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévis, Saint-Félix-du-Cap-Rouge, l'Ancienne-Lorette, Neufchâtel, Loretteville, Orsainville, Charlesbourg-Est, Charlesbourg-Ouest, Notre-Dame-des-Laurentides, Lac St-Charles, Saint-Emile, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, Notre-Dame-des-Anges, Ville Duberger, Saint-Michel-Archange, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Beauport-Ouest, Boischatel, l'Ange-Gardien, la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus (Québec), Saint-Nicolas, Saint-Nicolas-Sud, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beauport et l'Île d'Orléans.

b) La cité de Thefford Mines, la ville de Black-Lake et les municipalités d'East-Broughton, Saint-Pierre-de-Broughton, Robertsonville, Sacré-Coeur-de-Marie, Saint-Antoine-de-Pontbriand, Rivière-Blanche (Thefford Sud), Coleraine, Saint-Adrien-d'Irlande et Saint-Ferdinand.

c) La présente zone comprend aussi tout le territoire appartenant au Gouvernement Fédéral, ordinairement dénommé "Le Camp Valcartier", comprenant la section militaire et la section des arsenaux et situé dans les limites des districts électoraux de Québec et de Portneuf.

ZONE II: La cité de Rivière-du-Loup et la municipalité de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup. Les municipalités suivantes du comté de Charlevoix: La Malbaie, Pointe-au-Pic, Cap-à-l'Aigle, Clermont, Saint-Etienne-de-la-Malbaie et un rayon de deux (2) milles de leurs limites et le district électoral de Montmagny.

ZONE III: Le territoire non compris dans les deux zones précédentes.

AUX TAUX DE SALAIRES ci-bas, doit être ajouté un boni de vacance de 4%. — A compter du 1er octobre 1967, ce boni sera porté à 5%.

Métiers	Salaires horaires																			
	Zone I					Zone II					Zone III									
	81066	1467	11067	11068	30369	1467	11067	11068	30369	1467	11067	11068	30369	Toutes Zones - Salaires horaires						
	81066	1467	11067	11068	30369	81066	1467	11067	11068	30369	81066	1467	11067	11068	30369	81066	1467	11067	11068	30369
Briqueur, maçon, plâtrier, tireur de joints de gyproc.....	\$2.95	\$3.05	\$3.25	\$3.40	\$3.55	\$2.70	\$2.80	\$3.00	\$3.15	\$3.30	\$2.60	\$2.70	\$2.90	\$3.05	\$3.20	\$1.55	\$1.65	\$1.85	\$2.00	\$2.15
Carreleur.....	2.75	2.85	3.05	3.20	3.35	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	1.85	1.95	2.15	2.30	2.45
Compagnon junior 1 an.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25											2.10	2.20	2.40	2.55	2.70
Charpentier menuisier.....	2.75	2.85	3.05	3.20	3.35	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	1.50	1.60	1.80	1.95	2.10
Compagnon junior, un an.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	1.70	1.80	2.00	2.15	2.30
Cimentier-applicateur.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	1.90	2.00	2.20	2.35	2.50
Ferblantier-couvreur.....	2.75	2.85	3.05	3.20	3.35	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	1.50	1.60	1.80	1.95	2.10
Foreur ou dynamiteur.....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	1.70	1.80	2.00	2.15	2.30
Gratteur, sableur et polisseur de plancher à la main ou à la machine.....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	1.90	2.00	2.20	2.35	2.50
Isolément de laine minérale, soufflage par pression.....	2.75	2.85	3.05	3.20	3.35	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	1.50	1.60	1.80	1.95	2.10
Chef d'équipe.....	2.75	2.85	3.05	3.20	3.35	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	1.65	1.75	1.95	2.10	2.25
Assistant du chef d'équipe.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	1.85	1.95	2.15	2.30	2.45
Aide.....	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.20	2.30	2.50	2.65	2.80	2.10	2.20	2.40	2.55	2.70	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Jointoyeur.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Manoeuvre ou journalier, faiseur de mortier, brasseur de célanite, couvreur de blanc, porteur d'oiseau.....	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.20	2.30	2.50	2.65	2.80	2.10	2.20	2.40	2.55	2.70	1.80	1.90	2.10	2.25	2.40
Marbrier de bâtiment.....	2.75	2.85	3.05	3.20	3.35	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	1.90	2.00	2.20	2.35	2.50
Compagnon junior, 1 an.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25											2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Mécanicien de machines fixes et portatives.....	2.70	2.80	3.00	3.15	3.30	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Peintre.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Compagnon junior, 1 an.....	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15											2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Polisseur de terrazzo à sec.....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Premier semestre.....	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.30	2.40	2.60	2.75	2.90	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Polisseur de terrazzo humide.....	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.30	2.40	2.60	2.75	2.90	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Premier semestre.....	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.30	2.40	2.60	2.75	2.90	2.25	2.35	2.55	2.70	2.85	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Poseur d'acier d'armature.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Poseur de lattes (bois).....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Poseur de terrazzo.....	2.70	2.80	3.00	3.15	3.30	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Compagnon junior, 1 an.....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20											2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Préposé aux grues, chèbres et montage non actionnés par la vapeur.....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.30	2.40	2.60	2.75	2.90	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Préposé aux grues, chèbres et montage actionnés par la vapeur.....	2.70	2.80	3.00	3.15	3.30	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Préposé aux compresseurs.....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.30	2.40	2.60	2.75	2.90	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Préposé aux malaxeurs de 20 chevaux et plus.....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.30	2.40	2.60	2.75	2.90	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Préposé au marteau pneumatique.....	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.30	2.40	2.60	2.75	2.90	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Préposé aux pelles mécaniques et tracteurs.....	2.70	2.80	3.00	3.15	3.30	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65
Tailleur de pierre sur chantier.....	2.95	3.05	3.25	3.40	3.55	2.70	2.80	3.00	3.15	3.30	2.60	2.70	2.90	3.05	3.20	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Gardien sur chantier (nuit et jour, dimanche et fêtes) 72 heures par semaine.....	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65	2.05	2.15	2.35	2.50	2.65	2.00	2.10	2.30	2.45	2.60	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Chauffeur de camion employé directement par les entrepreneurs de l'industrie de la construction (Zone I seulement) l'heure.....	2.44	2.54	2.74	2.89	3.04											2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Par semaine.....	88.00	92.00	100.00	106.00	112.00											80.00	84.00	92.00	98.00	104.00
Poseur de lattis métallique.....	2.90	3.00	3.20	3.35	3.50	2.75	2.85	3.05	3.20	3.35	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Calorifugeur.....	2.90	3.00	3.20	3.35	3.50	2.75	2.85	3.05	3.20	3.35	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Mécanicien ou forgeron.....	2.65	2.75	2.95	3.10	3.25	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Compagnon junior.....	2.55	2.65	2.85	3.00	3.15	2.45	2.55	2.75	2.90	3.05	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Manoeuvre ou journalier.....	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.20	2.30	2.50	2.65	2.80	2.10	2.20	2.40	2.55	2.70	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Couvreur de planchers.....	2.50	2.60	2.80	2.95	3.10	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.25	2.35	2.55	2.70	2.85	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00
Journalier, camionneur (y compris celui qui prépare les chantiers et l'homme d'entrepôt).....	2.35	2.45	2.65	2.80	2.95	2.20	2.30	2.50	2.65	2.80	2.10	2.20	2.40	2.55	2.70	2.40	2.50	2.70	2.85	3.00

DUREE DE TRAVAIL:
 Dans la zone I, les heures de travail sont de huit (8) heures par jour, réparties entre 7:00 a.m. et 6:00 p.m., du lundi au vendredi inclusivement pour une durée maximum de (40) heures par semaine; aucun travail le samedi.
 Dans la zone II, les heures de travail sont de neuf (9) heures par jour du lundi au jeudi inclusivement et de huit (8) heures le vendredi pour une durée maximum de quarante-quatre (44) heures par semaine; aucun travail le samedi.
 Dans la zone III, les heures de travail sont de neuf (9) heures par jour à condition que le total des heures au taux régulier n'exécède pas quarante-huit (48) heures par semaine.

Salariés permanents préposés à l'entretien des bâtisses:

	81066	1467	11067	11068	30369
Par semaine.....	81066	1467	11067	11068	30369
Hommes de métier - Zone I.....	\$94.00	\$98.00	\$106.00	\$112.00	\$118.00
- Zones II et III.....	89.00	93.00	101.00	107.00	113.00
Journalier - Zone I.....	82.00	86.00	94.00	100.00	106.00
- Zones II et III.....	80.00	84.00	92.00	98.00	104.00

Durée de travail des salariés permanents:

La CSN augmente les cotisations

Le fonds de défense porté à \$3,372,960

MONTREAL (De notre envoyé) — La Confédération des syndicats nationaux s'est donnée, hier, après une dure journée de débats en comité, un fonds de défense professionnelle adapté à ses besoins.

En effet, les délégués ont accepté de porter de 55 cents à \$1.37 par mois la moyenne des cotisations de quelque 204,000 membres de la CSN, ce qui fournira à la centrale syndicale une caisse annuelle \$3,372,960 pour appuyer son pouvoir de revendication.

Les cotisations de la centrale syndicale payaient, depuis l'institution du fonds, en 1952, de 35 à 85 cents par mois, cette proportion passant maintenant de \$1 à \$1.75 par mois, avec une moyenne de \$1.37, soit 82.1 cents de plus, en moyenne, par membre, mensuellement.

Cette question a donné lieu à de violents débats, à huis clos, à l'issue desquels on a révélé que le vote favorable à la proposition des administrateurs de la CSN fut de 81.4 pour cent. Les dissidents, représentés par les employés d'hôpitaux de

Montréal, conduits par M. Albert Deschênes, se sont ensuite ralliés, si bien qu'on a invoqué l'unanimité des délégués.

Le fonds de défense professionnelle, appelé généralement fonds de grève, sera donc riche de \$3,372,960 par année, comparativement aux \$50,000 du premier fonds institué en 1952, avec la cotisation de 10 cents par membre.

Hier, les délégués ont accepté le rapport des vérificateurs de la Confédération des syndicats nationaux, et le budget des deux prochaines années, qui s'élève à plus de \$3,000,000 pour les 2 prochaines années, ce chiffre ne comprend évidemment pas les sommes engagées dans les grèves, qui atteignent les quelques centaines de milliers de dollars.

Le débat, sur la question du fonds de défense professionnelle, a pratiquement occupé toute la journée des congressistes. Hier, l'assemblée a convenu de former un comité plénier, et a siégé ainsi jusqu'à 4h 30 de l'après-midi, alors qu'à la suite d'une intervention pathétique du

président Marcel Pepin, les congressistes ont convenu qu'ils étaient suffisamment informés et qu'ils pouvaient exprimer leur volonté par scrutin secret.

81.4 pour cent des votants ont appuyé la recommandation du comité exécutif de la CSN de percevoir une cotisation mensuelle ainsi établie: salaire inférieur à \$60 par semaine, \$1; de \$60 à \$65, \$1.35; \$75 et plus, \$1.75.

Le débat fut marqué par pas moins de 50 interventions, ce qui a fait dire aux chefs du mouvement que la CSN poursuit la démocratie dans toutes ses manifestations.

Le nouveau fonds de défense professionnelle, qui sera en vigueur à compter du 1er mars 1967, permettra de verser des allocations de grève de \$10 par semaine aux célibataires, et de \$15 par semaine aux personnes mariées, en plus d'une somme supplémentaire de \$5 par semaine par cotisant, au syndicat local, qui doit déterminer l'affectation de cette dernière allocation, selon les besoins. L'allocation de grève varie actuellement de \$10 à \$13 par semaine.

Le chanoine Henri Pichette

Permettre aux ouvriers de prendre des initiatives à tous les niveaux

MONTREAL (de notre envoyé) — Quelles que soient les améliorations apportées au partage des richesses, notre société industrielle maintiendra le problème et continuera à être injuste, si elle n'offre pas aux travailleurs la possibilité de s'intégrer entièrement et d'être coresponsables à tous les niveaux de l'initiative.

En s'exprimant ainsi, hier midi, l'aumônier général de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le chanoine Henri Pichette, a mis tout son prestige et celui de l'Eglise derrière la thèse du président Marcel Pepin. Celui-ci a réclamé, dans son rapport moral, l'intégration des travailleurs dans la vie économique de la province et du pays.

S'adressant à quelque 1,000 délégués qui participent au congrès biennal de la centrale syndicale, à Montréal, le chanoine Pichette a d'abord situé l'action des aumôniers dans une société pluraliste, mais qui demeure chrétienne. "Partageant vos joies, vos espoirs, vos angoisses et vos difficultés, nous voulons rechercher avec vous les meilleurs moyens d'harmoniser les exigences des valeurs spirituelles et les impératifs de l'action syndicale." Les prêtres ont repensé leur action au sein des syndicats, et un nouveau document précise leur mission dans la CSN.

OBJECTIFS REALISTES
L'aumônier général des syndicats nationaux a qualifié de réaliste le programme proposé en matière économique par le président de la CSN, précisant cependant qu'il ne suffit pas d'affirmer un droit; il faut être en mesure d'offrir les qualifications nécessaires à cette participation. C'est pourquoi, il importe de développer un bon service d'éducation de maintenir vivante la communication entre la base et les cadres du syndicat.

"Il faut cesser de croire que les travailleurs peuvent se reconcilier avec des structures économiques qui les contraignent à une éternelle passivité. Le droit à l'égalité n'a pas encore été conquis et reconnu, et on continue à se bercer dans l'illusion qu'on pourra indéfiniment organiser la production en ignorant la participation active des travailleurs, enchaînant le chanoine Henri Pichette.

"Il sera toujours difficile de déterminer la part qui revient à Bourgaull: la CSN n'est pas assez nationaliste

Le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgaull, a reproché à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) de ne pas souligner suffisamment son nationalisme dans ses prises de positions officielles.

M. Bourgaull, qui était interrogé à la télévision, hier soir, a donné en exemple le mémoire que l'organisme a présenté en commun avec la FTQ et l'UCC, au gouvernement du Québec, mémoire que le chef du RIN a qualifié de "fédéraliste" et dans lequel, selon lui, on ne faisait pas état des questions nationalistes.

L'homme politique, qui a assisté au congrès de la CSN comme observateur, a dit qu'il a voulu ainsi engager le dialogue avec les syndicats, mais qu'il ne voulait pas se servir du congrès comme tribune politique. "On m'a demandé, dit-il, d'adresser la parole à l'assemblée générale, mais j'ai refusé, car mes paroles auraient pu contribuer à diviser le congrès, d'où doivent ressortir des solutions concrètes."

à chacun dans le partage du fruit de l'entreprise et de l'économie en général. Mais qu'une société industrielle place délibérément au point de départ, toute la main-d'oeuvre dans une situation d'irresponsabilité, d'obéissance aveugle, c'est vouloir à tout prix créer des structures de conflit; c'est inviter les travailleurs à se situer en permanence dans l'opposition et à se comporter comme des adversaires; c'est vouloir susciter et multiplier les conflits, surtout si on est en présence d'une classe ouvrière éveillée. On cessera d'avoir peur des travailleurs organisés quand on leur permettra de devenir eux aussi responsables de leur propre destin."

Citant abondamment "Mater et Magistra", de Jean XXIII, l'aumônier de la CSN a indiqué que l'Eglise a cru opportun de donner des orientations qui conduisent à des transformations radicales.

Liqueurs & Gin de la Hollande

Faits d'authentiques concentrés importés de Wynand Fockink, Hollande. Distillés et embouteillés au Canada par Corby. Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genève.

à des prix domestiques



H. CORBY DISTILLERY LIMITED, MONTREAL

VOULEZ-VOUS UN MARIAGE HEUREUX?

CELIBITAIRES — VEUFS OU VEUVES JEUNES GENS - JEUNES FILLES DE 18 A 75 ANS

Le Centre Scientifique National possède des Milliers de partis sérieux dans toutes les régions du Québec et du Canada.

NE PAS CONFONDRE AVEC LES "AGENCES MATRIMONIALES"

Pourquoi attendre le hasard d'une rencontre qui risquerait de prendre des années. Le Centre Scientifique reçoit des milliers de demandes et ses méthodes uniques et ultra-modernes sont appréciées à travers le monde. Tous les membres du Centre Scientifique sont analysés par un ordinateur électronique I.B.M. Leur personnalité, physique, lieu de résidence, goûts et préférences sont tous pris en considération afin de déterminer une parfaite compatibilité avec des membres du sexe opposé.

SI VOUS VOULEZ LE BONHEUR ET UNE VIE HEUREUSE A DEUX Remplissez le coupon ci-dessous et postez. Dans quelques jours, vous recevrez une documentation captivante, gratuite, et qui a aidé une quantité de personnes à trouver le mariage heureux.

Notre secret professionnel vous assure une discrétion absolue.

Le Centre Scientifique National Inc.

50 ouest, Place Crémazie, suite 404, Montréal 11.

Dans un envoi discret et cacheté, veuillez m'envoyer votre documentation, sans aucun engagement de ma part.

NOM..... LS-14-10-66

RUE.....

VILLE.....

Ci..... Prov.....

SIMPSONS-SEARS GAGNEZ UN TV EN COULEUR
UN NOM CHANCEUX CHAQUE SAMEDI 4h.30 P.M. ! EN PLUS DU CONCOURS REGULIER QUI SE CONTINUE !
MODELE DE VOTRE CHOIX

SPÉCIAUX de 9h.30 a.m. SAMEDI
PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES, S.V.P.

CIGARETTES!
100 SEULEMENT! 1 PAR CLIENT SEULEMENT!
Venez choisir votre marque préférée parmi les plus en vogue! Hâtez-vous car à ce bas prix, ces cartons s'enlèveront vite.
Aucun carton vendu à des enfants de moins de 16 ans! Tabac, au Rez-de-Chaussée.
REG. 2.99 le carton
3.99

60 seulement! Rénovez votre foyer à bon compte pour les Fêtes!
PANNEAUX DE "TERGAL"!
Importés de France!
Rég. 19.98
Somptueux panneaux "Tergal" faits de voile "Clairvoile". Ils sont importés de France. Choix de 1 modèle brodé seulement. Dimensions: 70 x 110. La longueur est réglable puisque la bordure n'est pas cousue. Blanc seulement.
12.99 ch.
Tentures et Rideaux (Rayon 24), au Deuxième.

Pour Dames! Quantités limitées!
RABAIS 75%!
JUPE! PANTALON! 2-PIECES!
Rég. 4.98 Rég. 5.98 Rég. 8.98
1.23 1.48 2.23 ch.
Solde fantastique de vêtements confectionnés en coton imprimé (type toile). Teintes automnales: rouge vin, vert, bleu marine.
Boutique "Rendez-vous" (Rayon 19), au Rez-de-Chaussée.

MANTEAUX LAINAGE!
pour adolescentes et fillettes!
RABAIS \$5 RABAIS 4.99
Rég. \$35 Rég. 22.98
29.99 17.99 ch.
17 seulement! Manteaux en lainage tartan. Modèle avec col de fourrure amovible. Adolescents; âges: 8, 10, 12 et 14 ans.
28 seulement! Manteaux en lainage tweed pâle et brun. Col de simili-fourrure. Fillettes; âges: 7, 8, 10 et 12 ans.
Vêtements pour Fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée.

Pour Hommes! Quantités limitées!
PANTALONS! RABAIS 2.99 à 4.99
Rég. 9.98 à 11.98
6.99 ch.
50 seulement! Pantalons mélange laine à pli permanent. Choix de gris, noir, brun, olive ou fusain. Tailles: 30 à 40.
Vêtements pour Hommes (Rayon 45).
CHEMISES de travail! RABAIS 3.99 à 5.99
Rég. 5.98 à 7.98
1.99 ch.
150 seulement! Chemises de travail confectionnées en Térylène et coton. Choix de vert, gris ou bleu. Grands: 14 1/2 à 17 1/2.
Vêtements Sport (Rayon 41), au Rez-de-Chaussée.

Pour Enfants! Quantités limitées!
ENSEMBLES DE NEIGE! RABAIS 5.99 à 14.99
Rég. 12.98 à 21.98
6.99 ch.
30 seulement! Ensembles de neige pour les bébés de 12, 18 et 24 mois. Ils sont confectionnés en Térylène/coton ou 100% nylon avec doublure matelassée. Choix de rose, turquoise ou bleu.
DEUX-PIECES HABILLÉS! RABAIS 3.99 à 12.99
Rég. 13.98 à 22.98
9.99 l'ens.
20 seulement! Deux-pièces habillés pour les bambins. Confection en velours côtelé, tricot double de laine ou Térylène/laine. Choix de gris, brun ou bleu. Ages: 2, 3, 3X et 6 ans.
Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.

84 emballages seulement!
COUCHES À JETER "CURITY"
Rég. 2.19 **99** ch.
3 seulement par client! Couches à jeter "Curity", très absorbantes avec une partie imperméable et médicamenteuse. Emballage de 24 couches. Grandeurs: petite ou grande.
Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.

75 boîtes seulement!
CARTOUCHES .303
RABAIS 1.20 **3.19** bte
Rég. 4.39
Cartouches .303 excellentes pour le tir. Elles ne sont pas recommandées pour la chasse. 174 grains. Boîte de 32.
Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.

30 seulement!
COUVERTURES électriques
Si parfaites, se vendraient **9.99** ch.
Rég. 29.95
Couvertures électriques imprimées sur fond beige. Légères petites imperfections. Le système électrique est garanti un an. Contrôle à neuf degrés. Double: 72 x 84".
Lingerie (Rayon 96), au Deuxième.

Pour Hommes! Quantité limitée!
CHAUSSETTES!
Rég. 1.50 et \$2 **99** ch.
3 paires
Bas golf 17 1/2" en nylon 4 fils, aussi bas standard pure laine renforcée 5% nylon, lavables à la machine. Choix de gris, noir, vert, brun ou beige. Nylon de 10 à 13 et laine 11 1/2, 12 et 13 seulement.
Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.

15 seulement!
PORTE-DISQUES ET JOURNAUX!
MOINS QUE **3.99** ch.
1/2 Prix Rég. 8.98
Porte-disques et journaux en métal fini émail blanc. Une aubaine formidable à ne pas manquer!
Lampes (Rayon 21), au Deuxième.

Quantité limitée!
MANUCURES A PILES!
1/2 Prix **3.99** ch.
Rég. 7.95
Manucures à piles, modèles pour dames et adolescentes. Pour durcir et faire briller les ongles.
Cosmétiques (Rayon 8), au Rez-de-Chaussée.

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

Moyen idéal de créer un pôle d'attraction concret

Des pouvoirs accrus à la Commission d'aménagement

Par André DIONNE et Florent PLANTE



LE PROBLEME DE QUEBEC — La Chambre de Commerce de Québec a pris l'initiative de provoquer un débat sur le problème de Québec: le morcellement des localités. Des maires de la région de Québec, en présence de plus de 300 personnes, ont donné leur avis concernant la solution à ce problème qui dure depuis... De gauche à droite, ce sont MM. Joffre Powell,

maire de Ville de Duberger; Romain Langlois, maire de Ville Les Saules; Charles Samson, maire de Saint-Romuald; Gilles Lamontagne, maire de Québec; Guy Lefebvre, président de la Chambre; Noël Carter, maire de Sainte-Foy; Gaston Tremblay, maire de Beauport, et Me Yves Prévost.

Dans le courant des idées nouvelles de régionalisation, problème crucial de tout le Québec métropolitain, trois maires ont clairement laissé entendre hier que le moyen idéal de créer un pôle d'attraction concret serait une restructuration de la Commission d'aménagement de Québec qui jouerait le rôle de planificateur de la région et de la capitale, ce qui, en d'autres termes, aurait pour effet d'accroître ses pouvoirs.

Des trois maires qui ont rallié cette thèse, soit MM. Noël Carter, maire de Sainte-Foy, Gilles Lamontagne, maire de Québec et Charles Samson, maire de Saint-Romuald, M. Carter le premier des conférenciers suggéra, devant plus de 300 membres de la Chambre de Commerce de Québec, une refonte de la loi régissant la Commission d'aménagement afin d'élargir le territoire initial, soit la colline parlementaire, aux proportions de la région métropolitaine.

Considérant comme un handicap au regroupement municipal la situation particulière de la cité de Québec, et prônant un intérêt croissant des gouvernements supérieurs pour qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités à son endroit, "Que la province surtout s'occupe de sa capitale et plusieurs réticences disparaîtront", M. Carter a poursuivi en disant que cette

Cette commission, au dir. du commission renouvelée aurait les pouvoirs pour ordonner aux experts déjà attirés de concevoir un plan directeur d'aménagement aux dimensions de la région, tout en restituant à la cité de Québec ses pouvoirs normaux.

LE MAIRE SAMSON — En d'autres termes, le maire Charles Samson, de Saint-Romuald, seul représentant de la Rive-Sud comme conférencier, a quand même abondé dans le même sens que ses collègues de Québec et de Sainte-Foy.

UN PÔLE D'ATTRACTION — Répondant à une des questions préconisées par la Chambre de Commerce et auxquelles six maires ont bien voulu répondre, M. Carter a souligné que devant le morcellement actuel de la région en une trentaine de municipalités, la ville de Québec n'a pas présentement le potentiel financier, ni le territoire et la population, pour devenir à elle seule, un pôle d'attraction d'importance.

LE MAIRE LAMONTAGNE — Déplorant tout d'abord l'absence d'une autorité véritable à l'échelle régionale en ce qui concerne une pluralité de services municipaux, M. Lamontagne, maire de Québec, a dit qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Commission d'aménagement de Québec ait juridiction en ces matières pour toute la région métropolitaine de Québec.

Aux dires du maire de la Capitale, la Commission devrait être restructurée et composée à la fois d'un personnel permanent et d'un personnel à temps partiel, de manière à mettre au point dans le plus court délai possible un plan d'aménagement du territoire pour toute la région.

COMME DEUXIEME condition de son acceptation, le maire de Québec a ajouté que le plan directeur devrait être cependant assez souple pour permettre des modifications secondaires et raisonnables lorsqu'elles ont reçu l'appui des autorités locales intéressées.

LE MAIRE LAMONTAGNE — Déplorant tout d'abord l'absence d'une autorité véritable à l'échelle régionale en ce qui concerne une pluralité de services municipaux, M. Lamontagne, maire de Québec, a dit qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Commission d'aménagement de Québec ait juridiction en ces matières pour toute la région métropolitaine de Québec.

LE MAIRE LAMONTAGNE — Déplorant tout d'abord l'absence d'une autorité véritable à l'échelle régionale en ce qui concerne une pluralité de services municipaux, M. Lamontagne, maire de Québec, a dit qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Commission d'aménagement de Québec ait juridiction en ces matières pour toute la région métropolitaine de Québec.

LE MAIRE LAMONTAGNE — Déplorant tout d'abord l'absence d'une autorité véritable à l'échelle régionale en ce qui concerne une pluralité de services municipaux, M. Lamontagne, maire de Québec, a dit qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Commission d'aménagement de Québec ait juridiction en ces matières pour toute la région métropolitaine de Québec.

LE MAIRE LAMONTAGNE — Déplorant tout d'abord l'absence d'une autorité véritable à l'échelle régionale en ce qui concerne une pluralité de services municipaux, M. Lamontagne, maire de Québec, a dit qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Commission d'aménagement de Québec ait juridiction en ces matières pour toute la région métropolitaine de Québec.

LE MAIRE LAMONTAGNE — Déplorant tout d'abord l'absence d'une autorité véritable à l'échelle régionale en ce qui concerne une pluralité de services municipaux, M. Lamontagne, maire de Québec, a dit qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Commission d'aménagement de Québec ait juridiction en ces matières pour toute la région métropolitaine de Québec.

LE MAIRE LAMONTAGNE — Déplorant tout d'abord l'absence d'une autorité véritable à l'échelle régionale en ce qui concerne une pluralité de services municipaux, M. Lamontagne, maire de Québec, a dit qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Commission d'aménagement de Québec ait juridiction en ces matières pour toute la région métropolitaine de Québec.

LE MAIRE LAMONTAGNE — Déplorant tout d'abord l'absence d'une autorité véritable à l'échelle régionale en ce qui concerne une pluralité de services municipaux, M. Lamontagne, maire de Québec, a dit qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil que la Commission d'aménagement de Québec ait juridiction en ces matières pour toute la région métropolitaine de Québec.

Régionalisation des services

Former quatre secrétariats permanents correspondant à quatre zones urbaines

Le maire de Beauport et député unioniste provincial du comté de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay, a proposé la formation de 4 secrétariats permanents correspondant à quatre zones urbaines comme une première étape en vue de la régionalisation des services, d'abord, puis d'une éventuelle fusion.

Mis cette proposition au premier dîner-causerie qui avait lieu hier soir sous les auspices de la Chambre de Commerce de Québec au cours de ce dîner, les hommes d'affaires de la région de Québec ont discuté avec les maires de cette même régionalisation des services et de la fusion éventuelle.

Six maires ont été invités à répondre à 4 questions dressées par la Chambre de Commerce de Québec.

Le maire de Beauport comme tous les autres d'ailleurs a questionné le statu quo sur ces questions d'importance pour le Québec métropolitain.

Il propose la création de quatre agglomérations urbaines ou villes-satellites qui correspondraient aux points cardinaux.

Le dynamisme étant à la baisse en raison du morcellement, il faut recréer ces centres de dynamisme qui seraient ces quatre zones urbaines.

Quant à la régionalisation des services, le Dr Tremblay a dit se servir des exemples du passé.

Financés par les centres municipaux auxquels ils appartiendraient, les secrétariats pourraient s'adjoindre des spécialistes pour des études plus scientifiques.

Les structures actuelles de ces municipalités sont d'une efficacité certaine. Ces structures, comprises, acceptées et utiles à la population.

Formation de quatre zones urbaines; dissidence de Me Yves Prévost

Appelé à conclure un long débat sur les questions de fusion et de regroupement municipal dans la région de Québec, Me Yves Prévost qui agissait comme président, a enregistré une totale dissidence sur une proposition du maire de Beauport, le Dr Gaston Tremblay, sur la formation de 4 zones urbaines, comme une première étape de regroupement municipal.

Selon Me Prévost, il faut un seul organisme qui ait comme tâche précise de s'occuper de regroupement municipal, s'occupant à la fois d'études et de plans de travail.

Il a par la suite invité les maires de la région de Québec qui assistaient à un dîner-causerie organisé par la Chambre de Commerce sur les problèmes précis de regroupement municipal et de régionalisation de services municipaux, à passer à l'action.

A titre d'exemple, Me Prévost qui a déjà été maire de Beauport jusqu'en 1952, a relaté les travaux de regroupement, des idées élaborées en vue de la fusion d'un regroupement.

Ces travaux et ces premiers contacts ont été faits en 1950 jusqu'en 1952, il y a 14 ans de ça... Ca ne concernait, semble-t-il, que 8 municipalités.

"Il est temps d'entreprendre... de poursuivre des études déjà entreprises à divers paliers de l'administration municipale, gouvernementale et les études des entreprises privées commandées par les municipalités.

Ce thème de la poursuite des travaux entrepris a été souligné à de nombreuses reprises au cours du débat notamment par le maire de Ville Les Saules, M. Romain Langlois.

Ce dernier s'est opposé au principe de "tout recommencer à zéro". Des études ont été faites depuis longtemps et il faut s'en servir, a-t-il ajouté.

Partant de ce principe, il a proposé une codification des études entreprises à tous les niveaux et l'élaboration d'un vaste plan de travail à partir de cette codification.

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

La Bourse de New York semblait vouloir se replier modérément à l'heure du lunch après avoir progressé à l'ouverture du marché. En somme, l'allure des cours était irrégulière comme s'y attendaient d'ailleurs bon nombre de courtiers à l'approche de la fin de semaine alors que bien des investisseurs s'abstiennent de transiger de peur qu'il ne survienne quelque événement imprévu durant la fin de semaine.

A la Bourse de Toronto, les valeurs industrielles étaient modérément à la hausse à l'heure du lunch alors que leur moyen marquaient une avance de 0.51 de point à 140.52. Cependant, les échanges n'étaient pas tellement volumineux puisque le virement des deux premières heures de la séance n'a atteint que 931,000 actions au regard de 1,387,000 en matinée hier.

Cette faible participation des investisseurs dans le marché apparaît d'ailleurs dans le volume des affaires transigées au cours de la première heure de la séance; les échanges ont porté, en effet, sur 1,580,000 actions, une baisse sensible par rapport au total de 2,760,000 pour la même période jeudi.

La signature de l'accord entre la BRINCO et l'Hydro-Québec qui ouvre la voie à l'aménagement des chutes Churchill dans le Labrador n'a pas eu de grandes répercussions sur les actions de la BRINCO ce matin à la Bourse de Montréal. Les parts se transigeaient à \$5.25, une hausse minime de \$0.12 1/2. Seulement 2,180 actions de la compagnie ont été négociées durant les 90 premières minutes de la séance.

Si l'ensemble du marché n'a rien fait qui vaille, il en a été autrement des titres de cigarettiers qui ont gagné beaucoup de terrain par suite d'une nouvelle indication qu'un savant du Texas était parvenu à isoler un important élément cancérigène dans la fumée de cigarettiers.

Les valeurs de cigarettiers ont gagné au moins deux points en matinée sur l'hypothèse que, selon les courtiers, s'il est possible d'isoler ce agent, on peut l'éliminer. Des valeurs telles que Philip Morris, Reynolds Tobacco, Liggett and Myers, Lorillard et American Tobacco ont été à la pointe du mouvement de hausse.

A 11 HEURES ET 30		
Denison	\$56.00	+ \$0.75
Alcan	27.37 1/2	+ 0.62 1/2
Banq. T.D.	54.50	+ 0.50
Hollinger	20.62 1/2	+ 0.37 1/2
Massey	22.00	+ 0.25
C. P. R.	55.00	+ 0.25
Brinco	5.25	+ 0.12 1/2
Bell	45.87 1/2	+ 0.50
Do droits	0.56	—
Algoma	23.50	- 0.50

Les marchés	
Basse:	2h.27 AM
Haute:	7h.04 AM
Basse:	2h.48 PM
Haute:	7h.24 PM

Le maire de Beauport

Le maire de Beauport et député unioniste provincial du comté de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay, a proposé la formation de 4 secrétariats permanents correspondant à quatre zones urbaines comme une première étape en vue de la régionalisation des services, d'abord, puis d'une éventuelle fusion.

Mis cette proposition au premier dîner-causerie qui avait lieu hier soir sous les auspices de la Chambre de Commerce de Québec au cours de ce dîner, les hommes d'affaires de la région de Québec ont discuté avec les maires de cette même régionalisation des services et de la fusion éventuelle.

Six maires ont été invités à répondre à 4 questions dressées par la Chambre de Commerce de Québec.

Le maire de Beauport comme tous les autres d'ailleurs a questionné le statu quo sur ces questions d'importance pour le Québec métropolitain.

Il propose la création de quatre agglomérations urbaines ou villes-satellites qui correspondraient aux points cardinaux.

Le dynamisme étant à la baisse en raison du morcellement, il faut recréer ces centres de dynamisme qui seraient ces quatre zones urbaines.

Quant à la régionalisation des services, le Dr Tremblay a dit se servir des exemples du passé.

Financés par les centres municipaux auxquels ils appartiendraient, les secrétariats pourraient s'adjoindre des spécialistes pour des études plus scientifiques.

Projet utopique

Donnant un avis personnel sur les problèmes des fusions et du regroupement municipal dans la région de Québec, qui compte environ une trentaine de municipalités, le rédacteur en chef du journal Le Soleil, M. Raymond Dubé, a qualifié tout projet global de fusion des trente municipalités de la région ou simplement de regroupement municipal, d'"utopique".

Selon M. Dubé, les problèmes de fusion et de régionalisation des services de la région de Québec étaient envisagés de façon trop globale.

En conséquence, il faudrait comme première étape faire de Québec un véritable pôle d'attraction économique et ce, par la fusion des villes de Québec, Sillery et Sainte-Foy. Devant un tel pôle établi, les autres municipalités de la région de Québec suivraient inévitablement le mouvement.

Actuellement, il n'y a pas de véritable pôle d'attraction et ceci constitue un des problèmes de la région de Québec.

Le mouvement qui se dessine actuellement menace de se diriger nulle part. Et Québec n'a pas le pouvoir pour devenir ce pôle et créer un tel mouvement.

Le critère de base pour l'évaluation d'un tel projet, selon M. Dubé, doit être le facteur géographique. Il faut d'abord réaliser une fusion fragmentaire.

Abordant le problème de l'information et de l'opinion publique, M. Dubé, a déclaré que l'opinion publique est fortement influencée par les prises de position des dirigeants municipaux. Elle ne peut pas aller plus vite que ces représentants élus.

Le public manifeste également certaines réticences, ce qui indique retentement que le chemin à parcourir est long.

LES POUVOIRS

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a demandé au maire Tremblay quels seraient les pouvoirs de ces secrétariats permanents.

Le maire Tremblay dit ne pas adjoindre des pouvoirs spécifiques à ces secrétariats. Il s'agit de réunir les municipalités, suivant une formule non imposée.

Le maire Lamontagne avait déclaré auparavant qu'il voyait mal des secrétariats permanents sans pouvoirs distincts, menaçant ainsi leur efficacité.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a demandé au maire Tremblay quels seraient les pouvoirs de ces secrétariats permanents.

Le maire Tremblay dit ne pas adjoindre des pouvoirs spécifiques à ces secrétariats. Il s'agit de réunir les municipalités, suivant une formule non imposée.

Le maire Lamontagne avait déclaré auparavant qu'il voyait mal des secrétariats permanents sans pouvoirs distincts, menaçant ainsi leur efficacité.



NOMINATIONS — Deux importantes nominations ont été ratifiées par le conseil municipal de Québec, hier. M. Cyrille Légaré a été nommé trésorier, en remplacement de M. C.-R. Fontaine devenu gérant de la capitale. M. Alfred Lévesque a été nommé directeur de la Commission de l'Exposition provinciale, en remplacement de M. Emery Baucher qui prendra sa retraite. Concernant cette dernière nomination, l'échevin C.-E. Morency a protesté, prétextant que le candidat n'avait pas été choisi à la suite d'un concours, comme c'est le cas pour d'autres importantes nominations. "Je suppose, a dit M. Morency, que d'autres candidats tout aussi compétents auraient pu brigner les suffrages à ce poste". Le maire Lamontagne a répliqué que lorsqu'on trouve un homme aussi compétent, on ne l'expose pas au concours.

COUPLE DEMANDÉ

Pour prendre soin de deux personnes. La femme devra faire la cuisine et voir aux travaux ménagers. Quant à l'homme, ses fonctions consisteront à l'entretien extérieur et intérieur de la maison. Bon salaire offert. Téléphonez à:

681-0671, MME DORVAL



LE GRAND DEFILE DE LA PREVENTION — Le défilé des voitures de la brigade des incendies dans tous les secteurs de la ville a pris un caractère inusité, hier après-midi. Quelle que 25 voitures, fourgons, échelles et la "girafe" faisaient partie du défilé qui constituait une invitation à la prudence. A l'occasion de la semaine de la prévention et du centenaire de la brigade, les autorités ont voulu qu'il soit plus considérable. On voit ici le défilé alors qu'il monte la rue Saint-Jean. Les membres de l'état-major, les pompiers, les directeurs de la prévention, du télégraphe d'alarme, des syndicats et associations précédaient les voitures du service.

Importance accrue aux concerts du jeudi de l'OSQ

CELIBIDACHE DIRIGE LE PREMIER "CONCERT DU JEUDI"

Lors de l'annonce de ses activités pour la présente saison, la direction de l'Orchestre symphonique de Québec avait insisté sur l'importance qu'elle accordait aux "Concerts du jeudi", destinés en premier lieu aux étudiants. De fait, il s'agit d'une série d'auditions du plus haut intérêt, tant par le choix des œuvres que par celui des artistes qui y seront entendus.

Comme preuve à l'appui, c'est Sergiu Celibidache qui avait été invité à diriger le concert inaugural de cette série, tout comme il l'avait fait pour ceux du lundi. Les jeunes, auxquels s'étaient joints quelques-uns des admirateurs les plus fidèles du Maestro, lui ont réservé un accueil spontané et enthousiaste.

Ils ont eu raison car nous y avons entendu une magnifique "Symphonie Pastorale" de Beethoven. Plus en place et plus détendue que la semaine dernière, l'exécution d'hier nous a permis d'apprécier pleinement la conception que Celibidache a de cette œuvre. Cette conception n'a rien à voir avec la "musique à programme", et c'est tant mieux; elle évoque plutôt la nature, tout à la fois dans son calme et sa splendeur. Le chef en trace un tableau sonore aux lignes infinies, sans brusques heurts. Même quand l'orage éclate, il n'est pas terrifiant; la nature s'y manifeste sous une forme autre qui n'est pas elle non plus sans beauté. Lorsque la musique est aussi près de la nature, on ne peut l'aborder qu'avec la plus fervente simplicité. Ces pages, qui nous laissent souvent indifférents parce que trop galvaudées, retrouvent ici tout leur intérêt et leur sérénité. Les "Tre canzoni" de Gabrieli qui avaient d'abord été inscrites au programme ont été remplacées par les "Variations sur un thème de Haydn" de Brahms, le matériel d'orchestre n'étant pas arrivé à temps pour les répétitions. C'est malheureux car nous avons perdu l'occasion de renouer connaissance avec un compositeur qui ne mérite pas l'indifférence dans laquelle il est tombé.

L'interprétation des Variations de Brahms n'a pu manquer d'étonner ceux qui étaient déjà familiers avec cette œuvre. Elle révélait un caractère de musique de chambre insoupçonné, habitués que nous sommes de l'entendre jouer avec une certaine lourdeur. Il sera intéressant de retrouver ces mêmes pages lors du concert de dimanche prochain; on n'accepte pas de se départir de ses habitudes d'un seul coup comme cela.

MarcSAMSON

Echos du congrès de la CSN

MONTREAL (De notre envoyé) — Les mil deux cents délégués qui participent au congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) se sont prononcés ce matin en faveur de l'expansion de cette centrale syndicale en dehors du Québec.

Comme l'a précisé le président Marcel Pépin, l'adhésion de syndicats d'autres provinces se fera lorsque ceux-ci en manifesteront le désir ce qui signifie que la CSN n'entreprendra pas de campagne de recrutement systématique sauf lorsqu'il sera jugé nécessaire de grouper sous la bannière de la CSN des travailleurs d'un même secteur industriel.

Elections
MONTREAL — MM. Marcel Pépin, Robert Sauvé et Jacques Dion seront réélus, demain, aux postes de président, de secrétaire et de trésorier de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Ils sont, en effet, les seuls candidats inscrits en vue de l'élection de samedi matin. Il y aura cependant élection aux autres fonctions de la centrale syndicale, 18 membres aspirant à sept postes de la vice-présidence et sept aux trois fonctions du comité de défense professionnelle.

Grèves
MONTREAL — Au cours de la période allant du 1er juin 1964 à la fin d'août 1966, soit 27 mois, 48 conflits patronaux-ouvriers ont abouti à la grève dans les secteurs où les travailleurs sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

C'est ce qui ressort d'un rapport produit, au congrès de la centrale syndicale, par le secrétaire général du mouvement, M. Robert Sauvé.

Au nombre de ces conflits, il a mentionné ceux de la Régie des alcools, de la Compagnie de transport provincial, du textile, des professeurs de l'Etat du Québec, des ingénieurs et des employés de bureau de l'Hydro-Québec, des professionnels à l'emploi du gouvernement, des employés d'hôpitaux, des débardeurs, des plombiers et électriciens, des journalistes de Sherbrooke, etc.

Souscriptions
MONTREAL — Les syndicats qui participent au congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont souscrit en moyenne plus d'un dollar chacun pour soutenir les grévistes qui font actuellement du piquetage devant différentes entreprises de la province.

La souscription, proposée par le président Marcel Pépin, hier, fut accueillie chaleureusement par les congressistes qui ont versé spontanément \$1,246. Cette somme sera distribuée entre les syndicats qui doivent soutenir des grévistes, notamment ceux de la Dominion Ayrer, de Lachute, où les syndiqués de la CSN doivent faire une manifestation, ce soir.

Le gouvernement Johnson s'intéresse toujours à la question des communications entre Québec et Lévis

Par Normand Girard

Le nouveau gouvernement du Québec, avons-nous appris, ne ménage aucun effort en vue de trouver éventuellement une solution au problème des communications entre Québec et Lévis.

Depuis le 5 juin dernier, date à laquelle l'Union nationale a pris le pouvoir à Québec, des représentants du gouvernement ont eu plusieurs entrevues avec des groupes intéressés à relier les deux rives par le truchement d'un tunnel ou d'un pont.

Le premier ministre Daniel Johnson a même assigné un avocat de Québec dont la fonction consiste à représenter officiellement le gouvernement du Québec dans les pourparlers qui ont lieu avec les représentants de ces divers groupes.

Il s'agit de l'occurrence de Me Roger Gosselin.

Jusqu'ici, ces pourparlers se sont déroulés sous l'égide du député unionniste de Lévis, M. Jean-Marie Morin et à une occasion au moins le premier ministre Daniel Johnson y a participé.

Les groupes intéressés qui sont entrés en contact avec les représentants du gouvernement jusqu'ici sont les suivants: La compagnie Lennut Limitée, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Le nouveau gouvernement du Québec, avons-nous appris, ne ménage aucun effort en vue de trouver éventuellement une solution au problème des communications entre Québec et Lévis.

Depuis le 5 juin dernier, date à laquelle l'Union nationale a pris le pouvoir à Québec, des représentants du gouvernement ont eu plusieurs entrevues avec des groupes intéressés à relier les deux rives par le truchement d'un tunnel ou d'un pont.

Le premier ministre Daniel Johnson a même assigné un avocat de Québec dont la fonction consiste à représenter officiellement le gouvernement du Québec dans les pourparlers qui ont lieu avec les représentants de ces divers groupes.

Il s'agit de l'occurrence de Me Roger Gosselin.

Jusqu'ici, ces pourparlers se sont déroulés sous l'égide du député unionniste de Lévis, M. Jean-Marie Morin et à une occasion au moins le premier ministre Daniel Johnson y a participé.

Les groupes intéressés qui sont entrés en contact avec les représentants du gouvernement jusqu'ici sont les suivants: La compagnie Lennut Limitée, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

Aucun engagement n'a encore été contracté par le gouvernement du Québec avec quelque groupe que ce soit, mais on étudie toutes les propositions qui sont faites de façon à pouvoir arriver éventuellement et le plus tôt possible à la solution de ce problème que le nouveau gouvernement, conformément à ses déclarations d'intention et à ses promesses, considère comme étant d'ordre prioritaire.

Une de ces entreprises, la compagnie Clarkson, Clough and Yokel a même remis au premier ministre Daniel Johnson une esquisse du projet qu'elle est désireuse de réaliser, soit un point-tunnel qui relierait Québec à Lévis.

Hiér soir, les représentants du gouvernement, dont MM. Gosselin, et Jean-Marie Morin, devaient s'entretenir avec un autre groupe désireux de soumettre des propositions au gouvernement.

Il s'agit de la compagnie Howard, Needles, Tammen et Bergendoff du New Jersey.

La construction d'une école polyvalente

La majorité des commissaires de la régionale Louis-Fréchette ne jugent pas utile de faire l'étude d'une autre proposition

Par Michel CHAUVEAU
"L'avenir dira qui avait raison", s'est exclamé M. Pierre Ruel, commissaire à la régionale Louis-Fréchette, alors que venait d'être battue sa proposition d'étudier, en compagnie de représentants des délégués de la région concernée, le mémoire soumis par la ville de Sainte-Marie de Beauce, concernant le choix du terrain destiné à la construction de la future école polyvalente de cette ville.

La majorité des commissaires ont dit vouloir considérer comme "bonne et valable", une étude faite précédemment à sa demande, par les soins de la firme d'ingénieurs-consultants, Carrier et Trotter, concluant à la recommandation d'un choix formel entre les diverses possibilités offertes.

Toutefois, sur avis favorable du ministère de l'Éducation, et ne considérant sans doute pas comme valable le choix adopté à l'unanimité par la régionale, la ville de Sainte-Marie de Beauce a décidé de faire établir un autre rapport, par les soins de la société d'urbanistes "Bureau d'études municipales et scolaires", rapport qui a été déposé, il y a quinze jours, à la régionale, lors d'une assemblée de comité.

Hier soir, c'était l'assemblée publique, et il fallait bien prendre une décision finale, en rapport avec ce deuxième rapport, dont une copie avait été préalablement adressée au ministère. C'est le commissaire P.-E. Ruel qui, le premier, a "mis le

feu aux poudres" en affirmant qu'il désirait que les deux rapports soient étudiés et approfondis avec la participation active des délégués des commissions scolaires de la région de Sainte-Marie de Beauce. Mais son collègue Charles-H. Blouin, ne l'entendait pas de cette oreille, et a aussitôt rétorqué qu'il ne fallait pas utiliser de faux-fuyants, et que le premier rapport déposé par Carrier et Trotter, avait été adopté à l'unanimité, que tous les commissaires l'avaient alors considéré comme inattaquable et définitif, et que ce serait perdre encore du temps et reporter la construction de l'école polyvalente, que d'étudier à nouveau les documents pour en arriver au même point.

"Il faut approfondir de nouveau le sujet", de répondre M. Ruel, et faire participer les délégués de la région de la Beauce qui sont les premiers intéressés.

Toutefois, à la suite d'une remarque du délégué de Lauzon, M. Gilles Fortin, qui prétendait que tous les délégués de la régionale étaient intéressés à ce qui se passait sur l'ensemble du territoire, M. Ruel a accepté que l'étude des rapports soit faite avec une représentation de tous les délégués.

Finalement, alors que la discussion se prolongeait, MM. Ruel et Blouin firent chacun une proposition de leur option respective. Pour le commissaire J.-M.

Bégin, pas de doute possible: "Il faut se fier aux recommandations de nos ingénieurs, on ne peut mettre leur capacité ou leur compétence en doute".

M. Jean-Charles Lachance, lui, était par contre de l'avis de M. Ruel, prétendant qu'on ne pourrait que tirer avantage de l'étude des deux rapports.

On en était donc rendu à deux cent deux, M. Robertson étant absent. Il restait alors à attendre l'option que prendrait M. André Guindon, nouveau commissaire représentant, précisément, la région de Sainte-Marie de Beauce.

Sans hésitation aucune, M. Guindon s'est prononcé en faveur du rapport présenté par Carrier et Trotter et adopté précédemment par la régionale. "Le rapport de ces spécialistes en étude des sols est évident, at-il dit, c'est là un document inattaquable et je ne vois pas pourquoi la régionale aurait à revenir sur sa décision primitive, pour résulter en fin de compte pour résultat que de retarder encore la construction de cette école, alors que ça presse et depuis longtemps".

Quant au président Chagnon, après avoir fait remarquer l'ambiance démocratique dans laquelle se déroulaient les débats, il ne fit que faire pencher plus encore la balance en faveur du statu-quo.

S'enquérant auprès de M. Benoit Vachon, président de la Commission Scolaire de Sainte-

Marie de Beauce, au sujet de certains bruits concernant la formation d'une nouvelle régionale dont les bases seraient les régions de Saint-Joseph de Beauce et de Sainte-Marie de Beauce, M. Chagnon s'est attiré la réponse suivante: "Ah! je ne suis pas au courant, bien que notre député M. Allard, ait déclaré, il y a quelque temps, qu'il ne serait pas impossible que l'on reparte avant longtemps de cette question".

Deux "cagouleurs" armés, accompagnés d'un complice qui se tenait au volant d'une auto volée, ont fait irruption dans les bureaux de la firme J.-E. Turgeon & Fils Inc., au 3, cité Dinan, hier après-midi, à Québec. Rien n'a été volé. Les voleurs avaient à peine prononcé les mots "hold-up" qu'ils ont tourné les talons et sauté précipitamment dans la voiture qui démarra en vitesse vers la côte de la Canoterie.

A cause de circonstances que la police ne peut expliquer, les deux bandits ont pris la large sans avoir proféré de menaces ni même tenté de raffer l'argent. Ils auraient été dérottés dans leurs plans ou se seraient crus dépités.

Vers 1h.15, hier après-midi, M. Gustave Turgeon, son fils, Gilles et Mlle Crowe, leur secrétaire, virent entrer deux hommes, le visage recouvert de capogules noires. Les intrus présentèrent leurs armes en signifiant qu'il s'agissait d'un vol. Ils étaient à peine entrés qu'ils rebrousèrent chemin et disparurent sans avoir molesté les trois occupants du bureau.

Vers 3h.30, hier après-midi, des agents en patrouille localisaient l'automobile dans la rue Saint-Cyrille. Il s'agit de la voiture de M. Jean Mercier, du 1165, avenue Bougainville. La voiture avait été rapportée volée au début de la matinée.

à la T.V.

à la T.V.

à la T.V.

à la T.V.

La loi des accidents du travail étend de plus en plus son champ d'action

"Bien que ne touchant pas tous les travailleurs du Québec, la Commission des accidents du travail affecte plus d'un million d'employés au service des entreprises de la province", a déclaré hier soir, M. Roger Mathieu, vice-président de la Commission des accidents du travail, alors qu'il prenait la parole devant les membres du club Richelieu de Lévis.

M. Mathieu a fait une intéressante causerie à caractère documentaire et statistique et a expliqué succinctement le contenu de la Loi des accidents du travail, en même temps que le rôle et le but de la Commission chargée de mettre cette loi en application.

En vigueur depuis 1931, la loi des accidents du travail ne s'applique qu'à certains secteurs de la vie professionnelle, excluant notamment tous les services (banques, employés de bureau, commerces, hôtellerie, etc.).

"Mais de plus en plus, a dit M. Mathieu, notre champ d'action s'étend. Ainsi en 1961, 28.000 employeurs étaient assujettis à cette loi, alors qu'en 1965, on en compte 40.609."

Le conférencier a brièvement mentionné les diverses indemnités versées et les cas auxquels elles s'appliquent (soins médicaux et chirurgicaux, compensation du salaire perdu dans une proportion des 3-4; pensions aux veuves et orphelins; indemnités d'incapacité, etc.). "Nous sommes les plus importants clients des médecins", a-t-il précisé.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Le montant des cotisations est actuellement de \$43.000.000 tandis que le revenu total est de près de \$50.000.000 grâce aux intérêts obtenus par les placements.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

Quant à la fixation des taux de cotisation, M. Mathieu a expliqué qu'existaient 24 "classes" distinctes (industries des pâtes et papiers, industries de l'imprimerie, etc.) et que les taux étaient déterminés en fonction des résultats obtenus dans chacune de ces catégories, avec des variantes pouvant aller de 10 cents à \$13, par \$100 de salaire.

LOUEZ
REFRIGERATEUR - CUISINIÈRE
CONGELATEUR - TÉLÉVISEUR
APPAREILS NEUFS
mensuels faciles
BIZIER & CARON LTEE
801 rue St-Joseph, Québec.
Tél.: 529-3391

RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau

André Lamothe nie avoir participé à l'assassinat de Faucher

Par Michel TRUCHON

André Lamothe a énergiquement nié avoir participé à l'assassinat de Rédempteur Faucher, alors qu'il avait été accusé, hier, de l'avoir abattu, et a affirmé tout ignorer de la mort de Paul Brière, Maurice Garneau, Paul Nadeau et Maurice Gingras.

"On m'a dit qu'ils étaient morts mais je ne suis pas au courant de ça..." a dit Lamothe, alors qu'il rendait un témoignage au procès de Jean-Jacques Gagnon, accusé de meurtre qualifié en rapport avec l'assassinat d'Albéric Bilo-deau, près de Lévis, en 1965.

Lamothe a répété presque mot pour mot le témoignage qu'il avait fait lors de son propre procès, la semaine dernière. Les jurés l'avaient alors trouvé coupable de meurtre simple et le juge l'avait condamné à l'emprisonnement à vie.

"Gagnon me devait déjà assez d'argent... je ne voulais pas l'avoir autour de moi..." a dit Lamothe, en expliquant qu'il avait conduit Gagnon chez Fernand Quirion pour que ce dernier le conduise à Saint-Henri de Lévis, le soir du 17 septembre.

Il a ajouté que ce n'était que dans l'intention de faire une balade en automobile qu'il avait accompagné Boulet, Gagnon et Quirion dans l'après-midi du lendemain.

Avant que Gagnon ne le quitte pour monter dans l'automobile de la victime Albéric Bilo-deau, Lamothe admet qu'il lui a remis le revolver doré, qui lui avait d'ailleurs été demandé la veille au soir.

"Tu n'es pas un enfant et c'est sérieux ce que tu as dans les mains..." aurait dit Lamothe à Gagnon en lui remettant l'arme et des cartouches.

Selon lui, Gagnon lui aurait dit que si cela allait mal, l'arme servirait à effrayer Bilo-deau.

"J'étais alors certain qu'il ne s'en servirait pas..."

Toutes ces démarches et ces déplacements, selon Lamothe, c'était pour convaincre Bilo-deau de modifier le témoignage qu'il avait rendu devant les enquêteurs du Commissariat des incendies, relativement à un incendie criminel organisé par Gagnon et que Boulet et Rédempteur Faucher auraient allumé.

Le chef exécutif de la ville de Québec, le maire Gilles Lamontagne, et les représentants du syndicat professionnel de la police municipale de Québec Inc., signaient cet après-midi la nouvelle convention collective approuvée presque à l'unanimité par les syndiqués au cours d'une réunion qui s'est prolongée tard en soirée, mercredi soir.

En annonçant la nouvelle à ses collègues, hier, le maire Lamontagne s'est dit heureux d'avoir pu mener les négociations à terme sans avoir recours à l'arbitrage ni même à la conciliation. C'est la deuxième convention collective signée avec les syndicats municipaux et les

édiles sans accrochage au cours des négociations. La première était celle des pompiers qui, en s'en souvenant, avaient obtenu des meilleures conditions de travail que leurs confrères de la Métropole, dont les négociations sont en cours.

En vertu de la nouvelle convention, un constable de 1ère classe gagnera \$114 par semaine en 1966 — 1967; \$122 — 1967 — 1968 et \$130 en 1968 — 1969. L'échelle de salaires sera la suivante :

Grades et classes :

Constable :

Grades et classes	1966-67	1967-68	1968-69
\$82.00	\$88.00	\$94.00	
5ème classe	94.00	96.00	102.00
4ème classe	94.00	102.00	109.00
3ème classe	102.00	110.00	118.00
1ère classe	114.00	120.00	130.00
Sergent de police ou détective :			
3ème classe	\$124.00	\$132.00	\$141.00
2ème classe	127.00	135.00	144.00
1ère classe	130.00	138.00	147.00
Sergent quartier-maître :	130.00	139.00	149.00
Matrone :	66.00	72.00	78.00

Le nouveau contrat aura une durée de trois ans.

Le procureur du prévenu, Me Noël Dorion, a demandé à Lamothe s'il se souvenait avoir témoigné lors de l'enquête du coroner relative à la mort de Rédempteur Faucher, le 18 octobre 1965, au Palais de Justice de Québec.

"J'ai dû témoigner, mais je ne me rappelle pas de cette nuit-là qui a été comme un rêve pour moi..." a répondu Lamothe.

A toutes les questions et réponses lues par l'avocat de la défense, il répondait qu'il ne se souvenait de rien.

C'est devant une salle remplie à craquer que s'est déroulée cette troisième journée du procès de Jean-Jacques Gagnon.

A la demande du juge Charles-M. Barbés, du district judiciaire

d'Amos, les jurés se sont retirés à plusieurs reprises, alors que les parties avaient à discuter de questions de droit.

L'avant-midi a été consacré en grande partie à l'audition du témoignage d'Ovilia Boulet, qui était transquestionné par Me Dorion.

Dès les premières questions, la pelle qui aurait servi à inhumier Bilo-deau est devenue le centre de la discussion.

Boulet a dit que ce n'était pas la première fois qu'elle était utilisée, mais qu'à cette autre fois, elle n'avait pas été utile parce qu'au mois de mai la terre était gelée.

Il a ajouté que c'était pour enterrer Rédempteur Faucher qu'on avait apporté cette pelle.

Selon lui, c'est André Lamothe qui aurait abattu Faucher, en mai 1965, dans les bois de Saint-Gilles de Lotbinière. Puis, Lamothe aurait déposé la cadavre, et enduit de caustique pour l'abandonner là.

"Ceux qui connaissent les lieux où a été enterré Bilo-deau pour y avoir été au moins une fois étaient donc vous et Lamothe?" a demandé Me Dorion.

"Ouais..." a répondu Boulet.

"Et, le 18 septembre, c'est Lamothe qui conduisait la voiture de tête?"

"Ouais..."

Le procès de Gagnon se poursuit aujourd'hui, avec la reprise de l'interrogatoire de Lamothe par la défense.

En faveur d'un commerce accru entre le Canada et la Russie

MONTREAL (PC)—M. Sergei Chenchikovsky, conseiller commercial de l'URSS au Canada, a déclaré mercredi que son pays aimerait augmenter son commerce avec le Canada.

quatrième client du Canada en menter le commerce canado-soviétique.

M. Chenchikovsky a fait cette déclaration lors d'une exposition de produits soviétiques à Montréal. Il a aussi porté la parole devant un club de vente et de publicité.

"L'Union soviétique aimerait mettre sur le marché canadien des bonnes marchandises que les Canadiens recherchent à cause de leur conception, de leur excellente qualité et de leur prix raisonnable," a-t-il déclaré.

Le conseiller soviétique a déclaré que son pays était le

FAITES DE L'ARGENT RAPIDEMENT !

Savez-vous que vous pouvez faire un revenu additionnel très intéressant au cours des six prochaines semaines? Rien de plus facile. Vendez dans votre entourage les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada.

Nous vous offrons la possibilité de vendre de ces Obligations au nom de votre maison à titre de sous-agent vendeur autorisé, pour la durée de la campagne. Profitez, vous aussi, de cette magnifique occasion d'augmenter votre revenu en prévision des Fêtes. Remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le immédiatement. Nous vous ferons parvenir tous les renseignements nécessaires et vous verrez comme c'est facile.

CLICHE & ASSOCIES LIMITEE

Courtiers en valeurs mobilières
MONTREAL QUEBEC TROIS-RIVIERES

CLICHE & ASSOCIES LIMITEE,

Place Royale
Québec, Qué.

Tél. 529-1721

Messieurs,

Je suis intéressé à vendre des Obligations d'Épargne du Canada comme sous-agent vendeur et j'aimerais recevoir tous les renseignements nécessaires.

Nom

Adresse

Ville

Comté

Urgence d'une enquête royale sur les corps de police (Me Bertrand)

Me Guy Bertrand, criminaliste québécois réclame la création d'une commission royale d'enquête sur les moeurs policières au Québec.

Prenant la parole, hier soir, sur les ondes de la télévision d'Etat, Me Bertrand a sollicité l'appui des corps intermédiaires et du public en faveur de la Société canadienne de Criminologie et de nombreux procureurs québécois, qui réclament aussi la tenue d'une telle enquête.

Me Bertrand a révélé que, selon les aveux reçus de clients traduits en Cour, les policiers de plusieurs corps, particulièrement de la Sûreté provinciale, auraient recours à certaines

formes de tortures, physiques et morales, pour obtenir des aveux de culpabilité.

Me Bertrand a déclaré que si de telles méthodes d'agir, qu'il dit incidemment barbares et inhumaines, sont véridiques, les droits les plus fondamentaux de la personne humaine sont birmés, de même que ce principe primordial de notre Code criminel qui veut que tout accusé soit présumé innocent jusqu'à ce qu'un tribunal ait prouvé le contraire.

Il a dit qu'en ce qui le concerne, il a des photographies d'un homme qui a dû être hospitalisé après que des policiers lui eurent donné des coups de pieds au visage pour obtenir des aveux. C'est à la suite d'un appel téléphonique de l'épouse de l'individu concerné que Me Bertrand a envoyé un photographe à l'hôpital. Il a dit que, dans ce cas précis, des poursuites seront intentées en cour criminelle contre les auteurs de ce sauvagement attentat à la liberté d'un individu.

Selon Me Bertrand, la question ne peut être réglée en cour, au moment d'un procès, puisqu'elle y est hors de cause. C'est pourquoi il réclame une enquête royale.

Il affirme que le gouvernement du "samedi à la matraque" a favorisé l'établissement d'un régime à tendance policière, qui a gardé dans les rangs de corps policiers, la Sûreté provinciale entre autres, de nombreux indésirables et incompétents.

Si l'enquête royale démontre que ces accusations sont fondées, il faudra purger nos corps policiers de leurs mauvais éléments. Sinon, leur réputation sera lavée.

Réunion internationale à Québec en 1967

La conférence internationale de l'Union des organismes familiaux aura lieu à Québec, du 27 août au 2 septembre 1967, sur le campus de l'Université Laval.

Des centaines de délégués venus de 220 pays du monde sont attendus. L'annonce en a été faite ce midi par les dirigeants de l'organisation à Québec et le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont donné leur appui au projet. Le thème de la conférence portera sur l'adaptation des jeunes foyers au monde contemporain.

Horoscope

SAMEDI LE 15 OCT. 1966

BELIER (21 mars - 19 avril)
Vous vous sentez plein d'entrain et vous ferez d'énormes progrès dans vos projets. Transmettez votre enthousiasme chez les autres. Préparez une réunion privée avec des amis.

TAUREAU (20 avril - 20 mai)
Aujourd'hui encore, vous vous sentirez irrité et nerveux. Ne troublez pas votre partenaire avec vos problèmes et surveillez votre santé. Un ami a besoin de vous.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin)
Les choses s'améliorent constamment et vous pouvez maintenant espérer sortir de vos difficultés. Une excellente proposition. Succès personnels en soirée.

CANCER (21 juin - 20 juillet)
Soyez entreprenant et ne vous laissez pas abattre. C'est le moment propice pour vous d'avoir pleinement confiance en vous-même. Evitez les discussions avec les gens qui ne partagent pas vos idées.

LION (21 juillet - 22 août)
Soyez ferme si quelqu'un vous demande de l'argent car, en définitive, cela pourra sauver l'amitié qui vous lie à votre demandeur et éviter certains désagréments.

VIERGE (23 août - 22 septembre)
Une excellente journée pour faire ses excellentes et s'occuper d'affaires personnelles. Voyez vos amis et échangez des idées avec eux. Vous pouvez penser maintenant à faire un voyage longtemps désiré.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre)
Attention, quelqu'un peut vouloir vous voler une de vos idées. Des discussions possibles. Vos affaires personnelles vont très bien.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre)
Vous êtes encore d'humeur agressive. Une question personnelle devient de plus en plus compliquée. Ne gâchez pas ce que vous avez pris tellement de temps à construire.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)
Une journée intéressante au cours de laquelle vous vous sentez en pleine forme et capable de prendre l'initiative en tout. Soyez prudent en vous livrant à votre sport favori.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier)
Des discussions possibles avec votre famille. Il serait bon de chercher un compromis et laisser les autres suivre leurs idées, même si cela ne vous plaît pas.

VERSEAU (20 janvier - 18 février)
Même si les perspectives sont bonnes, vous êtes facilement irrité. Soyez certain dans votre succès, spécialement dans le domaine financier. De bonnes nouvelles. Du bonheur pour les amoureux.

POISSONS (19 février - 20 mars)
D'agréables surprises grâce à des amis qui vous consentent d'accepter. Votre travail progresse d'une façon satisfaisante.

COGNAC OTARD

Le seul qui soit vieillie sous les voûtes séculaires du Château de Cognac

PRODUIT DE FRANCE

Vous avez fait un bon placement.

Vos obligations d'épargne du Québec portent maintenant un intérêt accru à

5 1/2 %

Conservez-les précieusement.

Conscient de l'augmentation générale des taux d'intérêt, le gouvernement du Québec vient d'accroître à 5 1/2 % le taux d'intérêt de toutes les obligations d'épargne du Québec.

Pour obtenir à ce sujet de plus amples renseignements, voyez votre courtier en valeurs mobilières, votre banque, votre caisse populaire, ou votre société de fiducie.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

MAINTENANT, DES MATINÉE KING SIZE!

VOUS POUVEZ GAGNER \$5 à \$2500

OFFRE DE LANCEMENT: DE L'ARGENT! POUR LES FUMEURS DU QUÉBEC SEULEMENT!

PLUS DE 7,000 PRIX EN ARGENT. VOICI COMMENT VOUS POUVEZ GAGNER:

Vous achetez un paquet de MATINÉE, KING SIZE ou ORDINAIRE.

A l'intérieur, vous trouvez un certificat, sur lequel apparaît un numéro.

S'il se termine par: 000 (3 zéros), vous gagnez: \$ 5.00

S'il se termine par: 0000 (4 zéros), vous gagnez: \$ 25.00

S'il se termine par: 00000 (5 zéros), vous gagnez: \$ 250.00

S'il se termine par: 000000 (6 zéros), vous gagnez: \$2500.00

A condition de répondre à une question mettant vos connaissances à l'épreuve. Et si vous satisfaites aux autres conditions énumérées ici, ça y est! Vous gagnez!

RÈGLEMENT

1. Cette offre s'adresse à toute personne de 18 ans et plus, lors de l'achat d'un paquet de Matinée dans le Québec, à l'exception des employés des fabricants de la cigarette "Matinée" de leurs représentants, des membres du jury et de leurs proches parents.

2. Toute décision des juges sera finale et sans appel. Cette offre est faite sous réserve des lois fédérales provinciales et régionales.

Il empêche le folklore de disparaître

SUDBURY, Ont. (PC) — Un récit dont l'origine remonte à l'an 2070 avant Jésus-Christ se retrouve dans le folklore d'aujourd'hui, affirme le R. P. Germain Lemieux, s.j.

Cette histoire impliquant un héros ancien et un aventurier errant nommé Gilgamesh a été découverte il y a 25 ans inscrite en langue sumérienne sur des tablettes en glaise mises au jour en Mésopotamie devenue aujourd'hui l'Iraq.

"Nous retrouvons ce même récit aujourd'hui", déclare le Père Lemieux. "Il y a des personnages différents, il est vrai, mais c'est fondamentalement le même récit."

Pendant des milliers d'années, cette histoire peut avoir contribué à conserver la santé d'esprit de personnes qui vivaient dans des endroits éloignés et isolés.

Mais l'art de compter des histoires dans le fond des bois pour passer le temps durant les longues soirées d'hiver dans les camps de bûcherons du Canada ou à bord des navires est à peu près disparu depuis l'avènement de la radio, déclare le Père Lemieux.

Cet art n'est plus pratiqué que dans des camps isolés du pays, selon ce Jésuite historien.

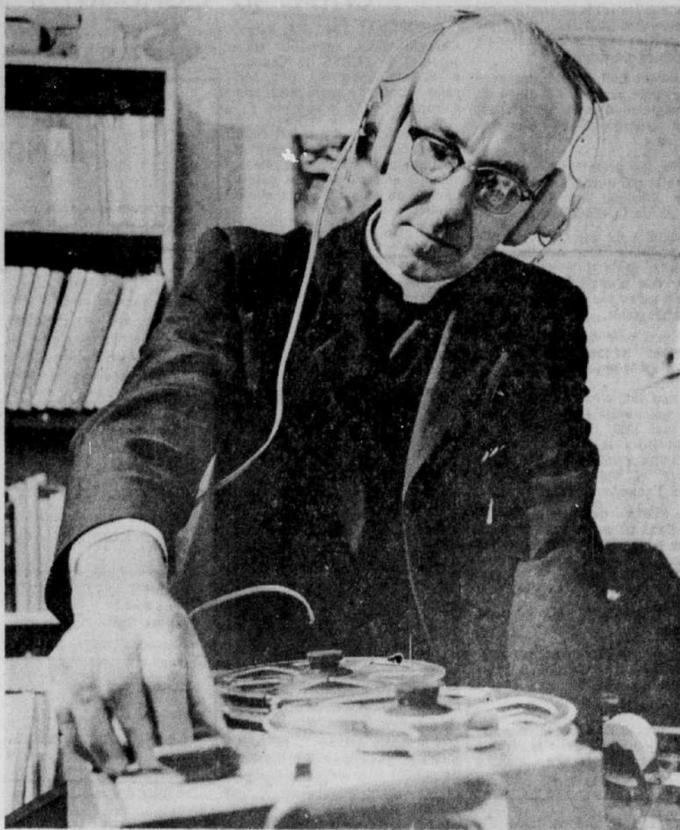
Celui-ci a été à tel point captivé par ces anciens récits qu'il consacre maintenant tout son temps à fouiller le passé pour découvrir et préserver pour la postérité le monde merveilleux du folklore. Agé de 52 ans, le Père Lemieux est directeur de l'Institut de folklore de l'Université Laurentienne de Sudbury. Il donne également des cours sur le folklore à l'université Laval. Originaire de Cap-Chat, dans la péninsule de Gaspé, il détient un doctorat en histoire de l'université Laval avec spécialisation en littérature orale.

Les derniers conteurs autrefois si populaires ainsi que les chanteurs de camps de bûcherons du bon vieux temps sont aujourd'hui des vieillards âgés de 60, 70 et même 80 ans. Dans leurs meilleurs jours, ces hommes étaient réputés pour leur talent comme conteur d'histoires intrigantes.

De nombreux bûcherons refusaient de s'engager pour une longue saison en forêt à moins qu'un conteur professionnel n'ait été engagé pour combattre l'ennui du long et froid hiver.

Pendant ces siècles, les camps de bûcherons, en raison même de leur isolement, créaient une atmosphère dans laquelle le folklore était préservé", explique le Père Lemieux. "Les personnes qui travaillaient dans ces camps étaient pour la plupart des gens simples et il leur était difficile d'apprendre les chansons par oreille."

"Ils s'assoient en cercle par groupe allant jusqu'à 200



EXPERT EN FOLKLORE — Le R.P. Germain Lemieux, s.j., directeur de l'Institut de folklore de l'université Laurentienne de Sudbury, fouille le passé pour retrouver et con-

server pour la postérité le monde merveilleux du folklore. Le Père Lemieux a obtenu une bourse de \$4,000 du Conseil des arts pour poursuivre ses recherches.

(Photo PC)

personnes pour passer le temps en écoutant des récits et des chansons. Ces personnes se souvenaient de ces récits et de ces chansons et plusieurs années plus tard, ils les transmettaient verbalement à leurs enfants et petits-enfants sans jamais les mettre sur papier."

Pas de temps à perdre

A titre de chasseur de récits et de chansons folkloriques, le Père Lemieux est un homme pressé. Il explique qu'il ne peut en être autrement parce que les vieillards qui ont enregistré dans leurs mémoires ces richesses folkloriques n'ont plus grand temps à vivre. Pour l'aider dans son travail, le Conseil des arts du Canada lui a octroyé une subvention de \$4,000.

Il a récemment enregistré une nouvelle version d'une chanson de folklore au cours d'une

séance d'enregistrement sur bande sonore en compagnie de M. Aldéric Perreault, âgé de 76 ans, de Sudbury qui, dans ses jeunes années, a travaillé dans des camps comme draveur pour ensuite passer 27 ans comme employé du CPR, prenant sa retraite comme chef d'un groupe de manoeuvres. Au cours de plusieurs douzaines de séances d'enregistrement avec le Père Lemieux, M. Perreault s'est souvenu de plus de 400 chansons et il en connaît encore plusieurs.

Il arrive fréquemment dans la musique de folklore que les paroles tout comme la musique soient modifiées. Le Père Lemieux dit qu'il a trouvé une chanson qui compte pas moins de 180 mélodies différentes tandis qu'une même mélodie compte 18 poèmes différents. Son fichier compte pas moins

de 3,200 chansons de folklore différentes enregistrées sur ruban sonore nécessitant 425 heures d'enregistrement. Il a également enregistré quelque 600 récits qui ont nécessité 225 heures de ruban.

A l'heure actuelle, le Père Lemieux travaille à la tâche colossale de cataloguer quelque 600 récits qui comprendront trois volumes. Il espère que sa collection comportera éventuellement plus de 1,000 histoires contenues dans cinq ou six volumes.

On croit qu'il n'y a au Canada que quatre autres chercheurs qui se consacrent exclusivement au folklore: ce sont M. Luc Lacoursière, archiviste à l'université Laval, M. Marius Barbeau, Mlle Heleen Creighton, de Halifax, associée au Musée national d'Ottawa, et Mlle Edith Fowke, de Toronto.

Le flegme anglais ne résiste pas à Bisson

LONDRES (PC) — Napoléon Bisson, la plus récente acquisition de Covent Garden, vient de faire ses débuts britanniques, mercredi, dans "l'Or du Rhin" de Wagner. L'un des importants critiques musicaux londoniens a exprimé l'avis que le baryton canadien a fait honneur à la

réputation qui l'avait précédé à Londres. Le Montréalais de 43 ans, qui chante le rôle de Donner dans premier de la tétralogie d'opéras intitulée "L'Anneau du Nibelung", possède une voix tellement puissante que l'on aurait avantage à l'écouter à l'extérieur de la maison d'opéra, se-

lon les autorités de Covent Garden.

M. Sydney Edwards, critique musical du Evening Standard, a écrit avant la première que l'enthousiasme en coulisses était comparable à celui qui avait précédé l'interprétation de "Lucia de Lammermoor" par Joan Sutherland. Selon le journaliste, sir David Webster, directeur de l'opéra londonien, s'est dit "très impressionné par le timbre de voix" de M. Bisson.

Pour sa part, le chef d'orchestre George Solti a affirmé qu'il n'avait jamais entendu une voix aussi puissante. Voici quelques-unes des critiques des journaux de Londres: "Le brillant baryton atteint son but dans le rôle de Donner; il ne fait pas mentir les rumeurs qui ont circulé au sujet de son talent," le Times.

"Ce Canadien ressemble plutôt à un clerc de notaire mais il chante d'une façon assez impressionnante," David Cairns du Financial Times.

"La valeur de son interprétation n'est entachée que par une certaine instabilité du registre," le Daily Telegraph. Napoléon Bisson, qui travaillait dans une manufacture de café jusqu'à ce qu'il gagne un concours national à Radio-Canada, ne connaissait pas le solfège à venir jusqu'à il y a un an. Lorsqu'on lui demanda de chanter des extraits de la tétralogie de Wagner pour M. Solti à Toronto, a-t-il rappelé, "je ne comprenais pas un mot et je ne savais pas ce dont il était question".

"Il m'a dit que je semblais intelligent et qu'il me donnerait une chance."

Reichenbach fait de Mireille Mathieu l'héroïne de son prochain film

MONTREAL (PC) — Le cinéaste français François Reichenbach est arrivé à Montréal

ces jours derniers. L'auteur des films "L'Amérique insolite" et "Un cœur gros comme ça" tourne un film sur la vedette de la chanson, Mireille Mathieu. Ce film sera projeté sur tous les écrans du monde. Il accompagne celle que tout le monde appelle "la nouvelle Piaf" aux Etats-Unis et au Canada avec une équipe de caméraman. Ici, à Montréal il la suit dans tous ses déplacements.

François Reichenbach avait également tourné un film sur le voyage de Brigitte Bardot à New York en décembre dernier lors de la première du film de Louis Malle "Viva Maria".

La vie de Saint-Ex au théâtre russe

MOSCOU (AFP) — "La vie de Saint-Exupéry", pièce du dramaturge moscovite Leonide Malioougine, sera créée au cours de cette saison, sur la scène du théâtre "Mossoviet" de Moscou.

La personnalité et l'oeuvre de l'écrivain-aviateur français sont très populaires en URSS, et actuellement les studios de Lithuanie, tournent une adaptation de son oeuvre célèbre: "Le petit prince".

LA FENIERE
Samedi et dimanche à 9h. p.m.
LE CURE DE SAINT-AMOUR
de Jean Guillon
Réservations: 872-2424

A la boîte aux chansons
"AUX 4 SAISONS"
Dimanche le 16 octobre à 8h.30 p.m.
DANIELLE ODERRA
Adm.: \$1.00
585, 65e Rue est, Charlesbourg
Tel.: (672-0893)

CINEMA TEL: 522-7411
DE PARIS
QUATRIEME SEMAINE:

PARDONNEZ-MOI!
La RELIGIEUSE
de MONZIE
de film "X-7 To's secret" en couleurs

Restaurant "Le Carafon"
969 Route de l'Église, Ste-Foy
● STEAK sur charbon de bois
● CHOIX DE VINS
Ouvert jusqu'à 2h. a.m.
(Menu d'Hommes d'affaires le midi)

LE LIT à 2 PLACES
CINEMA Empire 524-2880

2e SEMAINE GRANDE SEMAINE!

LE PIGALLE
Commençant demain
Voyez LA FUREUR DES MONSTRES GEANTS
MASSIMO GIROTTI CATHIA CARO
LE GEANT DE THESSALIE
CINEMASCOPE EN COULEURS

GOLDFINGER
TECHNICOLOR EN FRANCAIS
INGRID BERGMAN YVES MONTAND ANTHONY PERKINS
Aimez-vous Brahms

Samedi le 15 oct. à 2h. Adm.: 50c
MATINEE POUR TOUTE LA FAMILLE
(enfants de 10 ans et plus)
LA MARIEE A DU CHIEN
Tony Curtis - Couleurs
CINEMA SILLERY
1720 rue St-Michel, Sillery
527-6684

Le SEIGNEUR d'HAWAII
CHARLESTON HESTON - YVETTE MIMIEUX
GEORGE CHAKIRIS - EN COULEUR!
Un gosse de la bulle
Daniel Jacquinet
CINEMA ST-ROMUALD
A 3 milles du Pont de Québec - 839-7553

CINEMA LIDO Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tel.: 837-2272
LE FILM QUI FAIT FUREUR
Onibaba
 Mise en scène de KANETO SHINDO sous-titres FRANÇAIS
Aussi: "LE SECRET DE L'ILE SANGLANTE"
Barbara Shelly Jack Hadley
Samedi à 1h. Spécial pour enfants.

à compter du 20 octobre
South Pacific DON JUAN
LA TRAVIATA
MY FAIR LADY
la belle Helene en dinant à **La Bohème**

La "petite Bujold" partie pour la gloire

MONTREAL (PC) — A 24 ans, la comédienne Geneviève Bujold a atteint une célébrité internationale que mettent des années à obtenir beaucoup de comédiennes. "La petite Bujold" fait la couverture des revues féminines — tant canadienne que française — et les articles qu'on lit à son sujet sont toujours très élogieux. Jean-Paul Belmondo avec lequel elle tourne en ce moment "Le voleur" sous la direction de Louis Malle a dit d'elle: "Elle est de la graine qui nous pousse dans la tombe".



Geneviève Bujold

d'Alain Resnais avec Yves Montand comme partenaire est le film qui a fait démarrer sa chance. Après, elle a tourné "Le roi de cœur" sous la direction de Philippe de Broca. Son prochain film sera sous la direction de Claude Lelouch (Un homme et une femme) et son partenaire sera Jean-Louis Trintignant.

Quand elle ne tourne pas en Europe, Geneviève habite Toronto. Ce choix peut paraître bizarre aux Canadiens français mais le futur mari de Geneviève, le metteur en scène canadien Paul Almond, travaille à Toronto.

Le premier "La guerre est finie" sous la direction

la resille
Ce soir et demain soir à 8h.30 et 11h.
pavillon pollack université laval (age)

Seul et même spectacle:
MARIE SAVARD Trio LEDUC
exposés sur le jazz
Samedi, 15 oct. 8h.30 p.m.
ECOLE Normale LAVAL 681-8918

Palais MONTGALM
Dimanche le 16 octobre à 8h.30 p.m.
dans un tour de chant renouvelé...
DONALD LAUTREC
Billets: \$1.50 à \$3.00, en vente au guichet.

LE PIGALLE
Egalement à l'affiche
Un combat de chaque instant dont les adversaires s'ignorent.
PARACHUTAGE D'ESPIONS
Aujourd'hui dernier jour DES FILLES POUR LE MAMBO-BAR
UNE BLONDE COMME CA

CHANCE UNIQUE DE VOIR LA MAQUETTE DU NOUVEAU PONT DE QUEBEC

Les Arts, en bref...

Aznavor
Charles Aznavor a retrouvé en de semaine, au Carnegie Hall de New York, en une de ses triomphales soirées dont il possède désormais le secret, un public franco-américain vibrant et enthousiaste, toujours prêt à lui faire fête et à se bercer de ses chansons. Il a offert un tour de chant bilingue et équilibré qu'il a maintenant parfaitement rodé, bien que l'on soit tenté de se demander si son admirateur anglophone, plus au fait des subtilités de la langue française qu'Aznavor ne le croit, ne lui saurait pas gré de renoncer à certaines adaptations ou traductions maladroitement et approximatives qui ne peuvent que nuire à un succès pourtant mérité.

chevalent la plupart de ses chansons. Charles Aznavor reviendra à New York à la fin de la semaine prochaine pour donner deux autres représentations. Dans l'intervalle, il fera un bref séjour à Montréal où l'appelle un contrat de télévision. Après sa visite new-yorkaise, il fera une longue tournée à travers les Etats-Unis. Il doit se produire dans le Québec au cours de l'hiver.

Droits des comédiens
Une actrice israélienne déposera prochainement devant la commission des droits de l'homme de l'Etat de New York. Ann Marishe, qui est âgée de 25 ans, joue un rôle important dans une pièce présentée à l'affiche d'un théâtre de Broadway. Elle a fait savoir qu'elle avait été congédiée par le directeur parce qu'elle avait refusé de jouer le jour du Rosh Hashanah, qui est une grande fête juive. Elle a exprimé l'espoir que la commission des droits de l'homme, après avoir entendu sa déposition, invitera le syndicat des comédiens à modifier ses règlements de sorte que les comédiens puissent obtenir des congés les jours de fêtes religieuses.

Jazz
M. Vano Muradelli, président de l'Union des compositeurs soviétiques, est d'avis que des cours de jazz devraient être portés au programme d'études des institutions d'enseignement en Union soviétique. Cette proposition, émanant de monsieur Muradelli, indique suffisamment que le jazz n'est plus considéré en Russie comme un symbole de la décadence occidentale. Le jazz a maintenant droit de cité en Union soviétique, mais M. Muradelli déplore qu'il soit dépourvu de caractère professionnel. Dans un article publié par le journal de la ligue de la jeunesse communiste, le compositeur souligne la nécessité d'inscrire au programme des cours régulier d'introduction au jazz, puis de former de véritables instrumentistes qui constitueront ensuite des ensembles professionnels.

C'est là, a-t-il dit, une condition élémentaire de réussite pour n'importe quel art. En matière de jazz, précise M. Muradelli, l'improvisation n'est pas seulement un don de Dieu. En d'autres pays, il existe des ouvrages et d'autres moyens pour aider les musiciens à maîtriser la musique de jazz.

Presley
C'est demain que le dernier film d'Elvis Presley, "Spinout", commence sa carrière. Elle sera fructueuse si l'on en juge par les demandes de cinémas à travers l'Amérique. Plus de 50 copies ont été commandées à la société M-G-M, ce qui constitue un record.

Plusieurs chansons ont été accueillies, dès les premières mesures, par des applaudissements, ce qui en dit long sur leur popularité: "Formidable", "Les deux guitares", "Que c'est triste Venise", "Les Comédiens". C'est toujours par d'interminables ovations que s'a-

CHANCE UNIQUE DE VOIR LA MAQUETTE DU NOUVEAU PONT DE QUEBEC
DU 13 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE A L'OCCASION DU SALON "LES GRANDS DE L'AUTORAMA QUEBEC '67"
"LA OÙ IL Y A TOUJOURS DU NOUVEAU"

BRITANNIA
HOTEL BRITANNIA INC.
Jusqu'à dimanche soir inclusivement
Jacques MICHEL
chanteur et ses "COLIBRIS" Marcel Chevarie m.c.
DANSE
continue avec les orchestres Les Trois Capitaines et Les Big Jones
Spectacles: 10h. et 11h. Dimanche: 4h.30, 9h. 11h.

CE SOIR et DEMAIN 2h.30 et 8h.30 THEATRE CAPITOL
Une soirée à l'enseigne du bel canto et des danses espagnoles
NUIT D'ESPAGNE

Luis MARIANO EN PERSONNE
Avec **les Ballets Madrilènes**
Avec guitaristes et chanteurs flamenco, orchestre dirigé par Léonce Romano.
BILLETTS EN VENTE ACTUELLEMENT
Soirs, Orch. 1 à 20, \$5, 21 à 26, \$4, 27 à 29, \$3.50; Balc. A à G, \$4.50, H à O, \$3, P à U, \$2, loges \$5.50; Matinée le 15: \$3.50, \$3, \$2.50, \$1.50; loges \$4.

A Québec aujourd'hui



Les Arts

Peintures — Exposition des oeuvres du Concours artistique, catégorie des arts gratuits. Musée du Québec.

Sculptures de Jacques Paquet et peintures de Gilles Moisan à la Galerie Zanettin.

Collection Werner Ruhau au Musée du Québec.

Tapisseries françaises contemporaines. Musée du Québec.

Confrontation 66 — Exposition en plein air de l'Association des sculpteurs du Québec. Face au Musée.

Verrières de Marcelle Ferron au Musée du Québec.

Affiches de cinéma hongroises — Inauguration de l'exposition au pavillon de la faculté de Commerce, Université Laval. 5 p.m.

Concert

Luis Mariano et ses danseurs. Théâtre Capitol, 8.30 p.m.

Les Québeckers — Cro-Magnon, 8.30 p.m. et 10.30 p.m.

Tex à la Résille. Pavillon Pollock de l'Université Laval, 8.30 et 11 p.m.

Yves Albert et Bernard Lemay. La Halte des chansonniers, 8.30 et 10.30 p.m.

Convocations

Société Saint-Jean-Baptiste de Québec — Ouverture du 30e congrès général annuel à 8h.30 p.m., à la Bastogne.

Société Provancher d'Histoire Naturelle — Conférence de M. C. Lyons à 8h.30 p.m., 1158 Bourlamaque.

Alliance Canadienne de Québec — Dîner-causerie à 6h.30 p.m. au restaurant Grand Boulevard. Conférencier: L'Honorable Jean Marchand. Sujet: "Le Canada, cent ans après".

Cabarets

A la Porte Saint-Jean — "L'Amour violent", 12 artistes.

Le cinéma

Cotes morales et horaires

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St. Charles.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films, tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales n'inspirent aux meilleurs sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent tenir pour le reste du programme si ce n'est le y a.

- SIGNIFICATION DES COTES MORALES**
- T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
 - AA — ADULTES ET ADOLESCENTS — Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
 - A — ADULTES — Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet très sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression mauvaise à condition de vouloir réfléchir et saisir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
 - AR — ADULTES AVEC RESERVE — Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives ou à cause de la thématique, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
 - D — A DÉCONSEILLER — Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
 - P — A PROSCRIRE — Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienvenue — "Le glaive du conquérant" (A) 7h.30. "La dame nue" (A) 9h.15.

Canadienne — "Merveilleuse Angélique" (D) 12h.15, 3h.25, 6h.30, 9h.45. "Cent briques et des tuiles" (AR) 12h.30, 3h.30, 6h.30. Continué de 2h.15 à 11h.30.

Capitol — "Ce soir à 8h.30, Samedi, à 2h.30 et 8h.30, Luis Mariano et ses danseurs Matinée, Les Ballets du 11 octobre sont valides ce soir et ceux du 12 octobre le seront samedi, le 13.

Cartier — "Cartes sur table" (A) 8h.30 à 11h.00, 4h.20, 7h.30. Programmes à venir: "Agent 333", "Agent 333", "Agent 333" (AR) Couleurs à 2h.30, 6h.30, 9h.30. Nouvelles: 4h.25, 7h.45. Fin: 11h.30.

Cinéma de Paris — "La religieuse de Monaco" (A) 12h.00, 3h.25, 6h.30, 9h.30, 10h.00. "X-17 Top Secret" (AR) 1h.40, 3h.05, 8h.25.

Empire — "Le lit à deux places" (D) 12h.00, 3h.00, 6h.00, 7h.00, 9h.00. Fin: 11 hres.

Impérial — "Suzette" 11h.00, 4h.27, 7h.42. "Samson contre Goliath" (A) 12h.11, 4h.26, 7h.41. "Opération F.B.I. à Cap Canaveral" (A) 2h.41, 6h.00, 9h.19. Fin: 11h.02.

Lafayette — "Nouvelles" 4h.15, 7h.45. "Cartes sur table" (A) 11h.00, 4h.26, 7h.52. Programmes à venir: 2h.30, 6h.30, 9h.30. "Agent 333", "Agent 333", "Agent 333" (AR) Couleurs à 2h.30, 6h.30, 9h.30. Nouvelles: 4h.25, 7h.45. Fin: 11h.30.

Le Bijou — "La blonde et les nus de Soho" (P) 6h.35, 10h.00. "Le trafic d'esclaves" (P) 8h.30.

Le Canadien — "Giana" (P) 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00.

Lévis — "Brenno le tyran" (AA) Couleurs 7h.30. "Même aux dollars" (D) 9h.00.

Lido — "Le secret de l'île sanglante" (A) Couleurs 7h.30. "Onibaba" (P) 9h.00.

Palais — "Une blonde comme ça" (AA) 12h.30, 3h.45, 6h.40, 9h.50. "Des films pour le Mumbo-Jumbo" (D) 2h.30, 5h.15, 8h.25. Actualités: 3h.30, 8h.15. Fin: 11h.30.

Princesse — "Mambrin met le feu aux poudres" (A) 12h.30, 5h.15, 8h.21, 4h.46. "Des filles pour un vampire" (A) 4h.02, 8h.30. Sujets: 3h.30, 8h.24. Fin: 11h.14.

Rialto — "Nouvelles" 4h.14, 7h.37. Sujets courts: 4h.21, 7h.44. "La Crypte du Vampire" (AR) 1h.05, 4h.31, 7h.54. Ammones: 2h.32, 6h.34, 9h.19. "Rome contre Rome" (A) 2h.38, 6h.02, 9h.25. Fin: 11h.01.

St-Foy — "Salle Champlain" — "Kwaheri" (A) 2h.20, 5h.21, 8h.13. Programmes à venir: 2h.46, 6h.38, 9h.30. "Persée l'invincible" (A) 1h.00, 3h.32, 6h.44, 9h.38. Fin: 11h.00. Représentation tous les soirs et matinee le mercredi, samedi et dimanche.

St-Romald — "Un gosse de la butte" (AA) 7h.30. "Seigneur d'Hiswal" (D) 9h.10.

Sillery — "Aimez-vous Brahms" (D) 7h.30. "Goldfinger" (AR) couleurs 9h.35. Fin: 11h.25.

Victoria — "Sujets" 1h. 7h.30. "Rome contre Rome" (A) Couleurs: 1h.20, 6h.30, 9h.30. "La Crypte du Vampire" (AR) 3h.05, 6h.05, 9h.45. Continué de 1h à 11h.10.

Studio 9 — "Belle à tout" (AR) de Jean-Luc Godard, 7h.30, 9h.45.

St-Jean — "Thos Magnificent men in their flying machine" (P) 1h.00, 3h.30, 6h.00, 8h.30. Fin: 11 hres.

Les Cailloux méritent deux trophées au Festival du disque

MONTREAL (PC)—Le Festival du disque canadien d'expression française s'est terminé mercredi soir par la présentation des prix aux artistes. La soirée qui était télévisée s'est déroulée à l'Aréna Maurice Richard.

Le festival englobait tous les disques 33 et 45 tours enregistrés au Canada durant les 12 derniers mois ainsi que ceux enregistrés en Europe par les artistes canadiens.

Des prix ont été décernés dans 22 catégories et quatre autres ont été décernés par vote populaire. Dans presque chaque catégorie, le jury a décidé de décerner deux prix, l'un pour le style chansonnier et l'autre pour le style populaire; le style chansonnier étant accepté dans les cas où le côté interprétation est le plus important.

Meilleure chanteuse, style chansonnier: Danielle Oddera Chanteuse, style populaire: Yolande Lisi; Chantre style chansonnier: Marc Gélinas. Chanteur style populaire: Fernand Gignac.

Chanson canadienne, style chansonnier: Prix Félix Leclerc, à "Tu est noire" de Stéphane Venne et François Dompierre. Chanson canadienne, style populaire, prix Léo LeSieur: "Tu te souviendras de moi", paroles et musique de Marc Gélinas.

Auteur, compositeur, chanteur, (prix décerné à un chanteur qui interprète les chansons dont il a lui-même écrit les mots et la musique): Claude Leveillé. Le prix a reçu le nom

de "La Bolduc" en hommage à Mme Bolduc qui interprétait ses propres compositions.

Groupe de chanteurs, style chansonnier: Les Cailloux. Groupe de chanteurs, style populaire: Les Sultans.

Folklore: Les Cailloux. Fantaisistes: Les Jérolas. Humour: Les Cyniques.

Jazz: Pierre Leduc et son trio.

Musique classique: Roger Matton pour son concerto pour deux pianos et orchestre.

Musique instrumentale et musicale de danse: Aurèle Lacombe.

Arrangement et orchestration: Marcel Léveque.

Musique western: Marcel Martel.

Réalisation technique: TransCanada pour un microsilicon: Fernand Gignac à la Place des Arts. (Réalisation technique pour un enregistrement public.) Séléct pour son microsilicon Stéphane Venne, volume II (Réalisation technique pour enregistrement en studio.) Présentation d'un disque Columbia pour le microsilicon de Nicole Perrier. Prix spécial du jury, catégorie des hommes:

A COMPTER DE LUNDI un programme du tonnerre



au Cinéma CAPITOL

IMPERIAL
Épouvanté d'être policier
"OPÉRATION F.B.I. A CAP CANAVERAL"
RAY DANTON et JACK KELLY
EN COULEURS
SAMSON CONTRE TOUS
ALAN STEEL et DANIEL VARGAS

PRINCESSE
EN COULEURS
"MAMBRIN MET LE FEU AUX POUDRES"
GEORGES RIVIERE et JEANNE VALERIE
FILM D'HORREUR
"DES FILLES POUR UN VAMPIRE"
WALTER BRANDI et CORINE FONTAINE
"L'ARAIGNÉE BLANCHE"
HOBOT FRANK et DARIN DOR

REPRISE D'UN GRAND SUCCÈS
Le film qui fait progresser la comédie de 100 ans
Thos Magnificent Men
in their
Flying Machines
avec Stuart Whitman, Sarah Miles, James Fox, Jean-Pierre Cassel, Irina Demick, Red Skelton, Gert Frobe
1h, 3h.30 - 6h, 8h.30
CINÉMA IMPÉRIAL
155-7950

REPRISE D'UN GRAND SUCCÈS
Le film qui fait progresser la comédie de 100 ans
Thos Magnificent Men
in their
Flying Machines
avec Stuart Whitman, Sarah Miles, James Fox, Jean-Pierre Cassel, Irina Demick, Red Skelton, Gert Frobe
1h, 3h.30 - 6h, 8h.30
CINÉMA IMPÉRIAL
155-7950

LA CRYPTÉ DU VAMPIRE
CHRISTOPHER LEE
UN PROGRAMME D'HORREUR
COMME VOUS N'EN VAYEZ JAMAIS VU "LE MARQUEZ PAS"
"ORGIE D'UN AUTRE AGE QUI VOUS GLACERA LE SANG DANS LES VEINES!"
ROME CONTRE ROME
COLORSCOPE
JOHN DREW BARRYMORE, 300 WOLFE
VICTORIA RIALTO
TRANSFÈRE A LA DEMANDE GÉNÉRALE 27 Côte du Palais - 522-8465 198, 4e Rue - 524-2510

LE BIJOU
15 CHEMIN ST-FOY 522-7950
Commençant demain soir à 6 hres
BRILLANTE COMÉDIE!
SÉDUITE... ET ABANDONNÉE
UNE ÉROUQUISSANTE PRODUCTION
BARBODOT
JEAN PIERRE BELMONDO
DARY BOBIN ALAIN DELVA JEAN CLAUDE BRÉAL ANNE MARIE BRÉAL SIMONE SIBRETT
Dernier jour
LA BLONDE ET LES NUS DE SOHO - TRAFIC D'ESCLAVES

Claude Dubois; catégorie des femmes: Thérèse Dero.

théâtre de l'estoc **STUDIO 9**
9 rue st louis 529-9947
SANDRA
JEAN SORÉL - MARIE BELLE
CLAUDIA CARDINALE
Tous les soirs: 7h.30, 9h.45

A L'AFFICHE
LE LIT à 2 PLACES
Cinéma Empire 524-2880

REPRISE D'UN GRAND SUCCÈS
KWAHERI
SACRIFICE AUX DIEUX!
COMBUSTION DE LA VIERGE!
En couleur
Richard Harrison AUSSI
Anna Ronally
"Persée L'invincible"
A UN SEUL CINÉMA
CHAMPLAIN
PLACE STE-FOY 656-0592

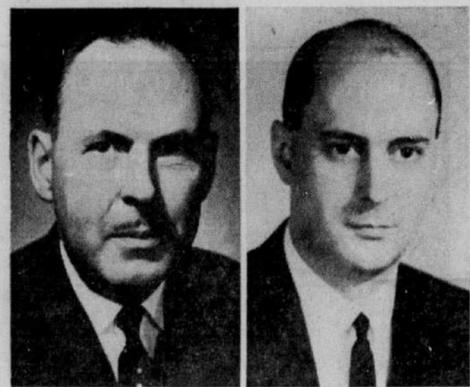
Une révélation: MIREILLE DARIC
galia
VENANTINO VENANTINO FRANÇOISE PREVOST
amoureuse femme forte asservie bouleversante et qui pourrait être l'inspiration laquelle d'entre vous
UN FILM DE GEORGES LAUTNER
Spectacle complet 1h - 3h - 5h - 7h - 9h
5^e DERNIÈRE SEMAINE
Canadien
PLACE LAURIER - 656-9922

SUPER-SPECTACLE D'ACTION...!
DANGEREUX! PRÉCIS! IMPITOYABLE!
Agent 333 passeport pour l'enfer
GEORGES RIVIERE PAOLA PITAGORA
CARTES SUR TABLE
Quel pouvait être son rôle en réalité, quel rôle avait-elle?
CARTIER-LAIRET
Agent 333 passeport... 2h.35 - 6h - 9h.30
Cartes sur table 1h - 4h.25 - 7h.50
1019 Ave. Cartier - 525-9340 3e Ave - 523-5050

GE N'EST PAS POUR DO DO MAIS POUR GO GO
LE LIT à 2 PLACES
L'union des français et des italiennes a permis la conception de cette comédie de boudoir!
Cinéma Empire
1h, 3h, 5h, 7h, 9h
24 de la Fabrique 524-2880

ENFIN! LE 2^{ème} ÉPISODE DES AVENTURES DE LA TROUBLANTE ANGÉLIQUE
Vous avez aimé passionnément
Angélique
MARQUISE DES ANGES
Vous aimerez à la folie
Merveilleuse ANGÉLIQUE #2
(en couleurs)
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
JEAN-CLAUDE BRIALY MARIE LAFORET dans 100 BRIQUES ET DES TUILLES
Salle climatisée CANARDIÈRE CENTRE COMMERCIAL CANARDIÈRE — BOUL. LA CANARDIÈRE 661-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

TRUST GENERAL DU CANADA



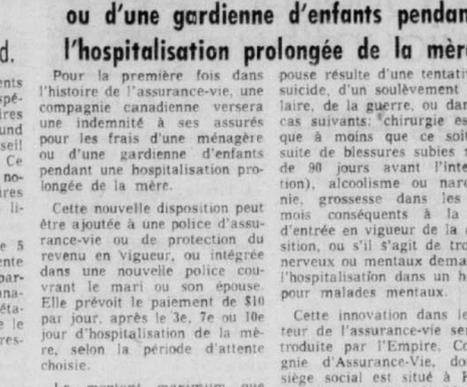
Louis-Philippe Bouchard



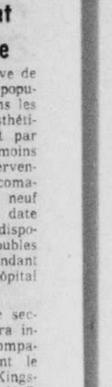
Louis Archambault



Jean Dagenais



Pierre Beaulieu



Oscar Lauzon

Monsieur MARCEL FARIBAUT, président du TRUST GENERAL DU CANADA nous communique les permutations suivantes à la suite du déménagement du siège social de la société de la rue Notre-Dame à la Place Ville-Marie...

Dividende accru de Can. Investment Fund Ltd.

Un dividende de 5 1/2 cents par action sur les actions spéciales et les actions ordinaires de Canadian Investment Fund Ltd. a été déclaré par le conseil d'administration de ce fonds...

La présente répartition de 5 1/2 cents par action représente le plus important dividende particulier jamais payé par Canadian Investment Fund...

La prospérité augmente aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Après le léger ralentissement du second trimestre, l'expansion économique des Etats-Unis s'est à nouveau accélérée durant le troisième trimestre...

Le département du Commerce a annoncé hier que le produit national brut des Etats-Unis a atteint le rythme annuel de 374 milliards pendant le troisième trimestre comparativement à 372,3 milliards le trimestre précédent...

L'expansion a ainsi été plus rapide que pendant le second trimestre durant lequel le produit national brut avait augmenté de 1,5 pour cent par rapport au premier...

Avant les ventes des actions sur le marché à terme aux Grands Lacs...

Valuers étrangers

Cours Journaliers par BARRY & McManis de la Bourse d'Amérique et de la Bourse Canadienne à NEW YORK

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a baissé hier de 0,47 de point à 166,53, un nouveau bas pour 1966.

Acquittement des frais d'une ménagère ou d'une gardienne d'enfants pendant l'hospitalisation prolongée de la mère

Pour la première fois dans l'histoire de l'assurance-vie, une compagnie canadienne versera une indemnité à ses assurés pour les frais d'une ménagère ou d'une gardienne d'enfants pendant une hospitalisation prolongée de la mère.

Cette nouvelle disposition peut être ajoutée à une police d'assurance-vie ou de protection du revenu en vigueur, ou intégrée dans une nouvelle police couvrant le mari ou son épouse.

Elle prévoit le paiement de \$10 par jour, après le 3e, 7e ou 10e jour d'hospitalisation de la mère, selon la période d'attente choisie.

Le montant maximum que l'on peut réclamer pendant toute une vie en vertu de cette disposition est de \$5,000 payable à l'assuré qui, habituellement, est le mari. Au décès de celui-ci, le bénéfice est entièrement libéré.

Les indemnités ne seront pas payées si l'hospitalisation de l'épouse résulte d'une tentative de suicide, d'un soulèvement populaire, de la guerre, ou dans les cas suivants: chirurgie esthétique à moins que ce soit par suite de blessures subies moins de 90 jours avant l'intervention, alcoolisme ou narcomanie, grossesse dans les neuf mois consécutifs à la date d'entrée en vigueur de la disposition, ou s'il s'agit de troubles nerveux ou mentaux demandant l'hospitalisation dans un hôpital pour malades mentaux.

Cette innovation dans le secteur de l'assurance-vie sera introduite par l'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, King's Landing, 200, rue St-Jacques, Montréal.

McDonald, vice-président responsable des agences de la Compagnie, ce bénéfice sera désormais offert parce que l'exécution des tâches ménagères pendant l'absence de la mère exigeait des services de l'extérieur ruineux pour la plupart des familles.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux de toutes les catégories sont demeurés stables cette semaine, comparative à ceux au prix de la semaine dernière. La demande était tantôt bonne, tantôt médiocre, mais les échanges se suivaient à un rythme accéléré.

Les arrivages comprenaient 1,487 bovins, 1,810 veaux, 329 porcs et 91 moutons et agneaux. Les bouvillons de chair se vendaient de \$25,75 à \$26,85, les boeufs de \$24,50 à \$25,50, ceux de qualité moyenne de \$23,25 à \$24,25 et les communs de \$18,75 à \$23.

Les taures de qualité moyen ne rapportaient de \$20,25 à \$22,50, les communes de \$14,75 à \$21.

Les bonnes vaches valaient de \$18 à \$19,50, celles de qualité moyenne de \$15,50 à \$17,50 et les vaches destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de \$10,25 à \$15,75.

Les bons taureaux rapportaient de \$21 à \$23, ceux de qualité moyenne de \$20,50 à \$21, et les communs de \$15 à \$16. Les bons veaux de lait se vendaient de \$34,50 à \$42, ceux de qualité moyenne de \$27,50 à \$34,75 et les communs de \$19 à \$30.

Les porcs de catégorie "A" rapportaient de \$32,50 à \$33,50, les truies de \$22 à \$22,50. Le prix des moutons était de \$10, celui des agneaux de \$27.

Les variations des cours des obligations

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

FONDS D'ETAT CANADIENS

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

EMMISSIONS DES PROVINCES Y COMPRIS LES IMPRÉVUS

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

MARCHÉ DE CHICAGO

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

BLE

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

MAÏS

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

Excellentes perspectives du commerce de détail

Le resserrement actuel du crédit n'affectera pas sensiblement les ventes au détail aussi longtemps que le niveau de l'emploi restera élevé, souligne la maison Nesbitt, Thomson & Compagnie, Liée dans une intéressante étude sur les perspectives du commerce de détail.

De toute façon, dit-elle, la baisse du pouvoir d'achat de certains consommateurs serait compensée, en partie du moins, par l'accroissement du revenu personnel résultant de l'augmentation sensible de la main-d'œuvre.

Les perspectives des ventes au détail sont très favorables pour les cinq prochains années. Selon l'étude, les grands magasins, bien représentés dans les régions suburbaines, sont dans une position privilégiée; ils offrent par rapport aux plus petits magasins, une plus grande variété de produits, un plus grand nombre de services et des facilités de crédit supérieures.

Ces dernières années, de nombreux magasins à succursales multiples ont été transformés en grands magasins, afin de faire face à la concurrence croissante des autres détaillants et de profiter de la hausse des revenus de la population.

Si l'économie canadienne réalise son potentiel en 1970, on peut prévoir une hausse moyenne des ventes des grands magasins de 5,5 pour cent à 6,5 pour cent par an, ce qui est cinq fois plus que les cinq prochaines années. Par ailleurs, les ventes des magasins à succursales multiples devraient continuer à croître un peu plus rapidement, soit de 7,5 pour cent à 8,5 pour cent par an, précise l'étude.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including various stock prices and indices.

Le taux de rendement des bons du trésor passe de 5,08 à 5,11%

L'émission hebdomadaire de bons du trésor à 91 jours du gouvernement canadien — on en a vendu hier pour un montant de \$115,000,000 — a été adjugée sur une base moyenne de rendement de 5,11 pour cent, soit une faible hausse par rapport au taux de 5,08 p.c. la semaine dernière. Le prix moyen des offres acceptées est passé de \$8,749 à \$8,742.

Par ailleurs, les bons venant à échéance dans 182 jours au montant de \$30,000,000 ont rapporté 5,24 pour cent au lieu de 5,21 p.c. la semaine dernière.

Les bons du trésor représentent un excellent baromètre du marché monétaire à court terme.

Le mouvement de hausse est interrompu à la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — La cote présentait une allure irrégulière hier à Wall Street. Elle a terminé à la baisse par suite d'une prise de bénéfices. Si certaines moyennes accusaient des baisses marquées, les gains avaient cependant prédominé sur les pertes.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 5,24 à 772,93. Le virement a été de 8,680,000 actions au regard de 6,920,000 mercredi. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 7 à 279,7. Sperry Rand a été la valeur la plus active, accusant une baisse de 1-8 à 23-7/8 sur un déplacement de 186,200 actions. Parmi les valeurs canadiennes, Pacific Canadian a gagné 7-8, Walker Gooderham 5-8, Hudson Bay Mining 1-2, Distillers Seagrams 3-8 et Dome Mines 1-4 et pendant que l'International Nickel a cédé 1-3-8, McIntyre Porcupine 1-4 et Alcan 1-8. Les gains avaient prédominé sur les pertes hier à la Bourse Américaine. Le virement a été de 1,990,000 actions au regard de 1,490,000 mercredi. Parmi les valeurs canadiennes, Canadian Javelin a gagné 5-8.

MONTREAL (PC) — Le mouvement de progression s'est poursuivi hier en Place locale même en dépit d'une baisse de dernière heure. L'indice des valeurs industrielles a gagné 0,69 à 130,14. Les gains avaient prédominé sur les pertes durant la majeure partie de la journée. Le marché des céréales est resté calme. Les titres de premier choix, Chrysler a gagné 1-2 à 38 cent, la Banque Royale, Rythmans et la Banque de Montréal ont monté d'un point à 65-1/2, 24 et 53-3/4. Par contre, Inco a cédé 1-2 à 81-1/2 et Massey-Ferguson s'inscrivait à 21-3/4. Dans les pétroles de l'Ouest, Central Del. a gagné 3-4 à 11-1/8 et Banff 1-2 à 12-1/2. Parmi les valeurs spéculatives, Froberg a gagné 15 cents à \$3,90 et Area 10 cents à \$3,10. Le virement a été de 3,239,000 actions au regard de 3,017,000 mercredi.

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles ont été l'objet hier en Place locale d'un fort mouvement de liquidation qui a graduellement entraîné les gains initiaux. L'indice des valeurs industrielles a gagné 33 à 140,01. Parmi les titres de premier choix, Chrysler a gagné 1-2 à 38 cent, la Banque Royale, Rythmans et la Banque de Montréal ont monté d'un point à 65-1/2, 24 et 53-3/4. Par contre, Inco a cédé 1-2 à 81-1/2 et Massey-Ferguson s'inscrivait à 21-3/4. Dans les pétroles de l'Ouest, Central Del. a gagné 3-4 à 11-1/8 et Banff 1-2 à 12-1/2. Parmi les valeurs spéculatives, Froberg a gagné 15 cents à \$3,90 et Area 10 cents à \$3,10. Le virement a été de 3,239,000 actions au regard de 3,017,000 mercredi.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a cédé hier 3-32 de cent à \$1,02 27-32, en termes de devises canadiennes. La livre sterling a baissé de 3-8 de cent à \$3,01 1-8.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné 1-16 de cent à 92 23-32 cents au regard du cours en vigueur mercredi. La livre sterling a haussé de 1-16 de cent à \$2,79 7-32.

Tendance à la baisse du dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a cédé hier 3-32 de cent à \$1,02 27-32, en termes de devises canadiennes. La livre sterling a baissé de 3-8 de cent à \$3,01 1-8.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Les grains de blé ont été particulièrement en faveur hier dans le cadre d'une activité modérée. Les marchés des céréales ont oscillé dans un faible rayon et ont présenté une tendance à la hausse.

Les prix de blé de seconde catégorie ont été particulièrement en faveur hier dans le cadre d'une activité modérée. Les marchés des céréales ont oscillé dans un faible rayon et ont présenté une tendance à la hausse.

GRAINES DE COLZA

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

GRAINES DE COLZA

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

GRAINES DE COLZA

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

GRAINES DE COLZA

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

Le mouvement de hausse est interrompu à la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — La cote présentait une allure irrégulière hier à Wall Street. Elle a terminé à la baisse par suite d'une prise de bénéfices. Si certaines moyennes accusaient des baisses marquées, les gains avaient cependant prédominé sur les pertes.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 5,24 à 772,93. Le virement a été de 8,680,000 actions au regard de 6,920,000 mercredi. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 7 à 279,7. Sperry Rand a été la valeur la plus active, accusant une baisse de 1-8 à 23-7/8 sur un déplacement de 186,200 actions. Parmi les valeurs canadiennes, Pacific Canadian a gagné 7-8, Walker Gooderham 5-8, Hudson Bay Mining 1-2, Distillers Seagrams 3-8 et Dome Mines 1-4 et pendant que l'International Nickel a cédé 1-3-8, McIntyre Porcupine 1-4 et Alcan 1-8. Les gains avaient prédominé sur les pertes hier à la Bourse Américaine. Le virement a été de 1,990,000 actions au regard de 1,490,000 mercredi. Parmi les valeurs canadiennes, Canadian Javelin a gagné 5-8.

MONTREAL (PC) — Le mouvement de progression s'est poursuivi hier en Place locale même en dépit d'une baisse de dernière heure. L'indice des valeurs industrielles a gagné 0,69 à 130,14. Les gains avaient prédominé sur les pertes durant la majeure partie de la journée. Le marché des céréales est resté calme. Les titres de premier choix, Chrysler a gagné 1-2 à 38 cent, la Banque Royale, Rythmans et la Banque de Montréal ont monté d'un point à 65-1/2, 24 et 53-3/4. Par contre, Inco a cédé 1-2 à 81-1/2 et Massey-Ferguson s'inscrivait à 21-3/4. Dans les pétroles de l'Ouest, Central Del. a gagné 3-4 à 11-1/8 et Banff 1-2 à 12-1/2. Parmi les valeurs spéculatives, Froberg a gagné 15 cents à \$3,90 et Area 10 cents à \$3,10. Le virement a été de 3,239,000 actions au regard de 3,017,000 mercredi.

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles ont été l'objet hier en Place locale d'un fort mouvement de liquidation qui a graduellement entraîné les gains initiaux. L'indice des valeurs industrielles a gagné 33 à 140,01. Parmi les titres de premier choix, Chrysler a gagné 1-2 à 38 cent, la Banque Royale, Rythmans et la Banque de Montréal ont monté d'un point à 65-1/2, 24 et 53-3/4. Par contre, Inco a cédé 1-2 à 81-1/2 et Massey-Ferguson s'inscrivait à 21-3/4. Dans les pétroles de l'Ouest, Central Del. a gagné 3-4 à 11-1/8 et Banff 1-2 à 12-1/2. Parmi les valeurs spéculatives, Froberg a gagné 15 cents à \$3,90 et Area 10 cents à \$3,10. Le virement a été de 3,239,000 actions au regard de 3,017,000 mercredi.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a cédé hier 3-32 de cent à \$1,02 27-32, en termes de devises canadiennes. La livre sterling a baissé de 3-8 de cent à \$3,01 1-8.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné 1-16 de cent à 92 23-32 cents au regard du cours en vigueur mercredi. La livre sterling a haussé de 1-16 de cent à \$2,79 7-32.

Tendance à la baisse du dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a cédé hier 3-32 de cent à \$1,02 27-32, en termes de devises canadiennes. La livre sterling a baissé de 3-8 de cent à \$3,01 1-8.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Les grains de blé ont été particulièrement en faveur hier dans le cadre d'une activité modérée. Les marchés des céréales ont oscillé dans un faible rayon et ont présenté une tendance à la hausse.

Les prix de blé de seconde catégorie ont été particulièrement en faveur hier dans le cadre d'une activité modérée. Les marchés des céréales ont oscillé dans un faible rayon et ont présenté une tendance à la hausse.

GRAINES DE COLZA

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

GRAINES DE COLZA

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

GRAINES DE COLZA

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

GRAINES DE COLZA

On trouvera plus bas la liste des principaux changements qui sont survenus hier sur le marché canadien des obligations.

COMMERCER DE PRESTIGE POUR VOUS

MISE DE FONDS DE SÉULEMENT \$4,900.00. Ce commerce intéressant de distribution pour notre compagnie canadienne est tout indiqué pour un couple marié. Appuyé par la plus importante organisation de son genre et la plus prospère, il exige aucune expérience, ne nécessite aucun voyage, aucun travail physique, aucun frais d'administration.

Vous profitez de l'expérience et des ressources d'une compagnie dans sa 30e année, ayant plus de 300 distributeurs au Canada et aux Etats-Unis. Votre mise de fonds modique de \$4,900 peut se récupérer entièrement par les bonis de production gagnés. Vos chances de revenu sont exceptionnelles des le début.

SANS AUCUNE OBLIGATION ECRIRE AU PRESIDENT, DEPT 1189 LE SOLEIL

OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA

Série du Centenaire. Offertes durant encore quelque temps exemples d'intérêts.

Rendement en intérêts: 5% les quatre premières années, 5 1/2% les trois années suivantes, 5 3/4% la huitième année, 6% les cinq dernières années.

Rendement moyen de 5,48% par an lorsque détenues jusqu'à l'échéance (1979) ... ou vous pouvez doubler votre capital initial par le réinvestissement des intérêts.

COUPURES \$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000. Prix \$100.

Nos représentants vous aideront à placer votre commande.

NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITEE

710 Place D'Youville, 355 rue St-Jacques, 165 rue St-Jacques, 165 rue St-Jacques, 165 rue St-Jacques.

1140AP

Advertisement for RENE T. LECLERC INCORPORÉE, featuring a logo and contact information for Montreal, Trois-Rivières, and Québec.

NOMINATIONS A GENERAL ACCIDENT



M. H. L. BECK

M. D. F. SMITH

The General Accident Assurance Company of Canada and Scottish Canadian Assurance Corporation announce the nomination of M. H. L. Beck et de M. Douglas F. Smith à titre de vice-présidents des deux compagnies canadiennes.

BOURSE DE TORONTO

Table with columns for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Titres', 'Ventes Haut Bas Perm. Chan.', and 'MIXES'.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

Table titled 'TABLEAU DES VOLAILLES' showing prices for various types of poultry.

Table titled 'POULES' showing prices for different categories of chickens.

Table titled 'POULES' showing prices for different categories of chickens.

Table titled 'POULES' showing prices for different categories of chickens.

Table titled 'POULES' showing prices for different categories of chickens.

Fonds mutuels

Table listing various mutual funds with columns for 'Titres', 'Cours', and 'Off. Dem.'.

Bourse Américaine

Table listing American stocks with columns for 'Titres', 'Ventes Haut Bas Perm. Chan.', and 'Cours'.

Mines hors liste

Table listing various mining stocks with columns for 'Titres', 'Cours', and 'Off. Dem.'.

Projets considérables de McIntyre Porcupine

EDMONTON (PC) — Quelques \$2,000,000 seront dépensés l'hiver prochain pour mettre en voie d'exploitation trois terrains renfermant du charbon.

L'actif de La Laurentienne augmente

Le conseil d'administration de La Laurentienne s'est réuni hier, dans la métropole. A l'occasion de cette assemblée, la première du genre dans l'histoire de la compagnie d'assurance La Laurentienne, on a annoncé la récente nomination de deux administrateurs de la région métropolitaine.

Le marché minier LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud est demeuré inchangé hier, à 58,9 à la Bourse de Londres.

Al'ure irrégulière du marché du grain CHICAGO (PA) — Le marché à terme présentait une allure irrégulière hier.

CARRIERES et PROFESSIONS

JEUNE COMPTABLE récemment gradué C.A. ou R.I.A., âgé de 25 à 30 ans, bilingue, demandé par une compagnie de vêtements des plus progressives.

MECANICIENS DE MACHINES FIXES Classe 2A seulement — (Ingenieurs Stationnaires) Nous sommes à la recherche de deux (2) Mécaniciens de Machines Fixes classe 2A pour une industrie de la région de Montréal.

VENDEUR A COMMISSION pour vendre traitements d'eau pour bouillottes, aussi traitements pour huile à chauffage.

LA FEDERATION DES OEUVRES DE LOISIRS DU DIOCESE DE RIMOUSKI OFFRE D'EMPLOI La Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de Rimouski est à la recherche d'un DIRECTEUR EXECUTIF

OCCASION DANS LA VENTE Une Compagnie très bien connue de machines agricoles recherche un voyageur d'expérience pour visiter les revendeurs de machines agricoles dans l'Est du Québec et dans les Provinces Maritimes.

ADJOINT A L'ENGINEERING La Compagnie Québec Iron and Titanium exploite une usine de concentration et d'affinage du minerai d'ilmenite.

Grand hôpital de Sorel recherche CONTROLEUR Le candidat choisi diplômé universitaire ou posséder une formation comptable en plus d'une solide expérience administrative.

QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION Notre usine est située à environ 45 milles de Montréal sur la rive sud du St-Laurent et nos opérations consistent en l'affinage du minerai pour la fabrication de produits métallurgiques.

ADJOINT A L'ENGINEERING La Compagnie Québec Iron and Titanium exploite une usine de concentration et d'affinage du minerai d'ilmenite.

Les monnaies étrangères MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal.

QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION Surveillant de l'Emploi Boite Postale 40 Sorel, Québec

ADJOINT A L'ENGINEERING La Compagnie Québec Iron and Titanium exploite une usine de concentration et d'affinage du minerai d'ilmenite.

ST-GEORGES, HEBERT & CIE Comptables agréés 6355, Avenue du Parc, Montréal 8

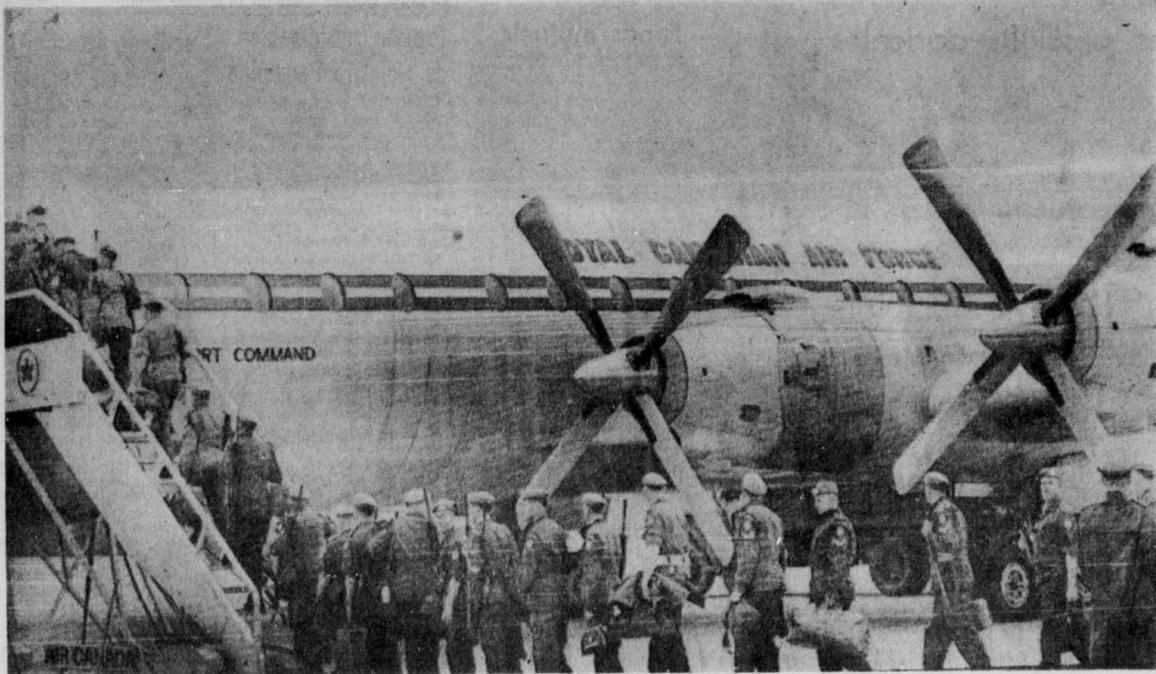
LA REGIONALE DU GOLFE demande Un adjoint au directeur de l'école, pour l'enseignement Professionnel.

DOMTAR INGENIEUR - ELECTRICITE Une de nos papeteries situées dans les Cantons de l'Est requiert les services d'un ingénieur électricien avec une expérience dans les usines de pâtes et papiers ou dans l'industrie lourde.

Prix canadiens des métaux MONTREAL (PC) — Voici les prix les plus gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour les quantités de 100 livres F.A.R. Montréal.

INGENIEUR QUALIFIE EN PROJETS ELECTRIQUES Tâche: Seconder le surintendant du génie électrique dans l'étude des problèmes relatifs aux nouveaux projets, aux modifications à l'usine et à la surveillance des contrats.

INGENIEUR - ELECTRICITE Une de nos papeteries situées dans les Cantons de l'Est requiert les services d'un ingénieur électricien avec une expérience dans les usines de pâtes et papiers ou dans l'industrie lourde.



DEPART POUR CHYPRE — 125 membres du premier bataillon du Régiment royal canadien sont montés à bord d'un avion à l'aéroport de London, Ontario, pour un séjour de six mois en vue de surveiller les troubles dans l'île

de Chypre. A leur arrivée, à Nicosie, un autre avion transportant des soldats quittera l'aéroport de London et deux autres appareils suivront, samedi et dimanche. (Téléphoto PC)

Paul Gérin-Lajoie avocat spécial

L'enquête sur la tragédie de Dorion servira notamment à faire connaître les remèdes à apporter pour éviter de tels accidents

MONTREAL (PC)—M. Paul Gérin-Lajoie a été nommé avocat spécial de la ville de Dorion pour représenter cette municipalité aux diverses enquêtes provoquées par la tragédie du passage à niveau de la rue Saint-Charles.

M. Gérin-Lajoie a précisé hier au cours d'une conférence de presse les termes de son mandat.

Il ne s'agit pas tellement de chercher à distribuer les responsabilités, a-t-il dit, mais plu-

tôt de connaître les remèdes à apporter pour éviter la répétition de tels accidents. Depuis 1956, année de l'installation des barrières automatiques, il n'y avait eu aucun accident au passage à niveau en question.

Samedi dernier, M. Gérin-Lajoie a envoyé un télégramme au premier ministre, M. Daniel Johnson. Il lui demandait d'instituer une enquête provinciale pour déterminer les solutions requises au problème des deux passages à niveau de la

rue Saint-Charles. Etant donné que cette rue est une route provinciale, M. Gérin-Lajoie estime qu'il ne faut pas laisser le gouvernement fédéral s'occuper seul de cette question.

L'enquête du coroner ne commencera que vers la fin d'octobre, parce que le coroner veut interroger les survivants de la tragédie. Quant à l'enquête de la Commission des transports du Canada, elle commencera dans trois semaines ou un mois. M. Gérin-

Lajoie ne possède aucun renseignement sur l'enquête possible du ministère de la Justice.

M. Gérin-Lajoie a expliqué que la courte distance de 350 pieds qui sépare le passage à niveau du CN de celui du Canadien Pacifique rend impossible de desservir les 26 commerces et les 40 logements du secteur.

Depuis deux ans, le ministère de la Voirie a fait faire des études sur les passages à niveau de Dorion. Selon M. Gérin-Lajoie, quatre solutions sont possibles et il est probable que c'est une combinaison de deux ou plusieurs de ces solutions qui sera adoptée: construction d'un viaduc; construction d'un tunnel; déplacement des voies ferrées ou fermeture de la rue Saint-Charles.

Les études du ministère de la Voirie ne seront pas terminées avant sept ou huit mois. Ce qui semble sûr, c'est que la solution du problème, c'est-à-dire l'élimination complète des passages à niveau dans la municipalité de Dorion, coûtera plusieurs millions.

La municipalité de Dorion a elle-même confié à des urbanistes, il y a deux ans, la tâche de dresser un plan directeur de développement urbain. L'élimination des passages à niveau fait aussi partie de leur responsabilité.

M. Gérin-Lajoie compte beaucoup sur l'enquête de la Commission des transports. Dorion peut en effet présenter aux commissaires une requête pour exécution de certains travaux susceptibles de garantir aux citoyens une plus grande sécurité.

Louis Joxe rend hommage à Montréal pour son métro

PARIS (AFP) — M. Louis Joxe, que M. Jules Léger, ambassadeur du Canada en France était venu saluer sur l'aérodrome, a quitté Orly à midi pour Montréal à bord d'un DC8 d'Air Canada.

Le ministre d'Etat chargé de la réforme administrative qu'accompagne notamment M. Pierre Weil, directeur général de la Régie autonome des transports parisiens, se rend à Montréal à l'occasion de la mise en service du métro construit en quatre

ans et demi avec l'assistance technique des ingénieurs de la RATP les deux lignes ouvertes au public seront sillonnées par des wagons fabriqués sous licence française et équipés de roues à bandes caoutchoutées, semblables à celles existant sur certaines lignes du métropolitain parisien.

"Je suis particulièrement heu-

reux et fier d'avoir été désigné par le chef de l'Etat pour représenter le gouvernement français aux cérémonies qui marqueront l'inauguration du métro de Montréal, a déclaré M. Joxe, c'est aussi en réponse à l'invitation du gouvernement du Québec. Je tiens par ma présence à rendre hommage à cette grande cité dont l'essor est la conséquence de ses remarquables qualités de travail et d'entreprise et j'ajoute que c'est pour nous une grande satisfaction que d'avoir contribué par l'entremise de nos savants et de nos techniciens à la construction de ce chemin de fer souterrain. Avant de regagner Paris mardi, a conclu M. Joxe, j'aurai le plaisir de me rendre à Ottawa, où m'a invité le gouvernement fédéral".

Professeurs canadiens au Cameroun

YAOUNDE (AFP)—Quarante-cinq professeurs canadiens dispensent actuellement des cours dans les établissements secondaires et techniques de l'enseignement public et privé camerounais.

En outre, dans le cadre de la coopération technique et culturelle entre les deux pays, le gouvernement canadien vient de mettre un important lot de fournitures scolaires à la disposition des écoliers camerounais.

Le temps

Régions de Québec, Laurentides, Mauricie et Cantons de l'Est: ensoleillé dans la matinée et se couvrant en fin de journée; frais; vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 32 et 55, Ste-Agathe et La Tuque 32 et 50. Aperçu pour samedi: nuageux et plus chaud avec averses ou pluie intermittente.

Régions de Montréal et Ottawa: généralement nuageux avec risque d'averses légères en matinée; un peu moins frais; vents légers. Minimum et maximum à Ottawa et Montréal 49 et 55. Aperçu pour samedi: nuageux et plus chaud avec averses ou pluie intermittente. Régions du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: ensoleillé avec périodes nuageuses; un peu moins frais; vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Sept-Îles et Chicoutimi 32 et 50, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 35 et 50. Aperçu pour samedi: ensoleillé dans la matinée, se couvrant ensuite, pluie dans la nuit.

Service des signaux

EN MONTANT
ESCOUMINS, 122 — 10.30 Beauséjour, 06.00-13 Eastcliffe Hall, 06.35-13 Elisabeth Berges, Leona 06.00-14, Ambrasse 06.00-14, Deserwood 06.30-14, Bernad Lambert 06.00-14, Howard Hildner 18.30-13, Prospero 05.00-15, Halifax 12.00-14, Haristand 03.30-14, Olympic Snow 19.30-14.
QUÉBEC, 0 — Lachinédoc 13.00-11, Markland 16.15-13, Sevansuz 14.30-13.
EN DESCENDANT
TROIS-RIVIÈRES, 08 — 11.00-13 Priamus, Départ 12.00-13 Ocean Regina, BATHURCAN, 51 — 13.00-13, Menter Canal.
GRONDINES, 41 — 11.00-13 Robert McMichael, 06.40-13 Georges Hébert.
QUÉBEC, 0 — Cacouna 14.15-13.

Un ancien Trifluvien âgé de 102 ans est décédé en Saskatchewan

REGINA (PC) — Un citoyen originaire de Trois-Rivières, M. Wilfred Mailhot, est décédé en Saskatchewan, mercredi, à l'âge de 102 ans.

M. Mailhot avait quitté sa ville natale à l'âge de 19 ans, c'est-à-dire en 1883, pour aller s'établir à Wolseley, en Saskatchewan, à une époque où la première voie ferrée, alors en construction, n'avait pu le transporter que jusqu'à Portage-la-Prairie, au Manitoba.

Il était arrivé avec, pour tout bien, un âne et un poulain. Trente ans plus tard, à peine, il ouvrait, à Saskatoon, sa première maison à logements multiples. Plus tard, il déménagea sur une ferme, à Odessa, Sask.

avant de prendre sa retraite... en 1939. Veuf et précédé, au cimetière par quatre filles et un fils, il laisse dans le deuil trois fils, quatre filles, 18 petits-enfants et 35 arrière-petits-fils.

Viennent de paraître!

SINGULIER CHAMP DE BATAILLE
Par le Lt-col. Herbert Fairlie Wood

Voici le récit officiel de la participation de l'Armée canadienne en Corée, de 1950 à 1953. L'auteur relie chaque combat à son contexte politique et militaire et étudie les problèmes qu'a posés l'expansion rapide de l'Armée régulière en vue de faire face à la crise. Relie-toile.

- Nombreuses photographies
- Cartes géographiques en couleurs
- 354 pages

Prix: \$8.50

Les opérations navales du Canada

DANS LES EAUX COREENNES

1950 - 1955

par Thor Thorgirsson et E.C. Russell

Ce volume raconte l'histoire de la participation des destroyers canadiens à cette guerre singulière; leurs duels, la monotonie des interminables missions de protection de porte-avions, et les périlleuses opérations de blocus.

- Cartes, chartes, photographies
- Relié toile
- Plus de 175 pages

Prix: \$6.00

En vente à la librairie Garneau, 47, rue Buade.

Enrayez la douleur

DUE AUX cors callosités oignons

orteils sensibles

Les Zino-pads du Dr Scholl protègent les parties sensibles là où s'exerce la pression des souliers. Soulagent rapidement la douleur due aux cors, callosités, oignons, orteils endoloris.

Les disques médicamenteux contenus dans chaque boîte aident à supprimer les cors et callosités.

Employez les Zino-pads au premier signe d'irritation, chaque fois que des souliers neufs ou étroits frottent et serrent.



En leur offrant Colibri ils sauront que c'est le meilleur!

Faites-vous un ami généreux:
LE PORTO EMU 999
40 oz: \$2.25
A toute heure, c'est le vin de l'heure
ORGUEIL de l'Australie

CN LES TARIFS ROUGES SONT EN VIGUEUR

voyagez par le train, prix d'aubaine de Québec à:

NORANDA	\$10.50
AMOS	9.50
SENNETERRE	9.20

Voilà quelques exemples des tarifs ROUGES (Aubaine). Les repas sont offerts sans supplément aux voyageurs des voitures-lits ou voitures-salons. Renseignez-vous auprès du CN sur les tarifs Rouges, Blancs et Bleus.

HORIZONS LITTÉRAIRES

DEMAIN, dans la page littéraire: "L'ITINÉRAIRE", de Simone Landry-Guillet, une analyse de Yolande Chéné.

DANS LES NOTES DE LECTURE:

"Sortie de secours", d'Ignazio Silone, texte de Jacques Pelletier.

"Recueil de textes littéraires français du XVIIIe siècle", un article de Réal Ouellet.

Les chroniques "Dernières parutions" et "Livres reçus".

Lisez les "HORIZONS LITTÉRAIRES" le samedi, dans votre journal **LE SOLEIL**

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

N'acceptez pas de succédanés—Exigez le PLAN NARAN
Disponible dans toutes les pharmacies

VENTE d'octobre

chez

**J.B. LALIBERTÉ
LIMITÉE**

**EN PLUS D'ÉPARGNER
30%, 40% ET 50%
VOUS AVEZ LA CHANCE
DE GAGNER DES PRIX
DE BELLE VALEUR
EN FAISANT TOURNER**

La Roue de Fortune



APPAREILS
ELECTRIQUES
Admiral
ET ACCESSOIRES
Westinghouse
VENDUS PAR
Turgeon & Jobin
LITEE

**LA BANQUE VAUT
\$1400.
CETTE SEMAINE**

C'est facile! Chaque achat vous donne le privilège de faire tourner la Roue de Fortune une ou plusieurs fois, selon le montant de votre facture. A chaque tour, vous recevez un certificat d'éligibilité correspondant au prix indiqué à l'endroit où la Roue de Fortune s'est arrêtée. Remplissez-le et déposez-le dans la boîte chanceuse au rez-de-chaussée. Chaque semaine jusqu'à Noël, un certificat est choisi et la personne gagne le prix indiqué sur son certificat, soit LA BANQUE ou l'un des nombreux appareils et accessoires électriques de la Roue de Fortune.

"BANCO LALIBERTÉ"

Chaque certificat comprend un talon sur lequel figure l'une des 14 lettres formant les mots B-A-N-C-O-L-A-L-I-B-E-R-T-E. Une série complète vous donne droit à un certificat spécial. S'il est choisi, vous gagnez automatiquement LA BANQUE et vous avez droit de choisir n'importe lequel des appareils électriques de la Roue de Fortune. Ça vaut vraiment la peine!

**DE PLUS, VOUS AVEZ LA CHANCE DE GAGNER
"LA CUISINE ELECTRIQUE DE REVE"**
VALEUR \$3200.
ATTRIBUEE LA VEILLE DE NOEL
PARMI TOUS LES PARTICIPANTS

OFFRES SPECTACULAIRES AU SALON DE FOURRURE

**CHICS MANTEAUX EN
LAPIN EUROPEEN BLANC,
GRIS NATUREL OU TEINT NOIR**
Modèles dernier cri, avec taille en cuir. Fourrure jeune, confortable et très durable.

REELLE VALEUR \$175.
PRIX DEFIAANT LA COMPETITION

\$119

**MANTEAUX EN CHAT
SAUVAGE NATUREL
OU TEINT BLAIREAU**

Peaux horizontales. Fourrure légère et chaude. Choix de plusieurs modèles séduisants, réguliers ou coupés de cuir à la taille.

VALEUR REG. \$450.

\$269

**MANTEAUX EN MOUTON
DE PERSE GRIS NATUREL
OU TEINT NOIR**

Bel assortiment de modèles nouveaux, unis ou richement ornés de Vison naturel ou teint noir. Achat avantageux à tous les points de vue.

VALEURS JUSQU'A \$525.

\$299

**MANTEAUX EN
CASTOR CANADIEN
RASE ET LUSTRE**

Riches nuances légèrement bleutées. Styles dernière mode, classiques ou juniors, pour convenir à votre goût et à votre silhouette.

VALEUR \$525.

\$299

SOLDES IMPORTANTS POUR DAMES ET DEMOISELLES

**LOT DE CHANDAIS
LAINE OU ORLON
VALEURS 14.98 - 16.98**

\$10

Choix de cardigans et pullovers en tricot léger ou Bulkie. Teintes les plus recherchées. Grands: P.M.G. pour dames et jeunes filles.

Laliberté, rez-de-chaussée.

**MANTEAUX SPORT 3/4
MOLLETON 100% LAINE**

19.98

Genre canadienne, style militaire ou plaid avec frange. Marine, rouge foncé, vert forêt, ou plaid jaune ou camel. Doublure matelassée. Grs: 10 à 16.

Laliberté, deuxième.

**PANTALONS EXTENSIBLES
DEVRAIENT SE VENDRE 8.98**

6.98

Modèle élancé, avec sous-pieds détachables. Rouge foncé, vert, bleu, noir, brun. Grs: 8 à 18 pour dames et jeunes filles.

Laliberté, deuxième.

**MANTEAUX D'HIVER
GARNIS DE FOURRURE
DEVRAIENT SE VENDRE 49.98**

29.98

Grande variété de modèles nouveaux et très confortables. Riche collet de mouton, rat musqué, vison, etc. Teintes en vogue. Grs: 10 à 20 pour dames et jeunes filles.

Laliberté, deuxième.

**SOULIERS DE SOIREE
VALEUR REG. 11.98**

4.99

Balances de lignes. Cuir, suède ou pout-de-soie. Or, argent, noir ou tapisserie. Marque réputée. Pointures: 5 à 9 1/2, AA et B pour dames et demoiselles.

Laliberté, deuxième.

**CHAUDES BOTTES SPORT
VALEURS JUSQU'A 12.98**

4.99

Bottes hautes en cuir à gant, entièrement doublées de fleece. Noir ou brun. Talon bas ou stack. Pointures: 5 à 10 pour dames et jeunes filles.

Laliberté, deuxième.

**LOT DE BLOUSES
VALEURS JUSQU'A 9.98**

5.00

Blouses attrayantes en coton ou crêpe, légèrement défranchées. Couleurs unies ou motifs imprimés. Grands assortiments pour dames et jeunes filles.

Laliberté, rez-de-chaussée.

**ENSEMBLES 3 MALLES
VALEUR REG. \$55.**

34.99

Ensembles comprenant malle garde-robe, malle fin-de-semaine, mallette à cosmétiques. Construction moulée en Thermo-plastique sur cadre en contre-plaqué. Couverture Vinylé bleu pâle.

Laliberté, sous-sol.

AUBAINES POUR GARCONS, FILLETES ET ADOLESCENTS

**MANTEAUX 100% ORLON
SIMILI-FOURRURE
VALEUR 29.95 FILLETES**

19.99

Modèles dernière mode, avec ou sans capuchon. Choix de vert ou de bourgogne. Aubaine pour fillettes de 7 à 14 ans.

Laliberté, quatrième.

**MANTEAUX D'HIVER
100% LAINE - VAL. 22.98
POUR FILLETES**

14.99

Qualité parfaite. Confection soignée en lainage de qualité. Bleu, rouge, brun, etc. Chaud doublure. Grs: 7 à 14.

Laliberté, quatrième.

**HABITS DE NEIGE
ORDINAIREMENT 17.98
FILLETES 2 A 6X**

12.99

Tissu nylon et coton: brun, marine ou vert pour garçonnets et rouge, royal ou teal pour fillettes. Long fermoir, doublure matelassée. Pantalon avec fermoir au bas.

Laliberté, quatrième.

**SOULIERS A LA MODE
POUR FILLETES**

**4.49
ET 4.69**

Jolis modèles à courroie "Merry Jane", courroie en T ou de fantaisie. Cuir noir, brun, camel, rouge ou cuir verni. Pointures: 8 à 10 1/2 et 11 à 4.

Laliberté, mezzanine.

**CAGOULES DE SKI
EN NYLON PIQUE**

GARCONS 8 A 18
VALEUR 9.98
JEUNES ADULTES
36 A 40 - VAL. 12.98
6.99 9.99

Capuchon pratique, fermoir-éclair, cordon à la taille, poignets de laine, poches à glissière sur le devant. Noir, bleu, vert, royal. Doublure entière.

Laliberté, quatrième.

**PALETOTS "DUFFLES"
VAL. 24.98 GARCONS**

19.99

Simili-fourrure: marine, brun, charcoal, vert, bourgogne. Bande décorative au bas. Fermeur jumbo. Capuchon. Contre-poignet en laine. Doublure entière.

Laliberté, quatrième.

**SOULIERS A LA MODE
POUR GARCONS**

4.99

Souliers lacés, loafers ou à courroie. Forme élancée ou arrondie. Cuir uni ou combiné maroquin. Pointures: 8 à 10 1/2 et 11 à 3.

Laliberté, mezzanine.

**BOTTES CANADIENNES
EN CAOUTCHOUC BRUN**

POINTURES 7 A 3
POUR ENFANTS
POINTURES 3 A 6
POUR GARCONS
3.79 4.99

Bonne fabrication. Modèle populaire avec courroie ajustable. Cuir collet de mouton véritable. Achat idéal.

Laliberté, mezzanine.

TISSUS ET GARNITURES DE MAISON A PRIX INCROYABLES

**LAINAGES VALEURS
JUSQU'A 5.50 LA VGE**

3.98

Pour la confection de jupes, robes, costumes, etc. Texture unie, quadrillée ou de fantaisie. Riches coloris d'automne. Largeur 54 pouces.

Laliberté, troisième.

**TENTURES TOUTES FAITES
VALEURS JUSQU'A 12.95
SPECIAL LA PAIRE**

8.98

Qualité parfaite. Plis français et crochets. Arnel, antique satin ou fibre de verre. Motifs modernes ou fleuris. Grs: 48 x 95 pouces.

Laliberté, troisième.

**COUVRE-LITS EN CHENILLE
VALEURS JUSQU'A 12.95**

6.98

Chenille de qualité, avec motif en relief et frange sur 3 côtés. Couleurs et grandeurs désassorties. Légères imperfections.

Laliberté, troisième.

**DRAPS BLANCS WABASSO
"DEPENDABLE" VAL. 3.75**

2.84

Fin coton blanc comme neige. Légères imperfections. Paquetage de polythène. Grs: drap simple 63 x 100; drap double 81 x 100 pouces.

TAIES D'OREILLERS MEME QUALITE
SPECIAL 1.38 LA PAIRE

VALEURS IMBATTABLES POUR HOMMES ET JEUNES GENS

**CHEMISES BLANCHES
VALEUR COMP. A 5.00**

3.99

Fin broadcloth de coton blanc, Sanforisé et facile d'entretien. Encolure ronde ou à pointes courtes. Poignets français doubles. Grs: 13 1/2 à 17.

Laliberté, rez-de-chaussée.

**NOUVEAU VESTON
CABAN "PEA JACKET"
EN MOLLETON EPAIS**

19.95

Molleton marine, noir ou bourgogne. Epauettes et double rangée de boutons dorés avec motif marin. Doublure piquée. Grs: 34 à 44, hommes et jeunes gens.

Laliberté, rez-de-chaussée.

**COMPLETS A SOLDER
VALEURS JUSQU'A \$85**

\$59

Balances de lignes régulières à solder. Riches tissus worsteds, vénitiens, etc. Veston simple croisure 3 boutons. Grs: 36 à 44 pour hommes et jeunes gens.

Laliberté, rez-de-chaussée.

**PALETOTS D'HIVER
VALEUR COMP. A 49.95**

39.95

Confection soignée en riches tissus 100% laine, au fini velours ou fleece avec mélange de cachemire, etc. Textures unies, fins chevrons, etc. Marine, charcoal, vert foncé, brun, gris moyen, etc. Grs: 36 à 46.

Laliberté, rez-de-chaussée.

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9H.30 VENEZ! COMPAREZ! ÉPARGNEZ!

166 TERRES DEMANDEES

PARTICULIER serait acheteur d'une terre, banlieue de Québec, 626-0813.

POINTE au Parc Manoir des Palisades, terrain 840 Pan'ama, mer, piscine, piscine, Murray Bay, 665-9100.

169 YACHTS, CANOTS, MOTEURS

YACHTS, terminés pour hivernement de bateaux. Tél. 822-0771 ou 1-824-4762.

Marc Lacoste succède à Lucien Dugas, à la RAQ

Me Marc Lacoste, un avocat de Montréal, succède au juge Lucien Dugas comme président de la Régie des alcools du Québec, à fait savoir, hier après-midi, le ministre de la Justice, Jean-Jacques Bertrand.

A la même occasion, M. Bertrand a révélé que Me Lacoste avait été nommé, mercredi, juge de la Cour provinciale avec juridiction dans tout le Québec.

En annonçant la nouvelle, le ministre de la Justice a signalé que la Loi de la Régie des alcools exige que le président de cet organisme soit choisi parmi les juges des sessions ou les juges de district.

Il a ajouté que la résidence du juge Marc Lacoste a été fixée à Montréal.

M. Bertrand n'a pas précisé les raisons de la démission du juge Dugas, laquelle fut acceptée par le Conseil des ministres, mercredi.

Le juge Marc Lacoste est né à Outremont, le 22 août 1912. Il est le fils de Me Paul Lacoste, c.r., qui fut bâtonnier du Barreau du Québec, en 1938.

Me Lacoste fut secrétaire du Barreau de Montréal en 1946-47. Il était nommé Conseiller de la Reine le 15 juillet 1949. De juin 1948 à avril 1962, il fut adjoint du président général des élections du Québec.

Il est Chevalier de Grâce Magistrale et membre de l'exécutif des Mes Jules Blanchette, Jacques Marquis, de Québec, Jean Monette, Lomer Racicot, Amédée Monet, Claude Lavery Roland Bourret, Jean Forest et Jacques Tisseur, de Montréal, Maurice Rousseau, de St-Hyacinthe, Edmond Savard, de Chicoutimi, Roger Gagné, de Sorel, Gilles Bélanger et Bernard Légaré, tous deux de Granby.

Des savants russes et bulgares ont commencé à faire des expériences sur la télépathie, la science de la transmission de la pensée.

de l'Association canadienne de l'Ordre souverain et militaire de Malte. Il fut, en 1961, conférencier au "W.C.J. Memorial Lectures", sur la Loi des accidents du travail, à l'Université McGill.



Marc Lacoste

Le cancer

LONDRES (Reuter) — Un hôpital anglais a l'intention de faire des expériences sur le cancer à l'aide des réactions semblables à celles produites par une bombe hydrogène.

Meurtres

CINCINNATI (UPI) — Quelque 900 policiers participent aux recherches pour appréhender un maniaque qui aurait tué plusieurs femmes dans la cinquantaine. La dernière victime est Mme Alice Hochhauser, 50 ans, épouse d'un médecin bien connu et mère de neuf enfants. Au moins trois autres femmes auraient été tuées par le même homme.

Le CTC invite tous les syndicats à s'opposer au recours à l'injonction

OTTAWA (PC) — Le congrès du travail du Canada a lancé jeudi un appel "à tous les syndicats canadiens" pour qu'ils s'opposent "avec la dernière énergie" au recours à l'injonction dans les différends ouvriers.

Une déclaration de principe adoptée par le conseil exécutif du CTC affirme que le recours aux injonctions "empiète sur le droit bien fondé de faire la grève et de dresser des piquets sans violer l'ordre public."

La déclaration rappelle que des "événements récents sont venus renforcer la position prise par les délégués au congrès du CTC à Winnipeg, durant l'été, au sujet du recours à l'injonction dans les différends ouvriers."

"L'arrestation, la poursuite en justice et l'emprisonnement des syndiqués qui font du piquetage sans troubler l'ordre public nous incitent à demander aux forces syndicales de se grouper pour dénoncer le re-

cours injuste aux procédures judiciaires au moyen des injonctions," déclare l'exécutif du CTC.

La déclaration précise que le CTC cherchera à faire modifier le code pénal "afin que le droit au piquetage y soit précisé et mis en valeur."

Elle ajoute, toutefois: "Puisque les injonctions relèvent de l'autorité provinciale, le congrès demande à ses fédérations provinciales d'entreprendre, de concert avec le CTC, une vigoureuse campagne pour faire cesser le recours aux injonctions dans les différends ouvriers. Le congrès aidera les fédérations dans toute la mesure du possible pour parvenir à cette fin."

En plus de vouloir faire modifier les textes de loi pour abolir le recours aux injonctions, "il faut, poursuit la déclaration, entreprendre une campagne de publicité pour faire connaître au

grand public le point de vue du monde syndical".

"On a fait croire à la population, cela n'est que trop évident, que les syndicats méprisent et bafouent l'ordre public. Il faut expliquer clairement les motifs des grèves, l'attitude de l'employeur, le droit au piquetage et les conséquences de l'interdiction du piquetage par le recours à l'injonction."

"Le CTC, conclut la déclaration, se fera le fer de lance de cette campagne destinée à éclairer le public."

APPEL D'OFFRES

10A-66-11245 pour 10A-30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 25 octobre 1966 Fourniture de Ponceau "MULTIPLATE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats, Bureau 809, HYDRO-QUEBEC, 75 route, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars (\$6,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires, B. Lacasse - W. E. Johnson, Montréal, le 11 octobre 1966.

Elu président

OTTAWA (PC) — Le général Jean V. Allard, chef d'état-major de la défense, a été élu à la présidence du bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa.

Cette dernière a annoncé aujourd'hui que le général Allard, qui est membre du bureau de l'Université depuis 1965, succède au juge Gérard Fautoux, de la Cour suprême du Canada qui

vient d'être désigné au nouveau poste de président honoraire du bureau des gouverneurs.

DEMANDE DE SOUMISSIONS PACTEUR, POUR R. VIELLEARD A ST-RAYMOND, CTE PORTNEUF PROPRIETAIRE

Architecte: M. Raymond C. Portneuf, 4000 St-Jacques, St-Jacques, Québec, P.Q. INGÉNIEUR EN STRUCTURE: André Robitaille, 4000 St-Jacques, Québec, P.Q. INGÉNIEUR EN MECANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: Gilbert Bourassa, 4000 St-Jacques, Québec, P.Q.

Les plans et devis généraux, y compris ceux de charpente, pourront être obtenus au bureau de l'Architecte à 2136, Chemin Ste-Foy, Québec, P.Q., à partir de mardi le 17 octobre 1966 à 2 h. p.m.

Les plans pour soumission pour assésseur, équipement de cuisine et équipement de cabinets de cuisinette préfabriqués seront disponibles au même endroit à la même heure.

Les plans de mécanique ou de buanderie seront obtenus aux bureaux des ingénieurs en mécanique à 2700 boulevard St-Jacques, Québec, P.Q. Les plans d'électricité au nom des ingénieurs concernés: un dépôt de \$20.00 sera exigé pour les documents se rapportant à l'assésseur, à l'équipement de buanderie et aux cabinets de cuisinette préfabriqués.

Les soumissions se rapportant à la mécanique seront reçues au Bureau des Soumissions Déposées de Québec, à 673, Marguerite-Bourgeois, avant 5 heures le 2 novembre 1966.

Les soumissions pour assésseur, équipement de cuisine, cabinets de cuisinette, profitez et équipement de buanderie seront reçues au Bureau de l'Architecte avant 5 heures le 2 novembre 1966.

Ces soumissions devront être accompagnées d'un cheque visé égal à 10 pour cent du montant de leur soumission ou de ce qui est indiqué au devis des ingénieurs en mécanique au nom du propriétaire.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un cheque au montant de quarante mille dollars (\$40,000.00) fait au nom du Propriétaire. Les entrepreneurs des entrepreneurs généraux seront reçus le 4 novembre par le Secrétaire de la Corporation du Portneuf. M. J. Monseigneur, 416 Portneuf, avant 9 heures p.m. (21 heures).

Nouveaux conseils en loi de la Reine

Le ministre d'Etat à la Justice, Me Armand Maltais, et celui qui, à l'ouverture de la prochaine session, deviendra président de l'Assemblée législative, Me René Paul, ont été nommés, hier, conseils en loi de la Reine.

Les nominations ont été annoncées par le ministre québécois de la Justice, Me Jean-Jacques Bertrand.

Un total de 16 autres avocats ont également reçu le titre de conseils en loi de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Il s'agit de Mes Jules Blanchette, Jacques Marquis, de Québec, Jean Monette, Lomer Racicot, Amédée Monet, Claude Lavery Roland Bourret, Jean Forest et Jacques Tisseur, de Montréal, Maurice Rousseau, de St-Hyacinthe, Edmond Savard, de Chicoutimi, Roger Gagné, de Sorel, Gilles Bélanger et Bernard Légaré, tous deux de Granby.

Par la pensée

Des savants russes et bulgares ont commencé à faire des expériences sur la télépathie, la science de la transmission de la pensée.

Le cancer

LONDRES (Reuter) — Un hôpital anglais a l'intention de faire des expériences sur le cancer à l'aide des réactions semblables à celles produites par une bombe hydrogène.

Meurtres

CINCINNATI (UPI) — Quelque 900 policiers participent aux recherches pour appréhender un maniaque qui aurait tué plusieurs femmes dans la cinquantaine. La dernière victime est Mme Alice Hochhauser, 50 ans, épouse d'un médecin bien connu et mère de neuf enfants. Au moins trois autres femmes auraient été tuées par le même homme.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de 2. COUPEUR INC. 809P. 1215, Blvd. Clarendon Ouest, Québec.

Des soumissions cachetées accompagnées d'un cheque de 10 pour cent seront reçues pour les items suivants jusqu'au 22 octobre 1966 à midi: a) Stock d'équipement général pour restaurants: tables, poêles, machines à glace, mobilier de tout genre. \$8,500.00

b) Equipement de bureau comprenant: papeterie, chaises, machine à additionner, bureaux. \$12,000.00 Les soumissionnaires ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Le local sera ouvert aux visiteurs pour inspection le 18 octobre 1966 de 9:00 heures à 3:00 heures. Louis Robert Buel, Syndic, Bureau 45 Trans-Canada Ouest, Lévis.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de 2. COUPEUR INC. 809P. 1215, Blvd. Clarendon Ouest, Québec.

Des soumissions cachetées accompagnées d'un cheque de 10 pour cent seront reçues pour les items suivants jusqu'au 22 octobre 1966 à midi: a) Stock d'équipement général pour restaurants: tables, poêles, machines à glace, mobilier de tout genre. \$8,500.00

b) Equipement de bureau comprenant: papeterie, chaises, machine à additionner, bureaux. \$12,000.00 Les soumissionnaires ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Le local sera ouvert aux visiteurs pour inspection le 18 octobre 1966 de 9:00 heures à 3:00 heures. Louis Robert Buel, Syndic, Bureau 45 Trans-Canada Ouest, Lévis.

CITE DE QUEBEC



AVIS PUBLIC est par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées OFFRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ACCESSOIRES REQUIS POUR CONVERTIR LA PRESSE PUBLIQUE NO. 10, RUE DORCHESTER, DE KACON A CE QU'ELLE SOIT OPEREE AUTOMATIQUEMENT (COIN OPERATED) ET ATRIEES AU GREIFER DE LA CITE, HOTEL DE VILLE, QUEBEC, seront reçues d'aujourd'hui le 20 octobre 1966 à TROIS HEURES P.M. heure avancée de l'est.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de l'ingénieur en chef à la chambre 416, Québec, le 7 octobre 1966.

LE GREFIER DE LA CITE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Inspecteurs de chaudières à vapeur et d'appareils sous pression

— Ministère du Travail. — Postes à Montréal — Traitement jusqu'à \$7,200.

Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissible à l'examen du Bureau des Examinateurs pour l'obtention de ces certificats.

Concours permanent 8-71.80 — S'inscrire immédiatement.

Sténographes judiciaires

— Ministère de la Justice — Traitement jusqu'à \$7,700 selon l'expérience.

— 11e année. Minimum de 150 mots à la minute en sténographie ou en sténotypie (français ou anglais) Age 25 à 45 ans au 1er décembre 1966. Concours permanent 2-11.40.

Examinateurs

— Ministère des Transports et Communications — Traitement jusqu'à \$4,800.

— Postes à Montmagny, St-Joseph de Beauce, Shawinigan, Ville-Marie, La Sarre et Chicoutimi. 11e année — Permis de chauffeur — Avoir au moins 23 ans au 31 décembre 1966 — 6 années d'expérience dans un travail exigeant des connaissances éprouvées des dispositions du Code de la Route. Concours permanent 6-61.25.

Moniteurs

— Centre Berthelet Montréal — Ministère de la Famille et du Bien-Être Social — Traitement jusqu'à \$5,100 suivant l'expérience — Diplôme de onzième année — Limite d'âge: 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 9-09.50.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.

Conseiller à la direction générale de l'immigration

— Ministère des Affaires Culturelles. — Traitement jusqu'à \$13,600 suivant la qualité de l'expérience.

— Travail d'analyse de l'efficacité des services de cette direction. Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences commerciales plus un bon nombre d'années d'expérience de l'administration. Concours permanent 0-Y1.10

Bibliothécaires

— Divers ministères — Traitement jusqu'à \$8,800.

— 4 postes vacants à la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal. Un responsable des publications officielles et un responsable du catalogue. 2 autres postes de bibliothécaire. — A Montréal, 1 poste à la Caisse de Dépôt et Placement et 1 poste à la Commission des Accidents du Travail. — A Sherbrooke, 1 poste à l'Institut de Technologie. — A St-Hyacinthe, 1 poste à l'Institut de Technologie Agricole. Baccalauréat en bibliothéconomie avec ou sans expérience. Concours permanent 0-Y3.10 — S'inscrire immédiatement.

Inspecteurs d'installations électriques

— Ministère du Travail — Traitement jusqu'à \$7,200.

De préférence une formation technique — Licence de compagnon — Connaissance du Code canadien de l'électricité — Minimum de 6 ans d'expérience — Etre âgé d'au moins 27 ans. Concours permanent 7-61.15.

Chefs d'équipe: Opérateurs de perforatrices (femmes seulement)

— Jusqu'à \$5,100.

Dixième année. Deux années d'expérience et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices junior intermédiaire et senior (femmes seulement)

— Jusqu'à \$4,150 — Dixième année et pouvoir maintenir un rythme de 6,000 à 10,000 frappes à l'heure. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices stagiaires (femmes seulement)

— Jusqu'à \$2,600 — Dixième année et connaissance de la dactylographie. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études seront considérées. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'Emploi" de la Commission de la Fonction Publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DES FINANCES ASSURANCE-INCENDIE

Assurance No 12

RISQUE: Bâtisse. MONTANT: \$2,500,000.00

ORGANISME: La Régie des Alcools du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (cheque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable. Garantie requise (cheque visé) avec la soumission: \$100. Clôture des soumissions: 11 a.m. (h.a.e.), le lundi, 31 octobre 1966.

RISQUE: STOCK

MONTANT: \$11,500,000 (maximum)

ORGANISME: La Régie des Alcools du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (cheque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable. Garantie requise (cheque visé) avec la soumission: \$100.

APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DES FINANCES ASSURANCE-INCENDIE

Assurance No 13

RISQUE: Bâtisse. MONTANT: \$2,500,000.00

ORGANISME: La Régie des Alcools du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (cheque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable. Garantie requise (cheque visé) avec la soumission: \$100.

APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DES FINANCES ASSURANCE-INCENDIE

Assurance No 14

RISQUE: Bâtisse. MONTANT: \$2,500,000.00

ORGANISME: La Régie des Alcools du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (cheque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable. Garantie requise (cheque visé) avec la soumission: \$100.

Chefs d'équipe: Opérateurs de perforatrices (femmes seulement)

— Jusqu'à \$5,100.

Dixième année. Deux années d'expérience et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices junior intermédiaire et senior (femmes seulement)

— Jusqu'à \$4,150 — Dixième année et pouvoir maintenir un rythme de 6,000 à 10,000 frappes à l'heure. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices stagiaires (femmes seulement)

— Jusqu'à \$2,600 — Dixième année et connaissance de la dactylographie. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études seront considérées. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'Emploi" de la Commission de la Fonction Publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DES FINANCES ASSURANCE-INCENDIE

Assurance No 12

RISQUE: Bâtisse. MONTANT: \$2,500,000.00

ORGANISME: La Régie des Alcools du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (cheque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable. Garantie requise (cheque visé) avec la soumission: \$100. Clôture des soumissions: 11 a.m. (h.a.e.), le lundi, 31 octobre 1966.

RISQUE: STOCK

MONTANT: \$11,500,000 (maximum)

ORGANISME: La Régie des Alcools du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (cheque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable. Garantie requise (cheque visé) avec la soumission: \$100.

APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DES FINANCES ASSURANCE-INCENDIE

Assurance No 13

RISQUE: Bâtisse. MONTANT: \$2,500,000.00

ORGANISME: La Régie des Alcools du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (cheque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable. Garantie requise (cheque visé) avec la soumission: \$100.

APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DES FINANCES ASSURANCE-INCENDIE

Assurance No 14

RISQUE: Bâtisse. MONTANT: \$2,500,000.00

ORGANISME: La Régie des Alcools du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (cheque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable. Garantie requise (cheque visé) avec la soumission: \$100.

Chefs d'équipe: Opérateurs de perforatrices (femmes seulement)

— Jusqu'à \$5,100.

Dixième année. Deux années d'expérience et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices junior intermédiaire et senior (femmes seulement)

— Jusqu'à \$4,150 — Dixième année et pouvoir maintenir un rythme de 6,000 à 10,000 frappes à l'heure. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices stagiaires (femmes seulement)

— Jusqu'à \$2,600 — Dixième année et connaissance de la dactylographie. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Seules les candidatures accompagnées d

LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



POUCET



GERALDINE



RIP, LE DETECTIVE



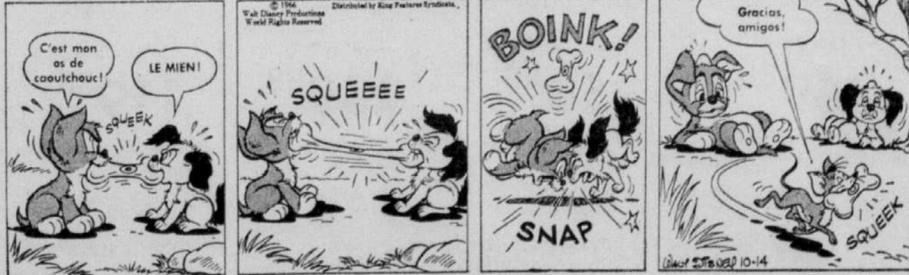
MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



Mme C. Rochette

Dame Germaine Jobin, épouse de Monsieur Cyrille Rochette, est décédée le 13 octobre, à l'âge de 59 ans. Madame Rochette demeurait au 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy.

Outre son époux, Madame Rochette laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Emilien Rochette (Gislaine Emilienne et Mme Gilles Dostie (Jacqueline Rochette), M. et Mme Édouard Fournier (Yvette Rochette), M. et Mme Jean-Guy Rochette (Henriette Tremblay), Mlle Marie-Jeanne Rochette, M. et Mme Marcel Rochette (Nicole Létourneau), Mlle Noëlla Rochette; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Albert Rochette (Cécile Jobin), M. et Mme Ovide Victor Saint-Michel (Yvonne Jobin), Sœur Marie-Foy du Sacré-Coeur, S.J.D. (Adrienne Jobin), Sœur Maria Jobin, S.C., Mlle Marguerite Jobin, Mlle Florence Jobin, M. et Mme Georges Jobin, M. et Mme Paul Jobin, Mlle Laureat Beaumont (Rolande Jobin), M. et Mme Alexandre Jobin, M. et Mme Antonio Légaré, (Simone Jobin), M. et Mme Jean-Marie Jobin, M. et Mme Emilien Lavoie (Jeannette Cadeau), M. et Mme Léo Prévost (Maria Cadeau), de Montréal, M. et Mme Camille Rochette, de Montréal, M. et Mme Antonio Bisson, M. et Mme Lawrence Roy, Mme Honoré Rochette de Montréal, M. et Mme Joseph Rochette, M. Adélar Bergeron, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025 Route de l'Église, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu lundi en l'église Saint-Denis et l'inhumation au cimetière Notre-Dame - de - Foy.

M. Wilfrid Audet

M. Wilfrid Audet, ancien employé civil, est décédé le 12 octobre, à Washington, à l'âge de 70 ans. Il demeurait autrefois à Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.-Armand Lemieux (Marguerite Jobin), de Sainte-Foy; M. et Mme Gérard Lel (Gabrielle Jobin), de l'ancienne Lorette; M. et Mme Antonio Spéard (Cécile Jobin), de Valleyfield; M. et Mme Gérard Jobin (Françoise Paradis), de Saint-Augustin.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Saint-Augustin et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. R. Poitras

M. Reynald Poitras, époux de dame Yolande Galichamps, est décédé le 13 octobre, à Québec, à l'âge de 41 ans. Il demeurait à 634, rue Bagot.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Regent Poitras, Johanne Poitras; sa mère, Mme veuve Léo-C. Poitras; ses beaux-parents, M. et Mme Esdras Galichamps; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Henri Poitras (Cécile Cantin), M. Carmel Poitras, M. et Mme Gérard Lajeunesse (Gilberte Poitras).

La dépouille mortelle est exposée à 270, Marie de l'Incarnation. Les funérailles auront lieu lundi en l'église de Saint-Joseph et l'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc. 224 Ouest Saint-Vallier, Québec.

M. R. Bélanger

Dans la nouvelle de décès de Monsieur Rita Bélanger, époux de dame Rita Béaubien, décédé le 10 octobre, à l'âge de 51 ans, demeurant au 3220, avenue Versailles, Sainte-Foy, le nom de sa tante a été omis par erreur: Madame Roméo Bédard.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 1025 Route de l'Église, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu, aujourd'hui en l'église Sainte-Genève et l'inhumation au cimetière Notre - Dame - de - Foy.

Les funérailles ont lieu à Mont-Carmel de Kamouraska et l'inhumation au cimetière paroissial.

SERVICES SPECIALISES

MONTREUIL - 522-2222. Réductions, caisses malades, Vieillesse & Fréret, 1050, Canadienne 521-5284, qu-74

Mme A. Bernier

LAMBTON — Dame Marie-Laurie Drouin, épouse de M. Adolphe Bernier, industriel, est décédée le 11 octobre, à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, à l'âge de 59 ans et 10 mois.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles: le Dr et Mme Jacques Bernier (Claire Paquet), d'Edmonton, Alberta; M. et Mme Sarto Bernier (Lucille Laprise), de Lambton; M. Luc Bernier, contremaître-adjoint à l'Université de Montréal; et Mme Bernier (Huguette Roy), de Montréal; M. et Mme Yvon Bernier (Hélène Laprise), M. et Mme Jean Bernier (Ernelle Ruel), M. Marc Bernier, tous de Lambton; sa sœur, Mme Philippe Nadeau (Cécile), de Québec; ses frères: M. Wilfrid Drouin, de Chicago, et le Rév. Frère Gaétan Drouin, e.c., de l'Islet; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Gaulin (Adrienne), M. et Mme Antoine Miller (Laurette), M. et Mme Paul Bernier, M. et Mme Emilie Bernier, M. et Mme Albert Bernier, M. et Mme Alcide Ruel (Carmen), M. et Mme Réal Labrecque (Raymonde), M. et Mme Edgar Chartier (Thérèse Labrecque), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines, oncles et tantes.

La dépouille mortelle est exposée au salon Jacques & Frères, de Lambton. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures, a.m., en l'église de Lambton, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mlle Irène Jobin

Mlle Irène Jobin, fille de feu M. Noël Jobin et de feu dame Diana Jobin, est morte accidentellement le 22 décembre 1965, à Québec. Elle demeurait autrefois à Saint-Augustin.

Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.-Armand Lemieux (Marguerite Jobin), de Sainte-Foy; M. et Mme Gérard Lel (Gabrielle Jobin), de l'ancienne Lorette; M. et Mme Antonio Spéard (Cécile Jobin), de Valleyfield; M. et Mme Gérard Jobin (Françoise Paradis), de Saint-Augustin.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Saint-Augustin et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. J.-B. Rivard

MONT-CARMEL — M. Jean-Baptiste Rivard, époux de dame Denise Saint-Onge, est décédé le 29 septembre, à Québec, à l'âge de 75 ans. Il demeurait à Mont-Carmel de Kamouraska.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Albert Rivard (Léonie Picard), M. et Mme Omer Rivard (Olivia Dionne), M. et Mme Thomas Rivard (Thérèse Michaud), M. et Mme William Devlin (Marie-Ange Rivard), M. et Mme Lionel Lavoie (Marie-Blanche Rivard), M. et Mme J.-B. Rivard (Lucienne Caron), M. et Mme Hervé Légaré (Jeanne d'Arc Rivard), M. et Mme Léo Paradis (Lucina Rivard), M. et Mme J.-Arthur Rivard (Lucienne Rivard), M. et Mme Léon Rivard (Georgette Riendeau), M. et Mme Ovide Rivard (Monique Dionne), M. et Mme Guy Rivard (Simone Dionne), M. et Mme Raymond Rivard (Lise Rouillard), M. Lionel Rivard, son frère, M. Thomas Rivard, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme J.-Adélar Raymond, M. et Mme Thomas Saint-Onge, M. et Mme Albert Saint-Onge, M. et Mme Édouard Saint-Onge, M. et Mme Ovide Saint-Onge, M. et Mme Louisa Saint-Onge, M. J.-B. Saint-Onge, M. Alfred Langlais, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles ont lieu à Mont-Carmel de Kamouraska et l'inhumation au cimetière paroissial.

Les décès

AUDET — A Washington, le 12 octobre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Wilfrid Audet, autrefois de Québec, ancien employé civil. Les funérailles auront lieu samedi à Washington, USA.

BELLEY — A Québec, le 12 octobre 1966, à l'âge de 84 ans 11 mois, est décédée dame Blanche Égner épouse de M. Cyrille Belley, épicière demeurant 1150 rue Lachapelle. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

BOULEY — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 12 octobre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Anais Bouley. Les funérailles auront lieu samedi à 3 heures.

CANTIN — A Montréal, le 11 octobre 1966, à l'âge de 42 ans, est décédé accidentellement Jean-Paul Cantin, époux de dame Jeannette Poulin, demeurant à 9170, rue Avenue, Ville Saint-Michel. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

CARRÉAU — A Ville Duberger, le 12 octobre 1966, à l'âge de 52 ans 9 mois, est décédé accidentellement Charles-Benoît Carréau, époux de dame Carmen Lachance, demeurant 122 rue Lachance, Ville Duberger. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

FISKE — A Portneuf, le 13 octobre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé accidentellement Alfred Fiske, fils de feu M. et Mme Louis Fiske. Les funérailles auront lieu samedi le 13 à 9h.

GAGNON — A Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 84 ans 11 mois, est décédée dame Cécile Langlois épouse de feu Charles Eugène Gagnon, demeurant à 104 St-Félix, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

M. Oscar Lafond — Monsieur Oscar Lafond, ex-machiniste au CNR, époux en premières nocces de feu dame Mélanie O'Neil, et en secondes nocces de dame Rita Marquis, est décédé le 13 octobre, à Québec, à l'âge de 70 ans et 4 mois. Il demeurait à Rivière-du-Loup.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants: M. et Mme Oscar Lafond (Thérèse Desbriens), de Québec, Mme veuve A. Bergeron (Marcelle Lafond), de Rimouski, M. et Mme Edwin Hodgson, de Saint-Basile, M. et Mme Noël Madore (Lise Hodgson), de Rivière-du-Loup, M. et Mme Gilles Haive (Ginette Hodgson), de Sainte-Foy, M. John Hodgson, de Montréal, M. Claude Hodgson, de Montréal; ses beaux-parents: M. et Mme Adélar Marquis, de Saint-Mathieu; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. Alexandre Lafond, de Québec, M. Maurice Lafond, de Québec, Mlle Ida O'Neil, Mlle Emilienne O'Neil de Québec, Mme Rosy Marquis, de Trois-Rivières, M. et Mme Alphonse Ouellet (Gemma Marquis), de Montréal, M. et Mme Carmelien Dubé (Gertrude Marquis), de Montréal, M. et Mme Armand Marquis, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Pierre Marquis, de Rivière-du-Loup, M. Adrien Marquis, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au Funérarium Lépine, 300, Chemin Saint-Foy. Les obsèques auront lieu samedi en l'église Saint-François-Xavier. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ROCHETTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 octobre 1966, à l'âge de 61 ans et 7 mois, est décédé M. Cyrille Rochette, époux de Mme Marie-Jeanne Rochette, demeurant à 926, avenue Mainguy, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

ARCHIDROME BATISSE D'ACIER à la portée de tous. Prier pour les victimes de la route. MONTREAL (PC) — Dans un télégramme envoyé aux évêques de la province, le président de Prudentia, organisme de sécurité routière, demande que des prières soient recommandées pour les victimes de la route.

ARCHIDROME BATISSE D'ACIER à la portée de tous. Prier pour les victimes de la route. MONTREAL (PC) — Dans un télégramme envoyé aux évêques de la province, le président de Prudentia, organisme de sécurité routière, demande que des prières soient recommandées pour les victimes de la route.

SERVICE ANNIVERSAIRE. MME J.-M. DUMAIS. Samedi le 15 octobre, à 8 heures a.m. en l'église de Courville, sera chanté le service anniversaire de Mme Jean-Marie Dumais, née Claudette Garneau.

Le premier ministre avait tous les renseignements (Hydro)

MONTREAL (De notre envoyé) — L'Hydro-Québec a retourné au premier ministre Daniel Johnson la réponse à la question du représentant du

"Soleil", qui a demandé pourquoi les rapports de l'Hydro-Québec sur l'aménagement des rivières du versant de la baie James n'étaient pas prêts.

Signature: objet d'un pari

MONTREAL (De notre envoyé) — La date de la signature de l'entente entre la Brinco et l'Hydro-Québec a fait l'objet d'un pari.

Le président de la Brinco, M. Henry Borden, a dit, hier, qu'à une réunion des directeurs de la compagnie, ceux-ci ont décidé de faire une gageure.

Les décisions furent prises en secret et mises sous enveloppe. "Tous les directeurs ont affirmé que ce serait avant le 1er août, a dit M. Borden. J'ai dit que ce serait le 13 octobre". Hier, c'était le 13.

Le président Borden n'a pas révélé à la presse la somme que le pari lui avait rapporté. Autre détail: la signature de l'entente est survenue le jour de l'anniversaire du président de l'Hydro-Québec, M. Claude Lessard.

L'Hydro et la Brinco parlent de l'entente des chutes Churchill

Par Claude TESSIER

MONTREAL (De notre envoyé) — La presse a posé plusieurs questions à l'Hydro-Québec et à la Brinco à la suite de l'entente au sujet des chutes Churchill. M. Robert A. Boyd, directeur général de l'Hydro-Québec, a répondu à ces questions.

Aménagement des chutes

Différence de l'achat du matériel absorbée par l'Hydro-Québec

Le porte-parole de l'Hydro a déclaré: "Nous avons fourni au premier ministre tous les renseignements sur ce sujet. Je ne crois pas, a dit M. Robert A. Boyd, directeur général de l'Hydro, que c'est l'endroit pour faire des commentaires et discuter les opinions émises par M. Johnson."

Il avait ajouté: "Il est évident que les travaux préparatoires n'ont pas été poussés avec suffisamment de célérité par l'Hydro-Québec pour permettre de juger si le projet aurait été plus avantageux."

Dans les coulisses de l'Hydro-Québec, on affirme que M. Johnson avait dans le document les informations voulues. Mais la question en était rendue au stade de décisions plus importantes, à savoir si le gouvernement allait autoriser les investissements nécessaires à la poursuite des travaux de recherches.

Québec, a répondu au nom de la société de la Couronne, et M. Donald McParland, à titre de président de la Churchill Falls Corporation.

Q—Quand seront signés les détails du contrat?

M. Boyd: Dans quelques mois il y a plusieurs questions en suspens.

Q—Quels seront les effets de l'accord sur le programme de construction de l'Hydro-Québec à Manicouagan-Outardes?

M. Boyd: Tout progresse normalement sur la Côte-Nord. Les travaux à Outardes 2 viennent de commencer. A Manic 3, il est possible que ça démarre en 1967 ou en 1968. Quant à Outardes 3,

les Travaux et Projets d'aménagement étudie la possibilité d'ériger un barrage-poids en béton au lieu de barrages en enrochement. La construction à Manicouagan-Outardes ne sera pas retardée de façon appréciable.

Q—Y'a-t-il d'autres clients que la Consolidated Edison pour l'achat d'énergie?

M. Boyd: Plusieurs clients canadiens et américains ont discuté avec l'Hydro-Québec. Le marché est ouvert à ceux qui sont intéressés.

Q—Et si vous n'avez pas de clients?

M. Boyd: Les unités entreront en service plus tard, selon les besoins.

Q—Quel est le financement?

M. McParland: La compagnie étudie la chose depuis plusieurs années. Nous cherchons à obtenir le maximum de participation canadienne puis nous irons chez les Américains et à l'étranger. Ce n'est pas la coutume de les révéler à ce moment.

Q—Et l'emploi de la main-d'oeuvre terre-neuvienne?

M. McParland: Nous avons fait des ententes mais je tiens à rappeler que la Churchill Labrador Corporation est politique.

Q—Quand débutera la construction de la ligne d'énergie?

M. Boyd: Probablement en 1968.

Q—Quelles ententes ont été faites avec la Québec Northshore and Labrador Railway, à Sept-Îles?

M. McParland: C'est un chemin de fer à l'usage de l'Iroquois Ore et aussi des mines de Wabush. C'est un chemin de fer sous régie fédérale et nous avons pris les dispositions pour assurer la synchronisation des trains (entre Sept-Îles et Esker, une distance ferroviaire de 225 milles environ).

Q—S'il arrivait que de l'énergie ne soit pas utilisée, l'Hydro-Québec sera-t-elle obligée de la payer à Brinco?

M. Boyd: L'Hydro-Québec s'est engagé à payer l'énergie

qui sera livrée au point choisi. On peut compter sur la flexibilité dans les installations et déterminer ainsi la mise en production de l'énergie. On peut utiliser nous-mêmes cette énergie ou la vendre.

Q—Quel développement prévoyez-vous pour Sept-Îles?

M. Boyd: L'effet sera le même que les investissements de l'Hydro à Manicouagan-Outardes pour les villes de Haute-Rive et de Baie-Comeau.

La conférence de presse a pris fin sur une remarque du président de la Brinco, M. Borden, qui s'est dit confiant qu'un point de livraison sera trouvé quelque part sur la frontière.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN 2 DERNIERS JOURS



VENTE la clef de L'ÉCONOMIE

LE PLUS GRAND CHOIX DE VALEURS JAMAIS REUNIES DANS UN MAGASIN

QUANTITE LIMITEE • AU COMPTOIR SEULEMENT

Soutien-gorge Rég.: 2.50 .88 En coton léger. Blanc A 30-36, AA 28-36. Paquet, vêtements de base, Bon Budget, sous-sol.	Capri 100% coton Rég.: 2.19 1⁰⁰ De première qualité. Fine broderie de fantaisie. Moyen seulement. Rose. Paquet, lingerie pour dames, Bon Budget, sous-sol.	Gants de chamoisette Rég.: 1.99 à 3.99 .66 Courts et longs. Rose, turquoise, rouge. 6 à 7 1/2. Paquet, gants pour dames, rez-de-chaussée.	Echarpe en mohair Rég.: 9.99 5⁸⁸ Confection de première qualité. Gris foncé. Paquet, foulards, rez-de-chaussée.	Bourses en simili cuir Rég.: 7.99 à 9.99 4⁴⁴ Courroie simple ou passant sur l'épaule. Noir, brun, tan, noir. Paquet, bourses, rez-de-chaussée.
--	---	---	--	---

Laizes en plastique Valeur de 2.99 1⁶⁶ 6' x 2 1/2'. Bouts en aluminium. Ne roulent pas, ne glissent pas. Paquet, plastique, rez-de-chaussée.	Désodorisant Rég.: 1.59 2 pour .77 Evening in Paris. Protection pour 24 heures. Parfum agréable. Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.	Bas textures à la mode Rég.: 1.50 1⁰⁰ Marque réputée. Teintes très nouvelles, à la mode. 8 1/2 à 11. Paquet, bas pour dames, rez-de-chaussée.	Colliers de bois Rég.: 1.95 .88 Longueurs et couleurs assorties. Très jolis avec vos toilettes d'automne. Paquet, bijoux, rez-de-chaussée.	Pantalons de coton Valeur de 3.99 1⁸⁸ Pour garçons et fillettes. Rouge, bleu, brun, vert. 3, 3x, 4, 6, 6x. Paquet, Salon Bambino, 2e étage.
---	--	--	--	--

Siège d'auto pour bébés Valeur de 4.59 3³³ En plastique, avec ceinture de sécurité. Marron, turquoise, brun. Paquet, Salon Bambino, 2e étage.	Gilets de coton Valeur de 2.49 .88 Pour garçons ou fillettes. Rose, vert, bleu, orange. 4, 5, 6, 6x. Paquet, Salon Bambino, 2e étage.	Ensemble de serviette Valeur de 1.99 .88 et débarbouillette. plus bavoir. Blanc, jaune, bleu, rose. Paquet, Salon Bambino, 2e étage.	Gilets en orlon Prix orig.: 2.99 1⁴⁴ pour bébé. Blanc, jaune, bleu, 6, 12 et 18 mois. Paquet, Salon Bambino, 2e étage.	Carpettes-tapis Rég.: 109.95 79⁸⁸ Fabrication indienne 100% laine brute. Réversibles. Paquet, tapis, 4e étage.
--	---	--	---	---

Nattes 18" x 30" Rég.: 2.99 2³³ En caoutchouc résistant. Noir seulement. Paquet, tapis, 4e étage.	Nattes 20" x 36" Rég.: 3.99 2⁸⁸ En caoutchouc résistant. Noir seulement. Paquet, tapis, 4e étage.	Nattes 24" x 36" Rég.: 5.99 4⁵⁵ En caoutchouc résistant. Noir seulement. Paquet, tapis, 4e étage.	Nattes 15" x 27" Rég.: 2.19 1⁴⁴ En caoutchouc-éponge. Brun, noir, gris, rouge, vert, bleu. Paquet, tapis, 4e étage.	Mobilier de salon Rég.: 299.95 249⁸⁸ Style moderne. Bleu. Paquet, meubles, 3e étage.
--	--	--	--	---

1 Mobilier de salon Rég.: 249.95 189⁸⁸ Style moderne. Or. Paquet, meubles, 3e étage.	1 mobilier de salon Rég.: 299.95 229⁸⁸ Style moderne. Rouille. Paquet, meubles, 3e étage.	3 mobiliers de salon Rég.: 259.95 169⁸⁸ Style moderne. Brun, or. Paquet, meubles, 3e étage.	6 mobiliers de salon Rég.: 189.95 149⁸⁸ Style moderne. Brun, or. Paquet, meubles, 3e étage.	1 mobilier de salon Rég.: 299.95 249⁸⁸ Style moderne. Vert. Paquet, meubles, 3e étage.
---	--	--	--	---

1 mobilier de salon Rég.: 279.95 229⁸⁸ Style moderne. Rouge. Paquet, meubles, 3e étage.	3 mobiliers de salon Rég.: 499.95 349⁸⁸ Style Provincial Français. Paquet, meubles, 3e étage.	1 mobilier de salon Rég.: 399.95 259⁸⁸ Style Provincial Français. Paquet, meubles, 3e étage.	2 mobiliers de salon Rég.: 289.95 239⁸⁸ Style Provincial Français. Paquet, meubles, 3e étage.	8 causeuses de style Rég.: 199.95 119⁸⁸ Style Provincial Français. Paquet, meubles, 3e étage.
--	--	---	--	--

HEURES D'AFFAIRES: ST-ROCH: DE 9H. A 5H.30 TOUTS LES JOURS EXCEPTE LES JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M. - PLACE LAURIER: DE 9H.30 A 5H.30 EXCEPTE LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M.



MOMENT HISTORIQUE — Les représentants de la Churchill Falls Corporation signent, à Montréal, l'entente intervenue entre cette compagnie et l'Hydro-Québec pour réaliser le projet de centrale électrique de \$700,000,000 aux chutes Churchill, au Labrador. Au centre de la photo on voit

MM. Donald McParland, président de la Churchill Falls et vice-président de Brinco et C. T. Manning, vice-président de la Churchill Falls. A gauche, on remarque M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec.

Contradictions au sujet de l'embauchage au Labrador

(De notre envoyé et Presse canadienne)

Les travaux d'aménagement jours, il existe une certaine ambiguïté au sujet de l'embauchage des employés qui travailleront sur ces vastes chantiers, une entente entre la Brinco et l'Hydro-Québec qui prévoit un programme d'investissement de \$1 milliard aux chutes Churchill, au Labrador.

Pour sa part, le président de l'Hydro, M. Jean-Claude Lessard a révélé que la compagnie Churchill Falls Corporation (CFLO) s'était engagée à donner la priorité aux travailleurs québécois dans l'embauchage.

Par ailleurs, le président de cette compagnie, M. D.J. McParland, a révélé dans la capitale terre-neuvienne que les travailleurs de cette province auront la préférence dans l'embauchage du personnel nécessaire.

Devant ces déclarations contradictoires, le chef de l'opposition Terre-Neuve, M. Gerald R. Ottenheimer, a déclaré hier soir que les terre-neuviens ne savent plus à quoi s'en tenir. On aimerait bien savoir si la préférence à l'embauchage sera accordée aux travailleurs du Québec ou à ceux de Terre-Neuve.

Selon M. Lessard, il y aura préférence pour la main-d'oeuvre, le personnel et les services et pour le matériel et l'équipement fabriqués "chez-nous".

Ce sont là les clauses que l'Hydro-Québec a fait entrer dans sa lettre d'intention, a-t-il précisé.

Elles sont explicites et pour les appliquer, des comités de liaison seront établis entre la compagnie et l'Hydro.

La lettre d'intention, qui a valeur de contrat, a été signée par

les deux parties à 11.30 heures hier matin dans les bureaux de l'Hydro à Montréal.

DEUX POINTS SOUS SILENCE

L'Hydro-Québec n'a pas voulu révéler le prix de revient de l'énergie produite aux chutes Churchill. Selon M. Lessard, c'est inopportun. La fixation de chiffres pourrait éventuellement nuire à des accords possibles.

La Brinco, pour sa part a refusé d'indiquer le point de livraison de l'énergie à la frontière du Labrador. Nous en trouverons certainement un, a déclaré le président de la Brinco M. Henry Broden.

TOUT N'EST PAS DIT

La lettre d'intention dont le texte n'a pas été vu par les journalistes qui assistaient à la conférence de presse, ne met pas fin aux démarches. Plusieurs questions restent encore à régler au cours des prochains mois. Il reste à déterminer où les fonds seront trouvés. L'Hydro doit trouver \$3 millions pour les lignes de transport et la Churchill Falls Corp doit débourser \$700 millions.

L'ENTENTE

Cette entente permet à l'Hydro-Québec d'utiliser la presque totalité du potentiel hydroélectrique des chutes Churchill pour une période d'au moins 44 ans. Le contrat sera renouvelable.

Si l'Hydro n'en vient pas à une entente avec d'éventuels clients, on prévoit un autre programme de construction qui permettrait à l'Hydro d'utiliser toute l'énergie dans le Québec.

M. Lessard a mentionné que l'aménagement des chutes permettra au cours de 1966-67 une diminution des investissements de l'ordre de \$400 millions à \$700 millions.

Avant d'ouvrir des chantiers sur les rivières tributaires de la James, elle pourra poursuivre les études en cours.

Les travaux aux chutes Churchill se poursuivront tout l'hiver de façon à ce que tout soit prêt en 67 pour le début des grands ouvrages. En pleine activité, les chantiers pourront employer 7,000 hommes.

Le président de la Brinco estime que ce sera l'occasion d'emploi de main-d'oeuvre à cause du programme de construction et des énormes quantités de marchandises, services et équipement.

OPTOMETRISTE DEMANDE

Un grand magasin de Québec demande les services d'un optométriste. Faire partie du Collège des optométristes de la Province.

QUALIFICATIONS: Gerer le rayon d'optométrie, faire les achats et les examens de la vue.

FONCTIONS: Assurance collective, Fonds de pension, Vacances, Escompte sur achats, etc...

BENEFICES: Selon expérience et compétence.

SALAIRE: Selon expérience et compétence.

Veillez écrire en faisant connaître votre curriculum vitae.

DEPT 1217 LE SOLEIL